

Contrat Cadre SERVICES FOR THE IMPLEMENTATION OF EXTERNAL AID (SIEA) 2018

Lot 2 - Infrastructure, croissance durable et emploi

Evaluation finale de la Facilité Energie 10ème FED au Cameroun

FWC SIEA 2018- LOT 2

EuropeAid/138778/DH/SER/multi

2019/411308/1

Rapport Final

26/10/2020



Ce projet est financé par
l'Union européenne



Mis en œuvre par Luvent Consulting
dans le consortium SAFEGE

Titre du Projet :	Evaluation finale de la Facilité Energie 10ème FED au Cameroun		
Numéro du Projet :	FWC SIEA 2018- LOT 2 EuropeAid/138778/DH/SER/multi Demande 2019/411308/1		
Pays :	Cameroun		
	<u>Autorité contractante</u>	<u>Contractant</u>	<u>Partenaire d'exécution</u>
Nom :	Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun	Consortium SAFEGE	Luvent GmbH
Adresse :	Immeuble le Belvédère 1068 Rue OnambéléNkou – Nlongkak BP847 Yaoundé Cameroun	5 de Kleetlaan B-1831Diegem Belgique	Raabestr. 8 10405 Berlin Allemagne
Numéro de téléphone :	+237 222 20 13 87	+32 2 7394690	+49 30 12086209
Numéro de fax :		+32 2 7423891	+49 30 13880093
Adresse email :	████████████████████ ██████	spiros.triantafillos@su- ez.com	vonbruehlpohl@luvent- consulting.com
Personne de contact :	Steven RAULT	Spiros TRIANTAFILLOS	Alexander VON BRÜHL- POHL
Equipe d'experts			Demba Diop Maxime Kamdem

Cette évaluation est soutenue et guidée par la Commission européenne et présentée par Luvent GmbH. Le rapport ne reflète pas nécessairement les visions et les opinions de la Commission européenne.

Table des matières

1	Contexte du projet	8
1.1	Rappel du contexte	8
1.2	Le contexte du COVID 19	8
1.3	Approches méthodologiques	11
2	Vue d'ensemble des sept projets évalués	13
3	Observations et conclusions générales	19
3.1	Observations générales sur la Facilité Energie	19
3.2	Le niveau de réalisation et de finalisation des actions est plutôt faible	20
3.3	Une évaluation ex-ante insuffisante des projets sélectionnés	20
3.4	Une faible utilisation des résultats acquis	21
3.5	Action complétée	21
3.6	Actions en cours	21
3.6.1	PERPREN	21
3.6.2	Mbakaou carrière	24
3.6.3	Plan VER	25
3.7	Actions arrêtées	27
3.7.1	Agroils-Jatropha	27
3.7.2	ADEID	28
3.7.3	DER HP	29
3.8	Rôles des différentes parties prenantes	32
3.8.1	Le gouvernement camerounais	32
3.8.2	La Délégation de l'UE au Cameroun	33
3.8.3	Les élus locaux	33
3.8.4	Ménages et bénéficiaires	34
3.8.5	Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets	34
3.9	Impacts des événements imprévus sur les projets	34
3.9.1	Insécurité non-maîtrisée	34
3.9.2	Effet du COVID-19	34
4	Leçons apprises	36
4.1	Un contexte institutionnel et environnement peu attractif	36
4.2	Absence de standardisation des règles et procédures	36
4.3	Lourdeurs du Gouvernement par rapport aux décaissements	36
4.4	Mesures fiscales mises en place pouvant affecter les futurs projets d'électrification rurale	36
5	Recommandations spécifiques par rapport à la Facilité Energie	37
5.1	Mécanismes pour le décaissement des fonds de contrepartie par l'État	37
5.2	Soutenir les projets proposant des solutions adaptées au contexte technologique, économique et social local	37
5.3	Intégration de l'approche genre dans les projets d'électrification rurale	37
5.4	Implémenter les procédures et règles facilitant la mise en place des projets d'électrification Hors Réseau (EHR)	38
5.5	Renforcer le rôle des associations des consommateurs et soutenir leurs actions sur le terrain	38
5.6	Renforcement des communes et élus locaux	38
5.7	Favoriser le blending pour les projets visant l'accès	39

6 Réponses aux questions d'évaluation.....	40
6.1 Pertinence.....	40
6.1.1 La conception de la Facilité Energie correspond-elle aux besoins spécifiques du Cameroun ?	40
6.1.2 Les activités mises en œuvre sont-elles cohérentes relativement au contexte, au cadre institutionnel et aux contraintes du secteur ?	40
6.1.3 Qualité des cadres logiques	42
6.2 Efficacité	43
6.2.1 L'aide a-t-elle contribué à l'amélioration de la capacité des acteurs du secteur ? 43	43
6.2.2 L'aide a-t-elle contribué à l'amélioration du cadre législatif et réglementaire ?	44
6.2.3 L'aide a-t-elle contribué à l'amélioration de la qualité et à l'accès aux services énergétiques modernes ?.....	45
6.2.4 L'aide a-t-elle contribué à l'amélioration de la performance globale et à l'équilibre du secteur ?.....	46
6.2.5 Évaluer l'efficacité des organisations mise en place (comité de pilotage, maîtrise d'ouvrage, et autres), leurs fonctionnements et le processus de prise et de suivi des décisions	47
6.3 Efficience	48
6.3.1 Le choix de la mise en œuvre était-il le plus approprié en rapport à aux alternatives, entre autres, de l'appui budgétaire, du <i>blending</i> ou d'un projet financé par une convention de financement ?.....	48
6.3.2 La structure de l'action et les modalités de mise en œuvre étaient-elles adaptées aux objectifs ?.....	49
6.3.3 La mise en œuvre est-elle efficiente ?	50
6.4 Durabilité.....	51
6.4.1 Dans quelle mesure l'aide a-t-elle contribué à remédier durablement à l'amélioration de l'accès aux services électriques ?	51
6.4.2 Dans quelle mesure l'aide a-t-elle contribué à remédier durablement à l'amélioration de la performance et à l'équilibre du secteur ?.....	52
6.4.3 Dans quelle mesure l'aide a-t-elle contribué à remédier durablement l'amélioration de la capacité des acteurs ?	52
6.5 Impacts attendus.....	53
6.5.1 Les actions mises en œuvre ont-elles eu un effet positif sur les différents groupes cibles ?	53
6.5.2 Quel est l'impact sur les femmes ?	53
6.6 Cohérence et complémentarité	54
6.6.1 Avec les autres programmes de développement de la Commission européenne 54	54
6.6.2 Avec les politiques du pays partenaire et avec les interventions d'autres donateurs.....	55
6.7 Valeur ajoutée communautaire.....	56
Annexe 1 : Liste de personnes/organisations consultées	57
Annexe 2 : Bibliographie.....	58
Annexe 3 : Itinéraire de la visite de terrain et les cartes géographiques des lieux	59
Annexe 4 : Réponses aux questionnaires	65
Annexe 5 : Les évaluateurs	139
Annexe 6 : Les termes de référence	140

Acronymes

ACCEEGT	Association citoyenne des Consommateurs d'Energie, d'Eau, de Gaz et des Télécommunications
ADEID	Action pour un Développement Equitable ; Intégré et Durable
AER	Agence d'Electrification Rurale
AFD	Agence Française de Développement
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
AMO	Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage
AO	Appel d'Offres
ARSEL	Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité
AT	Assistance Technique
BAD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BM	Banque Mondiale
CAD	Comité d'Aide au Développement
CAON	Cellule d'Appui Ordinateur National
COFIL	Comité de pilotage
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DER HP	Développement de l'Electrification Rurale dans les Hauts Plateaux
DGE	Direction Générale de l'Energie
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DUE	Délégation de l'Union Européenne
EE	Efficacité Energétique
EED	Etudes Engineering Développement
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
ENRs	Energies Renouvelables
EUIE	Initiative Energie de l'Union européenne
FDSE	Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité
FE	Facilité Energie
FECAME	Fédération Camerounaise des Entreprises et l'Eau ; l'Energie et l'Electronique
FED	Fonds Européen de Développement
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale
FER	Fonds d'Energie Rurale
FFEM	Fond Français pour l'Environnement Mondial
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
IED	Groupe Innovation Energie Développement
Invest Elec	Initiative de promotion des investissements privés dans le sous-secteur de l'électrification rurale camerounais
IPP	Independent Power Producer (Producteur Indépendant d'Electricité)
KE	Expert Clé
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LCC	Ligue Camerounaise des Consommateurs
MIDIMA	Mission de Développement Intégré des Monts Mandara
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINMIDT	Ministère des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique

ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PCH	Petites Centrales Hydroélectriques
PERACE	Projet d'électrification rurale et d'accès à l'énergie dans les régions sous des-servies au Cameroun
PERPREN	Projet d'électrification de 16 villages en zones rurale et périurbaine dans 10 Communes de la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun
PIN	Programme Indicatif National
PISCCA	Projets Innovants des Sociétés Civiles et Coalitions d'Acteurs
Plan VER	Production décentralisée d'électricité et Valorisation de l'Electrification Rurale
PROCIVIS	Programme d'Appui à la Citoyenneté Active au Cameroun
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RACE	Réseau associatif des consommateurs de l'énergie
SUNREF	Sustainable Uses of Natural Resources and Energy Finance

Définition et compréhension des critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions d'évaluation
Pertinence	La pertinence s'assure que les objectifs des projets retenus dans la Facilité Energie et leurs logiques d'intervention sont toujours en harmonie avec les exigences des bénéficiaires, les besoins du pays, les priorités globales et les politiques des partenaires et bailleurs. Il s'agira donc pour la Mission d'analyser la pertinence de la conception de la Facilité Energie par rapport à la problématique à laquelle elle s'est attaquée (<i>au niveau des objectifs globaux et spécifiques</i>).
Efficacité	L'efficacité évalue dans quelle mesure les objectifs de l'intervention ont été atteints ou doivent être atteints selon leur importance. Dans cette perspective, la Mission recherchera à montrer comment les activités du Programme ont contribué à l'atteinte des résultats attendus (<i>cohérence</i>) et à la réalisation des objectifs spécifiques.
Efficienc	L'efficience mesure la façon dont les ressources/moyens (<i>fonds, expertise, temps, etc.</i>) sont traduits économiquement en produits.
Impact	L'impact mesure en quoi les projets à évaluer ont contribué à atteindre les Objectifs Spécifiques (OS) et l'Objectif Global (OG) fixés dans le Projet, ainsi que la Facilité Energie en général. Pour ce critère, nous rechercherons les éléments de réponses pour déterminer si les conditions d'impact sont réunies. Les entretiens structurés, les témoignages des différents acteurs et responsables, et les observations de terrain serviront d'indicateurs.
Viabilité	La viabilité /durabilité désigne le maintien sur le long terme des avantages apportés par l'intervention en matière de développement après la fin de l'aide. Pour cela, nous analyserons la viabilité des résultats obtenus sur le plan institutionnel, socioéconomique, environnemental et financier. En particulier, nous examinerons, chez les divers partenaires, les conditions budgétaires, institutionnelles et les provisions de ressources humaines concourent à garantir la viabilité des actions menées.
Cohérence	Les partenaires Techniques et Financiers eux-aussi doivent coordonner leurs actions et rechercher la complémentarité. Ces engagements s'inscrivent souvent dans les Documents de Réduction de la Pauvreté. <i>Dans le cas du Cameroun ils s'inscrivent dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)</i> , par rapport auquel sera appréciée la cohérence de l'Action, en termes d'intervention et d'approche, ainsi que sa complémentarité avec d'autres programmes et projets dans le secteur de l'énergie.

1 Contexte du projet

1.1 Rappel du contexte

Dans le cadre politique de l'EUIE et du Partenariat Afrique-UE sur l'énergie, la Facilité Energie, avait pour but de contribuer au développement de politiques et des investissements pour améliorer l'accès à l'énergie, promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les engagements de la Facilité énergie d'un montant total de EUR 420 millions pour la période 2006-2013 ont déjà été déployés¹. Près de 15 millions de personnes ont pu bénéficier des plus de 150 projets financés par la Facilité. La Facilité Energie était structurée en deux composantes avec les objectifs suivants :

Objectif de la composante 1	Accroître l'accès aux services énergétiques modernes, abordables et durables pour les populations pauvres des zones rurales et périurbaines, en se concentrant sur les solutions d'énergie renouvelable et les mesures d'efficacité énergétique
Objectif de la composante 2	Améliorer la gouvernance et les cadres réglementaires dans le secteur de l'énergie aux niveaux régional, national et local, en particulier celles qui visent à promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique

Au Cameroun, les appels à proposition de la Facilité Energie de 2010 et 2013 ont abouti au financement de sept projets dont un projet (Invest Elec) pour la composante 2 et les 6 autres pour la première composante. La présente évaluation se focalise sur l'impact global de la Facilité Energie au Cameroun à travers ces sept projets qui ont été mis en œuvre. Il s'agit de faire l'analyse des réalisations, l'atteinte et la qualité des **résultats** des actions, dans le contexte d'une politique de coopération en constante évolution, avec un accent de plus en plus marqué sur **les approches orientées sur les résultats et la contribution à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD)**. Les TDRs précisent que les évaluateurs devraient **trouver les preuves expliquant les raisons, les cas de figure et la manière dont ces résultats sont liés à l'intervention de l'UE** et essayer d'**identifier les facteurs générant ou entravant le progrès**. Les évaluateurs doivent fournir une explication des **liens de cause à effet** existant entre les inputs et les activités, et les outputs, les résultats et les impacts. En outre, ce travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, l'apprentissage et la gestion.

1.2 Le contexte du COVID 19

Compte tenu des restrictions liées à la pandémie de COVID 19, une nouvelle feuille de route s'était avérée nécessaire pour mener à bien le projet, tout en prenant les précautions nécessaires et en s'alignant strictement sur les directives gouvernementales. Les voyages internationaux étaient devenus impossibles, tandis que les groupements de personnes n'étaient pas recommandés. Ainsi, les activités de mise en œuvre du projet ont dû être gelées entre mars et juin 2020. La date de levée définitive de ces restrictions était incertaine, ce qui allait par conséquent entraîner une durée imprévisible du projet si la méthodologie originale du projet était maintenue. Le caractère soudain (personne n'était préparé) de la pandémie avec ses lourdes contraintes pénalisant la mise en œuvre du projet, a pleinement justifié la définition d'une nouvelle feuille de route pour faire le travail sans compromettre la qualité des livrables et des résultats attendus.

¹ https://ec.europa.eu/europeaid/where/acp/regional-cooperation/energy/index_fr.htm

Ainsi, l'avènement du COVID-19 a requis une réadaptation profonde de la méthodologie de mise en œuvre du projet. En principe, une évaluation nécessite des rencontres physiques, des déplacements sans contraintes majeures et la disponibilité des acteurs pour livrer les informations recherchées. Cependant, à travers des plateformes de communication telles que Skype, WhatsApp et Zoom, le chef de mission a assisté aux rencontres et a pu intervenir directement pour donner des orientations, guider les réunions et poser les questions appropriées, compte tenu de la tournure des événements. Afin de faciliter l'accès à internet, une clé USB d'internet mobile a été acquise par le projet, permettant ainsi une connexion à tout moment et en tout lieu au Cameroun, là où le réseau existe. Le téléphone portable a pu servir de back up en cas d'urgence (faiblesse ou manque de réseau).

Apprendre à travailler à distance

Un défi majeur a été de trouver les moyens de déjouer la barrière de la distance entre le chef de mission et l'expert local. La suspension pour une durée incertaine des vols internationaux a empêché la présence et les déplacements du chef de mission sur le terrain, ce qui a constitué un handicap ou changement majeur par rapport à la méthodologie initialement définie et les pratiques normales en matière d'évaluation. Cette situation a requis une théorie de changement en matière d'évaluation de projet, dont l'agent de changement principal a été l'utilisation d'applications telles que Skype, WhatsApp et Zoom pour permettre au chef de mission d'organiser, prendre part et diriger les différentes rencontres et séances de travail à distance. Avec une présence visuelle (vidéo-conférences), les rencontres virtuelles ont permis de mieux appréhender le point de vue des interlocuteurs et de mieux orienter les questions afin d'obtenir des détails et réponses plus pertinentes. Ces technologies ont également permis au chef de mission d'avoir un aperçu des différents sites et de se rendre compte de l'état physique actuel des projets.

De cette manière, le chef de mission a pu guider à distance la plupart des discussions avec les différentes parties. Les questionnaires préalablement conçus ont servi de base pour guider les discussions. Néanmoins, le questionnaire a été adapté et modifié à chaque fois que le contexte l'exigeait, c'est-à-dire selon la nature du projet ou l'identité de l'interlocuteur. Au préalable, pour chaque interlocuteur, une séance de préparation par WhatsApp entre l'expert local et le chef de mission a eu lieu pour mieux cibler l'interview. Également, une séance de débriefing a eu lieu à la fin de chaque interview pour harmoniser la lecture des réponses et des prises de position obtenues lors des rencontres, de tirer des conclusions et formuler des recommandations préliminaires, de même que d'évaluer le besoin d'informations supplémentaires.

Après chaque interview, une note fut élaborée pour refléter les points de vue et informations récoltées. Ces notes ont été par la suite transmises aux différents interlocuteurs pour corriger, modifier, compléter et valider le contenu. La plupart des notes issues des questionnaires ont été corrigées et complétées par les interlocuteurs, ce qui permet de disposer d'informations validées par les acteurs sur le contexte, déroulement, acquis et manquements des projets

Tous les sept projets ont été physiquement visités par l'expert local à l'exception de AGROIL². Pour chaque projet, deux à trois personnes impliquées ont été identifiées et interviewées, ainsi que les bénéficiaires. Les comptes rendus et notes issues des interviews et discussion ont servi de base d'exploitation de données pour la rédaction du rapport provisoire.

Aucune des parties prenantes présentes à Yaoundé n'a accepté d'être visitée physiquement pour les besoins d'interviews. Ainsi toutes ces rencontres ont été faites de manière virtuelle à travers Zoom, WhatsApp et Skype. A l'exception du bureau d'études EED, maître d'œuvre de DER HP et Invest Elec, qui n'a pas répondu favorablement à notre demande malgré plusieurs

²Il y a eu une panne des deux ferrys utilisés pour traverser le lac et visiter la zone du projet

tentatives, toutes les rencontres virtuelles individuelles se sont bien déroulées de point de vue technique, avec une bonne audition et des interactions et échanges constructives.

En revanche, les interviews, même à distance avec les autres partenaires techniques et financiers, n'ont pas pu être organisées. L'équipe d'évaluation a envoyé des invitations à l'AFD, la GIZ, la Banque Mondiale et la BAD, mais sans obtenir de réponses. Il est noté que la plupart des personnes contactées avaient été rapatriées vers leurs pays d'origine à cause de la pandémie de Corona, mais aussi en raison de la période correspondant au début des vacances pour certains interlocuteurs.

Les challenges des réunions virtuelles (téléconférences) dans les zones rurales

Les réunions de groupe avec les Maires des Hauts Plateaux (*pour les projets DER HP et Plan VER*) et les bénéficiaires ont été laborieux. Les échanges devenaient non audibles quand les preneurs de parole n'étaient pas proches de l'ordinateur portable de l'expert local, ce qui ne favorisait pas le suivi des différentes interventions par le chef de mission. Seules les personnes qui ont été très proches de l'expert local ont pu également suivre les questions et interventions du chef de mission. En réalité, ces bénéficiaires dans les petites agglomérations et villages n'ont pas d'infrastructures et facilités techniques (*ordinateur ou téléphone, débit acceptable d'internet*) permettant de faire de la véritable téléconférence.

Mesures de sécurité et d'hygiène

L'exercice d'adaptation au contexte du COVID a nécessité d'appliquer les directives, mesures nationales et les bonnes pratiques en matière de distanciation sociale. Ainsi l'expert local a dû veiller à limiter le nombre de personnes à rencontrer au même moment, surtout dans les salles fermées (*rencontre avec les maires et les bénéficiaires*). Le port de masque et le respect de la distance d'un mètre a été appliqués, dans la mesure du possible, lors des rencontres. Un dispositif de lavage des mains était disponible dans les différents bureaux où se sont tenus les réunions. Le gel sanitaire a été utilisé pour se nettoyer les mains, ou chaque fois que cela s'avérait nécessaire. Les salutations par serrement de mains et accolades ont été évitées. Les mesures de distanciation sociale ont été plus difficiles à être appliquées lors des trajets en voiture et en train mais le port de masque et les mesures d'hygiène corporelles prescrites ont été suivies.

Réactualisation de la méthodologie et l'organisation

Pour faire face aux multiples contraintes induites par la pandémie de COVID 19, la méthodologie utilisée a été une combinaison de plusieurs techniques favorisant une approche largement participative, donnant la parole à l'ensemble des responsables et agents du projet, ainsi qu'à un nombre *significatif* de représentants des partenaires et des bénéficiaires, tout en évitant les contacts physiques trop rapprochés et les déplacements non utiles.

Pour l'essentiel, la méthodologie s'est traduite par l'utilisation d'un mix de techniques utilisant des questionnaires, une étude documentaire approfondie et des entretiens structurés, avec une participation sur le terrain de l'expert local et une présence visuelle virtuelle du Chef de mission à travers les applications des médias sociaux disponibles. Ainsi, la mission a assuré :

- 1. Développement d'un questionnaire / matrice d'évaluation.** Il s'agissait de la liste de questions évaluatives dérivant des sept critères d'évaluation retenus pour mesurer les impacts des actions, les limitations et les enseignements à tirer. Le questionnaire a servi également de guide d'entretien pour les rencontres prévues entre l'expert local et les destinataires. Compte tenu des contraintes imposées par la pandémie de COVID 19 et restreignant les contacts sociaux (physiques), le questionnaire a été un outil privilégié de communication et de collecte d'information. Chaque projet étant unique, il était évident qu'un seul questionnaire ne pouvait pas idéalement cerner toute la problématique relative aux sept projets, ce qui a impliqué une contextualisation du

questionnaire de manière appropriée pour chaque projet. L'analyse des questionnaires et leur exploitation ont permis la préparation du rapport provisoire.

2. **Approfondissement de l'étude documentaire.** La DUE a fourni une vaste documentation qui a permis de comprendre les fondements, objectifs, effets et résultats attendus des différents projets, ainsi que les instruments conçus pour la planification, les modalités de sa mise-en-œuvre, le système de suivi et évaluation. D'autres informations et documents sont obtenus de manière informelle auprès des porteurs de projets. La liste des documents étudiés et consultés est présentée dans un document (annexe) séparé.
3. **La réalisation d'interviews structurées, avec un échantillon représentatif de principaux agents et partenaires** des différents projets. Le format d'interviews a donné l'opportunité aux répondants de formuler des suggestions pour améliorer les performances du projet et émettre des recommandations pour le futur. Deux formats d'interviews ont été utilisés, les questions à poser étant modulées en fonction du type de personnes à interviewer, à savoir :
 - Les responsables de l'Action, notamment ceux des agences responsables de son exécution, pilotage et suivi, aux différents niveaux (central, régional et local) ainsi que certains techniciens et administrateurs impliqués dans les opérations des unités de gestion
 - Une sélection des bénéficiaires formant un *échantillon significatif (clients, dont plusieurs femmes)*

Les interviews ou entretiens structurés ont permis à la fois la **collecte d'informations clés (étant ainsi la source principale de données structurées, standardisées et prêtes à la validation et l'analyse)**, et l'**observation sur le terrain (permettant une validation directe et indépendante des informations recueillies)**.

Par ailleurs, l'approche mixte joignant entretiens et observations directes, a permis l'identification possible de **bonnes pratiques et expériences vécues**, comme données secondaires, contenant notamment des aspects intéressants sur les **changements intervenus au niveau des bénéficiaires des projets** et attribués aux effets ou résultats des projets évalués.

1.3 Approches méthodologiques

La méthodologie de l'évaluation présentée dans le rapport démarrage ainsi que les outils d'évaluation a été approfondie afin de garantir la cohérence des réponses apportées aux questions d'évaluation.

Les questions clés pour l'évaluation se rapporteront aux objectifs définis dans le cadre logique des sept projets à évaluer. Ainsi les questions interrogent : (i) les objectifs à travers l'analyse des rapports, activités, et réalisations et (ii) la chaîne des résultats à travers l'analyse des ressources (*humaines, financières, matérielles*), les produits (*output*) et résultats spécifiques obtenus (*outcomes*), c'est-à-dire les effets sur les groupes cibles, et enfin l'impact sur des changements durables.

De manière concrète, l'évaluation lors de la phase de terrain a permis de vérifier :

- La pertinence des objectifs par rapport aux finalités. Par rapport au but visé par la Facilité Energie, les objectifs sont-ils cohérents ?
- La cohérence des moyens par rapport aux objectifs. Les moyens humains, financiers, matériels permettent-ils d'atteindre les objectifs ?

- L'efficacité des résultats par rapport aux moyens. Les résultats obtenus sont-ils en adéquation avec les moyens financiers investis ?
- L'efficacité des résultats par rapport aux objectifs de départ.

La phase de terrain a permis d'obtenir des points de vue plus précis sur les raisons pour lesquelles les priorités ont été choisies (*principaux problèmes, besoins, enjeux diagnostiqués, stratégies nationales, ...*) à travers les interrogations suivantes :

- **Pertinence.** Les problèmes qui ont justifié l'intervention ont-ils changé de nature ou d'ampleur ? Les objectifs de l'opération étaient-ils adaptés aux besoins des bénéficiaires et conformes aux Politiques de l'UE et du Cameroun ? Quel est la qualité des partenariats entre les organisations impliquées ?
- **Efficacité.** Dans quelle mesure telle activité a-t-elle contribué à générer tel effet ? Dans quelle mesure les objectifs de l'opération ont-ils été atteints. Les produits ont-ils mené aux réalisations souhaitées ? Les échéances sont-elles respectées ?
- **Efficience.** Les activités ont-elles été mises en œuvre conformément au calendrier et au budget ?
- **Impact.** Quels effets positifs ou négatifs, prévus ou fortuits, directs ou indirects sont visibles ?
- **Durabilité.** Les effets bénéfiques sont-ils susceptibles de durer longtemps après la fin du projet ?

2 Vue d'ensemble des sept projets évalués

Ce chapitre dresse une présentation sommaire des 7 projets évalués. Cette présentation donne une vue d'ensemble sur les objectifs, activités menées et le statut actuel des projets et facilitera la lecture du reste du rapport en servant de référence.

Titre de l'action	Développement de la centrale hydraulique Mbakaou Carrière (Djerem Ouest) et électrification associée
Budget de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût total éligible : 6,699,594.00 EUR ▪ Contribution UE : 2,500,000.00 EUR
Numéro CRIS	FED/2011/263-502
Dates et durée de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début : 01/07/2011 ▪ Fin : 31/12/2020
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maître d'ouvrage : IED Invest ▪ Maître d'œuvre : SAS Innovation Energie Développement ▪ ENEO est l'unique acheteur. Un contrat d'achat et une convention de raccordement ont été signés avec ENEO en 2015, qui se chargera ensuite de la vente de l'électricité aux usagers à travers un prix issu de la péréquation en cours au Cameroun.
Objectifs spécifiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Construction d'une PCH + ligne MB/BT pour électrifier huit villages à savoir : Tibati (35 000 habitants), Makandao, Liboum, Boninting, Nskoul, Gantang, Mbakaou (3000 habitants), Combo. Et à terme, Banyo et Ngaoundal. 2. Promouvoir les activités productives (boutiques, moulins, ...); 3. Electrifier les écoles, centres de santé. 4. Au total, 40 000 bénéficiaires directs et 80 000 bénéficiaires indirects
Activités réalisées	<ol style="list-style-type: none"> 1. PPA signé en 2015 avec ENEO pour le rachat de l'électricité 2. Demande de subvention initiée par IED et validée par l'Etat à travers le Fonds d'Energie Rurale (FER), au sein de l'AER 3. Les études ont été finalisées 4. Les travaux de terrassement et de génie civil pour la construction de la PCH sont bien avancés. 5. Les turbines ont été commandées en Italie mais la livraison a été retardée à cause du COVID 19 6. Les poteaux métalliques ont été commandés et sont en attente de livraison
Statut actuel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les travaux de génie civil de la centrale qui étaient prévues sur une période de 15 mois avec un démarrage de la production en juin 2019 sont toujours en cours. La nouvelle date estimée de livraison est fixée en fin décembre 2020. 2. A cause du COVID 19, la livraison des équipements (à partir de l'Italie) pour la turbine qui était prévue en mars 2020 a pris du retard. IED espère une livraison dans le dernier trimestre de 2020. 3. Les poteaux métalliques (normes imposées par ENEO) nécessaires pour les 40 km de MT ont été commandés. Les travaux d'installation et de raccordement sont prévus en Septembre-Octobre 2020 selon IED. 4. Le cofinancement du Fonds d'Energie Rurale (FER) d'un montant de 950 millions FCA HT a connu un grand retard. Finalement le FER a versé seulement 500 millions FCFA, soit en net 390 millions HT. IED espère recevoir le reste dans les budgets de 2020 et 2021 du gouvernement Camerounais. 5. L'ensemble de ces retards ont nécessité 4 avenants au contrat.

	6. La mise en service de la centrale et la livraison de l'électricité à ENEO est prévue au premier trimestre 2021.
--	--

Titre de l'action	
Budget de l'action	JES - Jatropha Energy System <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût total éligible : 816,661.00 EUR ▪ Contribution UE : 596,163.00 EUR
Numéro CRIS de l'action	FED/2011/264-851
Dates et durée de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début : 01/07/2011 ▪ Fin : 31/08/2017
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Venture Energy Ltd., Cameroon ▪ Ecosoluzioni Snc., Italie
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet visait à améliorer les conditions de vie des populations rurales dans la localité de Mankim, à travers l'électrification rurale par le biodiesel et la vente des produits dérivés de la production de Jatropha
Activités réalisées	<ul style="list-style-type: none"> a. La transplantation des plants de Jatropha, sur une superficie de 25 hectares b. Le déblayage de 25 hectares supplémentaires c. L'expérimentation d'une culture vivrière en « inter-cropping » sur une superficie de 8 hectares (<i>maïs – jatropha</i>) d. La construction du bâtiment qui devrait abriter la plateforme multifonctionnelle
Statut actuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet est à l'arrêt et est définitivement abandonné à cause des mésententes entre les partenaires ▪ Des difficultés de mobilisation de fonds sont évoqués dans les rapports sans donner de détails ▪ Partenaire local n'a pas eu la capacité de finaliser le projet tout seul ▪ Contrairement à la bulle des années 2010, la plupart des projets jatropha n'ont pas donné les résultats attendus car les rendements se sont révélés plus faibles et les coûts plus élevés que le diesel. Cela révèle que les conditions agroécologiques du projet ne reposaient pas sur des socles scientifiques

Titre de l'action	
Budget de l'action	Investelec - Initiative de promotion des investissements privés dans le sous-secteur de l'électrification rurale camerounais- <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût total éligible : 1,017,953.56 EUR ▪ Contribution UE : 711,053.56EUR
Numéro CRIS de l'action	FED/2011/265-078
Dates et durée de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début : 01/07/2011 ▪ Fin : 30/06/2015
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maître d'ouvrage : ARSEL ▪ Maître d'œuvre : EED ▪ Représentant secteur privé : FECAME
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les capacités des communes et des PME pour investir dans les énergies renouvelables et l'électrification rurale ▪ Promouvoir le Dialogue et le Partenariat Public-Privé ▪ Inscire la promotion des investissements privés dans la durée

Activités réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La sensibilisation des PME/PMI et CTD ; ▪ L'organisation du Salon International Invest'Élec ; ▪ La formation et l'information des PME/PMI et CTD à travers les ateliers débats et de formation ▪ L'organisation du voyage d'étude à Madagascar ; ▪ La production du guide d'investisseur ▪ L'évaluation du projet à mi-parcours ▪ La mise en place de la Cellule Invest'Élec ; ▪ L'évaluation finale du projet.
Résultats atteints	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 6 Avant-Projets Sommaire (APS) ont été réalisés, 287 sites identifiés pour une puissance cumulée à installer de 284MW. Le processus d'investigations hydroélectriques et biomasses a été mené dans les cinq zones agroécologiques, couvrant ainsi l'ensemble du territoire national. Ces investigations ont permis l'identification en total de 280 sites potentiels, soit 262 sites hydroélectriques de moins de 5MW (<i>dont 23 projets pilotes</i>), 25 sites de valorisation de la biomasse (<i>dont 9 projets pilotes</i>), et 3 projets pilotes solaires dans le Grand Nord ▪ Au total 249 PME qui ont participé aux différentes activités de sensibilisation et de formation. ▪ Guide de promotion des investissements dans les énergies renouvelables et le sous-secteur de l'électrification rurale au Cameroun en 5000 exemplaires. La première édition du Salon International Invest'Élec a vu la réalisation d'environ 100 rencontres en B2B avec la participation de 9 organisations, institutions et entreprises dont la GIZ, le CARPA, la BAD, AEEP, PTAB, le PNDP, le FEICOM, CEDRE et l'ARSEL. Comme résultat, 12 protocoles d'accord de partenariat ont été signés ▪ Cellule Invest'Élec au sein de l'AER
Statut actuel	<p>Finalisée et clôturé. L'AER qui est chargé de la pérennisation du projet se plaint de ne pas avoir les moyens humains et financiers de continuer, malgré l'existence d'une cellule Invest Elec créée au sein de l'Agence.</p>

Titre de l'action	ADEID - Developing decentralised renewable energy sources for poverty alleviation and environmental protection in rural areas of Cameroon.
Budget de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût total éligible : 672 ,336.00 EUR ▪ Contribution UE : 500,000.00 EUR
Numéro CRIS de l'action	FED/2011/265-078
Dates et durée de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début : 01/10/2011 ▪ Fin : 30/09/2015
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ADEID ▪ Communes : Koutaba, Massangam, Bare Bakem et Kekem ▪ AER
Objectifs spécifiques	<p>Le Projet consistait à construire 4 petites centrales hydro au Nord-Ouest et à l'Ouest du Cameroun pour alimenter 5 villages soit 30.000 habitants. Les villages concernés étaient Koutaba, Massangam, Bare Bakem et Kekem. Le projet a été conçu sur la base de l'utilisation de technologies locales de construction de turbines pour les petits barrages avec du matériel de récupération.</p>

Activités réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudes finalisées pour 4 Micro centrales hydroélectriques ▪ Démarrage de la construction à Koutaba où les actions ci-après ont été réalisées : <ul style="list-style-type: none"> ○ Construction du bassin de sédimentation ; ○ Construction du canal de liaison entre le site du bassin de prise d'eau et le bassin de sédimentation.
Statut actuel	<p>Le projet a été arrêté à la suite de la décision de la DUE, sur recommandations du bureau d'étude Danois INFORSE, d'utiliser des turbines importées qui se sont avérées huit fois plus chères que les turbines originellement proposées. ADEID s'est plaint de s'être retrouvé sans moyens financiers de mettre en œuvre cette exigence qui apportait certes des équipements plus performants mais dont les coûts dépassent largement les budgets. Le contrat original était fait sur la base des méthodes semi-artisanales utilisées par ADEID pour la construction des microcentrales hydroélectriques. Les méthodes artisanales qui s'appuyaient sur la fonctionnalité des microcentrales hydroélectriques étaient une option pour minimiser les coûts de réalisation du projet. L'absence de contrepartie du gouvernement a aussi porté atteinte au projet.</p>

Titre de l'action	
Budget de l'action	DER-Hauts Plateaux <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût total éligible : 3,346,592.00 EUR ▪ Contribution UE : 2,475,475.00 EUR
Numéro CRIS de l'action	FED/2011/268-301
Dates et durée de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début : 01/08/2011 ▪ Fin : 31/07/2019
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maître d'ouvrage : Maire de Baham ▪ Maître d'œuvre : EED ▪ Autre : ENEO
Objectifs spécifiques	<p>Le projet visait à faire des extensions de réseaux pour raccorder les communes Baham, Batie, Bangou, Bamendjou et villages des Hauts Plateaux. De manière spécifique, le projet prévoyait la construction de réseaux électriques dans les 16 villages pour encourager les activités génératrices de revenus.</p>
Activités réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exécution partielle avant l'arrêt des travaux pour inéligibilité des coûts ▪ Raccordement à travers les réseaux triphasés MT ▪ Raccordement des ménages dans les quatre communes cibles ▪ Formation des agents communaux
Situation actuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le projet est arrêté depuis 2015, après que l'UE ait annulé le paiement de la troisième tranche du financement du projet, avec comme justification le non-respect des procédures de passation des marchés³. Cependant, cette remise en cause ne s'est manifestée que 2 ans après la sélection du prestataire de services selon les Maires des Hauts Plateaux. Par conséquent, les coûts correspondants étaient déclarés inéligibles au financement de l'UE ▪ L'absence de la contrepartie de l'Etat du Cameroun est également évoquée.

³ les appels à proposition n'ont pas été publiés dans les canaux recommandés

PERPEN II Projet d'électrification de 16 villages en zones rurale et périurbaine dans 10 communes de la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun	
Titre de l'action	
Budget de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût total éligible : 7,087,413.46 EUR ▪ Contribution UE : 5,244,685.96 EUR
Numéro CRIS de l'action	FED/2014/340-501
Dates et durée de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début : 01/08/2014 ▪ Fin : 31/12/2019
Partenaires	MIDIMA, ENEO, Communes
Objectifs spécifiques	Extension de réseaux pour électrifier 16 villages de l'Extrême nord du Cameroun (<i>Mogodé, Gamboura, Mokong, Guidbala, Keftah, Doulek, Balda, Kourdaya, Founanguédjé, Doubbel, Malam Petel, Mazangaï, Mangavé-Wirdiwo, Yaéré Ouro Malloum, Biriwo et Boundéri</i>) en proie aux terrorisme et banditisme.
Activités réalisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les 14 villages des communes de Mokolo. Mogodé, Bourha, Koza, Bogo, Maroua II, Maroua III, Pétté, Méri et Mora non loin des réseaux en provenance de la centrale hydroélectrique de Lagdo sont raccordés et connectés. ▪ Branchement des ménages, services publics et privés ▪ Renforcement des capacités organisationnelles et techniques des groupes cibles sur le montage et gestion des microprojets, ainsi que la recherche de financement
Statut Actuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 14 des 16 villages ont été connectés à ce jour. Pour les deux villages restants (<i>Gamboura et Boundéri</i>) des questions de sécurité sont évoqués avec des attaques fréquentes de bandes armées qui empêchent la réalisation des travaux. ▪ Les ménages dans les 14 villages raccordés utilisent la source d'énergie électrique pour améliorer leur cadre de vie (<i>génération de revenu, logement, sécurité, ...</i>)

Production décentralisée d'électricité et Valorisation de l'Électrification Rurale pour l'Agriculture et le Développement Rural au Cameroun (Plan VER)	
Titre de l'action	
Budget de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coût total éligible : 19,492,061.00 EUR ▪ Contribution UE : 7,992,061.00 EUR
Numéro CRIS de l'action	• FED/2014/340-501
Dates et durée de l'action	▪ Début : 01/02/2015 - Fin : 31/01/2021
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AER, Ministère de l'Agriculture, ▪ Communes de Baham, Bangou, Bamendjou, Batié et Deuk
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Extension de réseaux et construction d'une petite centrale à Batié. ▪ Au moins 6.500 branchements à réaliser pour 40.000 habitants (14.700 dans le Mbam et Kim, 25.300 dans les hauts plateaux) ▪ Au moins 200 projets agro-pastoraux ▪ Raccordement des écoles et centres de santé à 100% ▪ Communes de Ngoro, Mbangassina (3 localités), Ntui (3 localités), Ngambé-Tikar, Yoko, Batié (14 localités), Bangou (4 localités)
Statut actuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encours malgré un retard dans la mise en œuvre de deux ans ▪ Absence de mobilisation des fonds de contrepartie nécessaires à la réalisation des travaux de construction de la petite centrale hydroélectrique et d'extension du réseau

Activités réalisées	<ul style="list-style-type: none">▪ Données collectées par l'AER sur les besoins des ménages et dans les localités cibles, activités prédominantes, etc.▪ Elaboration d'une base de données des ménages▪ Etudes (en cours) du site de la centrale et définition du tracé de la voie d'accès au site
----------------------------	---

3 Observations et conclusions générales

3.1 Observations générales sur la Facilité Energie

De manière générale, la pertinence de la Facilité Energétique dans le contexte de la situation énergétique des pays bénéficiaires, caractérisés par un faible niveau d'accès aux services énergétiques modernes, ne souffre d'aucune ambiguïté. La Facilité Energie fut un instrument inespéré pour beaucoup de populations et d'institutions pour mener des projets de politiques et d'accès à l'énergie durable, afin d'améliorer considérablement les conditions de vie et de lutter contre les changements climatiques.

Au niveau de l'efficacité, la mise en œuvre de la Facilité Energie a été mitigée à bien des égards. Certaines règles et procédures ont été contraignantes et ont entraîné des retards, voir même l'abandon de certains projets. Par exemple, au niveau du Cameroun, une formation ou sensibilisation préalable des acteurs sur les procédures aurait permis aux acteurs de mieux appréhender leurs responsabilités et se préparer adéquatement à la mise en œuvre des projets. A cet égard, l'arrêt prématuré du Projet DER HP aurait certainement pu être évité si les acteurs avaient maîtrisé les règles de passation de marché de l'UE.

L'efficacité mesure la façon dont les ressources/moyens (fonds, expertise, temps, etc.) sont traduits économiquement en produits. En d'autres termes, les activités menées à travers les projets sélectionnés, ont-elles été mises en œuvre conformément au calendrier et au budget préétablis ? L'efficacité de la Facilité Energie a été insuffisante en générale, ce qui a entraîné des revues et discussions pour améliorer les résultats. Ainsi l'instrument ElectriFi fut conçu dans l'optique d'inciter le secteur privé, réputé plus efficace en général, de contribuer à l'accès universel à l'énergie durable. ElectriFi a été ainsi une tentative d'améliorer l'efficacité et l'impact des projets d'accès à l'énergie durable soutenus par l'UE. Dans un passé assez récent, un autre instrument, le Blending, a été promu.

Impact

Les engagements de la Facilité énergie (d'un montant total de EUR 420 millions pour la période 2006-2013) ont été déployés à travers 4 modalités de mise en œuvre dont un montant de EUR 353 millions pour trois appels à proposition. De manière globale près de 150 millions de personnes ont pu bénéficier des projets financés par la Facilité. Il est certain qu'une meilleure efficacité et efficacité aurait amélioré ces résultats.

Durabilité

Les discussions relatives à la durabilité de la Facilité Energie se sont traduites par la mise en œuvre d'instruments innovants qui devaient contribuer à éviter les lacunes du passé et améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'aide. Ainsi ElectriFi fut mis en œuvre pour attirer le secteur privé, alors le Blending devrait permettre de substituer les subventions aux Etats jugées peu efficaces par des financements conçus pour lever l'investissement privé.

ElectriFi versus Blending

Tandis que la Facilité Energie, malgré ses lacunes, a pu permettre un accès à l'énergie moderne à 150 millions de personnes, ElectriFi s'est avéré peu productif car très peu de projets ont pu être soutenus. ElectriFi a pu financer un nombre très limité de projets à ce jour, malgré les énormes investissements pour se doter l'expertise qui devrait en principe se traduire par plus de projets d'accès à l'Energie. Aujourd'hui il s'avère que les exigences et critères de sélection de ElectriFi sont inadéquats car les entreprises éligibles, pouvant y répondre n'ont pas nécessairement besoin de subventions. Ainsi il est indispensable de revoir les critères de sélection de projet d'ElectriFi et de les adapter aux besoins et contraintes du secteur privé, surtout local.

En revanche, le Blending semble prometteur grâce à l'implication d'institutions financières fortes (KfW, BEI, AFD, etc.) capables de collaborer à la fois avec le secteur privé et les institutions nationales pour des projets d'accès à l'énergie viables.

3.2 Le niveau de réalisation et de finalisation des actions est plutôt faible

La contribution de la Facilité Energie pour un accès accru aux énergies modernes au Cameroun, à travers les sept projets faisant l'objet de cette évaluation, est plutôt faible au point de vue des résultats qui étaient attendus en termes d'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire, mais surtout au niveau de l'accès à des services d'énergie modernes pour les populations pauvres.

A l'exception du projet Invest Elec, tous les autres six projets sont soit en cours ou mis à l'arrêt de manière définitive. Les projets en cours sont : PERPREN II (MIDIMA), Mbakaou et Plan VER, projets qui ont nécessité plusieurs avenants et dont les dates de finalisation sont plutôt incertaines.

Le projet Mbakaou est dans une dynamique de finition des travaux et de fournitures des services électriques à l'horizon 2020. En revanche, les projets Agroils (Jatropha) et ADEID ont dû être arrêtés avant même la phase de production. Le projet DER HP a été partiellement achevé ; les extensions de réseau ont été en partie réalisées dans les quatre arrondissements cibles, mais le non-respect des procédures de passation des marchés selon l'UE a conduit à l'arrêt du projet.

3.3 Une évaluation ex-ante insuffisante des projets sélectionnés

De manière générale, les projets qui ont été soumis et acceptés par les deux appels à propositions de la Facilité Energie au Cameroun révélait de sérieuses lacunes dans leurs formulations. Ainsi, on note un manque de diagnostics préalables et d'études de faisabilité sérieuses et détaillées pour plusieurs projets, ce qui s'est traduit par une faiblesse des résultats sur le terrain. Les exemples suivants témoignent de cette absence de préparation minutieuse, nécessaire au succès des projets :

- Le projet Jatropha avait été conçu sur des suppositions et cas de figures non prouvés et ces conceptions se sont révélées erronées lors de la mise en œuvre du projet. En d'autres termes, les rendements et résultats obtenus ont été décevants. De même, un accord de partenariat préalable solide aurait pu prévenir le déchirement et les conflits entre les porteurs du projet.
- Le site du barrage micro-barrage de Ngoro, qui était prévu dans le projet PLAN VER s'est avéré d'une faible hydrologie et nécessitant l'étude d'autres sites. Ceci témoigne de l'absence d'études sérieuses lors de la phase de (pré)-faisabilité et conception du projet.
- Le projet Invest Elec n'avait pas prévu une phase de pérennisation, c'est-à-dire comment continuer l'accompagnement des entreprises après avoir stimulé leur vocation. Un plan de pérennisation ou d'utilisation des résultats du projet aurait dû être une partie intégrante de la proposition de projet.
- Le projet PERPREN aurait pu (et dû) anticiper sur les risques politiques et sécuritaires dans l'extrême nord du Cameroun.
- Une meilleure prise en compte des conditions locales et évaluation des risques aurait pu permettre de préparer les acteurs des projets Mbakaou et DER HP à mieux planifier la mise en œuvre du projet.

3.4 Une faible utilisation des résultats acquis

Les projets qui ont - à ce jour - permis d'obtenir des résultats palpables et visibles sur le terrain souffrent d'une faible utilisation ou exploitation. Ainsi, plusieurs lignes de distributions électriques installées à travers les projets PERPEN et DER HP ne sont pas entretenues. Des dizaines de poteaux électriques sont tombés par terre du fait des termites et autres causes de dégradation naturelles, sans que personne ne s'en occupe.

De même, quelques enseignements acquis et leçons tirées des projets (Invest Elec par exemple) ne sont pas vulgarisés pour servir de référence et de points de repère pour la formulation et la mise en œuvre de projets.

3.5 Action complétée

Invest Elec est le seul des sept projets sélectionnés par la Facilité Energie au Cameroun qui a pu être finalisé et clôturé à ce jour. Ce projet, porté par l'ARSEL et la FECAME, visait à sensibiliser et développer les capacités des collectivités locales, ainsi que du secteur privé, sur les opportunités offertes par la réforme du secteur de l'électricité, suivie de la Loi de l'électricité de 2011. Cette réforme permettait aux collectivités locales et aux entreprises privées de développer et d'investir des projets de moins de 5MW sous le régime allégé (*Autorisation*) au niveau des procédures et de la réglementation.

Invest Elec est aussi le seul projet à avoir produit les résultats escomptés à ce jour avec l'identification de 262 sites de petites centrales hydroélectriques (*moins de 5 MW*) et 6 APS réalisés. Les formations et voyages d'études avaient aussi suscité un grand intérêt de la part du secteur privé selon la FECAME. Cependant, depuis le transfert des résultats de ce projet à l'AER, aucune activité de pérennisation n'a été entamée alors que le secteur privé et les communes s'attendaient à une deuxième phase qui aurait dû consolider les acquis. AER, de son côté, s'est plaint d'avoir reçu le transfert de ce projet mais sans avoir les moyens humains et financiers qui lui aurait permis de poursuivre les activités au sein de la cellule *Invest Elec* créée à cet effet.

3.6 Actions en cours

Trois actions sont en cours : PERPREN, Mbakaou carrière et Plan VER.

A ce jour, aucun de ces projets ne peut se prononcer de manière certaine sur la date de finalisation des travaux prévus, ainsi que de la mise en service des petites centrales hydroélectriques de Mbakaou et Batié.

3.6.1 PERPREN

Le projet d'extension de réseau à l'Extrême nord, mis en œuvre par la MIDIMA, est l'un des plus avancés et a déjà raccordé à ce jour 5.817 ménages sur les 9.000 prévus. En effet, 14 des 16 villages prévus ont pu être raccordés. La non-électrification des deux villages restants, à savoir Gamboura et Bounderi, est liée au retard de la contribution du gouvernement du Cameroun, mais aussi à l'insécurité galopante dans ces zones, très souvent cible d'attaques terroristes de Boko Haram. La pénurie de poteaux en bois (*qui proviennent majoritairement de la zone anglophone du pays, à savoir le Sud-Ouest et le Nord-Ouest et qui sont sujets à des tensions politico militaires ces dernières années*), n'a pas permis le raccordement des ménages dans les délais préalablement établis.

L'équipe d'évaluateurs a pu visiter neuf des seize villages cibles. Sept villages n'ont pas été visités pour les raisons suivantes :

- Sécurité, liée à Boko Haram : Bounderi et Gamboura

- Accès, lié à l'état des routes, surtout en cette période de saison des pluies, qui ne facilite pas la mobilité : Malam Pettel ; Doubel et Mazangai
- Le temps mis pour accéder aux premiers neuf villages, n'a pas permis de visiter les villages de Kefta et Guidbala



On note tout de même qu'environ 1.900 ménages sur les 5.817 abonnés à ce jour, n'ont pas d'électricité depuis deux mois dans certains villages, et quatre mois dans d'autres, faute d'entretien par Eneo du réseau MT déjà existant sur lequel la MIDIMA s'est raccordée. Il s'agit notamment des réseaux MT de :

- Bogo-Maga, qui alimente les villages bénéficiaires de Balda, Kourdaya et Founa Nguedje. Au total 753 ménages bénéficiaires du PERPREN ne sont plus électrifiés depuis quatre mois à Balda et Kourdaya
- Mokolo-Rhumsiki, où la Commune de Mogode, regroupant 1127 bénéficiaires ne sont plus électrifiés depuis plus de deux mois



Sur ces deux lignes construites en poteaux en bois, plus d'une centaine ont chuté et nécessitent d'être remplacés, selon la Délégation régionale de Eneo, qui est bien informée de cette situation mais ne peut réagir dans les délais, en raison de la pénurie de poteaux bois, provenant essentiellement du Nord-ouest et Sud-ouest. La situation sécuritaire dans ces deux régions affecte négativement la fourniture d'électricité dans l'extrême nord, où le réseau MT est essentiellement constitué de poteaux en bois.

A ce jour, deux projets sont initiés par le gouvernement sur la ligne D34 (artère principale Bogo-Maga), qui consiste à substituer les poteaux en bois par les poteaux en béton. Les financements sont déjà levés mais le principal problème est le manque de matériel car le producteur de ces poteaux est installé dans les villes de Garoua et Figuil.

Selon Eneo, la MIDIMA a fait un travail de qualité remarquable. Toutefois, les isolateurs installés sont de mauvaise qualité, notamment sur la ligne Kourdaya-Balda où l'on enregistre une dizaine d'isolateurs déjà remplacés par Eneo. La perte de ces isolateurs serait due à la forte chaleur dans la région.

Les évaluateurs ont noté la chute des poteaux en bois à certains points du réseau de distribution. Selon Eneo et la Délégation du MINEE, la chute de ces poteaux est due à la texture du sol, qui fragilise les poteaux, les exposant ainsi aux termites et à la force des grands vents qui soufflent en saison de pluies. Cette situation semble être fréquente dans l'Extrême Nord.



La délégation régionale de Eneo et celle du Ministère de l'énergie suggèrent :

- De réaliser à l'avenir, une expertise préalable sur la ligne et le réseau existants avant de réaliser des extensions sur la ligne identifiée. Selon Eneo, le projet a été réalisé sans tenir compte de la qualité et de la solidité de l'artère principale, car contrairement à la ligne D31 (artère principale de Mokolo-Rhumsiki qui est faite de poteaux métalliques), la ligne D34 (Bogo-Maga) est vieille et construite avec des poteaux en bois, ne garantissant dès lors pas la possibilité de réaliser des travaux d'extension.
- Que l'UE inclut dans le financement de tels projets à l'avenir, le changement des poteaux en bois avec des poteaux métalliques sur les points de raccordement identifiés pour l'extension de réseau.

Les évaluateurs ont aussi noté que la MIDIMA a plus de 200 poteaux métalliques encore disponibles et pouvant être utilisés pour des extensions de réseaux dans d'autres villages, comme indique l'image ci-contre.



3.6.2 Mbakaou carrière

La centrale de Mbakaou, bien que prometteuse, est toujours en phase de construction après plusieurs avenants. Les travaux de génie civil relatifs à la construction du barrage sont assez avancés, tel que constaté lors de la visite des évaluateurs sur les sites en juillet 2020. A la suite de la visite sur le terrain, l'ouvrage de retenue est réalisé à plus de 75%, de même que le canal d'amené, déjà finalisé. Le bassin de mise en charge est actuellement en cours de réalisation. Cependant, les équipements commandés à partir de l'Italie et dont la date de livraison était prévue en mars 2020, ne sont pas toujours réceptionnés à cause des retards dus à l'impact du Covid 19 dans le pays. De même que les poteaux métalliques, qui ne sont pas livrés à ce jour.





Lors de la visite des évaluateurs sur le site, il a été constaté que la mise en service prévue en décembre 2020 ne pourra être effective dans les temps. Les évaluateurs estiment qu'elle pourra se faire au cours du second trimestre 2021. Plusieurs raisons justifient ce retard selon le Préfet du Djerem, avec qui une visite conjointe s'est faite sur le site de la centrale :

- Un ralentissement des travaux lié au Covid 19, et notamment un arrêt du chantier pendant trois mois environ.
- De plus, une partie du site est sur une zone rocheuse, entraînant ainsi une autorisation préalable de l'Etat pour l'utilisation des dynamites. Le préfet a facilité cette action.
- Un arrangement a été conclu avec la Société Satom (*qui réalise actuellement les travaux sur l'axe routier Tibati-Lena*), pour déblayer la voie devant abriter le poste de la centrale. Les travaux sont en cours.

3.6.3 Plan VER

Le Plan VER est implémenté dans les régions de l'Ouest et du Centre. Ce projet connaît beaucoup de lenteurs à cause de l'absence de la contrepartie de l'Etat mais aussi d'une évaluation ex ante insuffisante du projet de micro-barrage de Ngoro, qui s'est avéré d'une faible hydrologie et nécessitant l'étude d'autres sites. Toutefois, le projet prévoit une extension de réseau à Deuk, à partir du poste de Bafia. En juillet 2020, les divers travaux prévus n'ont pas encore démarré. De même, aucune visibilité sur le démarrage des divers chantiers prévus.

Dans la région de l'Ouest, les Maires ont été informés sur le contenu du Projet et travaillent avec les équipes de l'AER, qui viennent souvent sur le terrain. Toutefois, ils déplorent le fait d'être impliqués sur certaines composantes du Projet et pas sur d'autres. Ils déclarent ne pas savoir exactement à quel niveau se trouve le projet et ne peuvent pas dire avec exactitude l'état d'avancement.

- A ce stade les actions déjà menées sur le terrain sont :
- Rencontres avec AER, impliquant le personnel de la Mairie
- Données collectées par l'AER sur les besoins des ménages et dans les localités cibles, activités prédominantes, etc.
- Elaboration d'une base de données des ménages
- Visites du site de la centrale et définition du tracé de la voie d'accès au site
- Selon les Maires, l'UE est plus intéressée par la construction de la petite centrale hydro électrique à Batié, qui est l'une des étapes majeures du Plan VER et ne s'implique pas dans les autres composantes avec la même intensité.



En guise de recommandations, les Maires souhaitent que les erreurs commises lors du projet DER HP ne soient pas répétées dans le cadre du Plan VER, notamment, (i) le non-respect du rôle des Mairies ; (ii) l'absence de transparence entre les parties prenantes (*Mairies, AER, MINADER, MINEE et autres prestataires*) ; (iii) l'implication des Mairies dans toutes les étapes du projet ; (iv) la qualité des équipements installés (*notamment les poteaux en bois – très mauvaise qualité pour le projet DER*) ; (v) l'arbitrage objectif de l'UE pour rétablir les rôles et missions de chaque partie, en cas de conflit durant la phase d'implémentation projet. Selon les Maires, ce dernier point est ce qui a conduit à l'arrêt du projet DER HP, du fait que l'UE avait décidé mettre sur le même pied d'égalité les Mairies (*Maitres d'ouvrage*) et le Maitre d'œuvre (EED). Tous deux étant appelés « Partenaires » par l'UE, entraînant ainsi des conflits entre le Maitre d'ouvrage et le Maitre d'œuvre.

Dans la région du Centre, par contre, les évaluateurs se sont entretenus avec l'équipe de la Mairie de Deuk et rencontré des futurs bénéficiaires.





Il est important de noter que :

- La commune de Deuk, en plus d'être très enclavée, n'a pas accès à l'électricité à partir du réseau principal.
- Certains ménages disposent d'installations solaires individuelles et d'autres sont connectés à travers des Solar home-systems
- L'équipe rencontrée à la mairie est nouvellement élue et installée seulement il y a quelques mois. Celle-ci n'a aucune information sur le projet Plan VER et n'a pu s'exprimer sur ce qui a été fait auparavant.

3.7 Actions arrêtées

Trois des sept projets sélectionnés par la Facilité Energie ont dû être prématurément arrêtés par diverses raisons : Agroils, ADEID et DER HP.

3.7.1 Agroils-Jatropha

Pour le cas de Agroils, les évaluations ex-ante du projet ont été mal conçues avec un business case erroné et biaisé dès le départ. Il est à noter que pratiquement tous les projets de jatropha au Cameroun (et dans le monde) ont échoué car les modèles de production agricole et de rendement ont été fantaisistes dans la plupart des cas. La flambée des cours du brut dans les années 2008 – 2013 avait créé une bulle autour du jatropha comme plante miracle pour remplacer le diesel à travers des prévisions de hauts rendements en huile, et ce, à des prix plus abordables que les produits pétroliers.

Aucune personne de contact n'a été identifiée à ce jour et les évaluateurs n'ont pas pu réaliser la visite en raison des pannes enregistrées sur les deux ferrys devant faciliter la traversée du fleuve pour rallier la ville de Mankim ; la seule option étant une improbable traversée en pirogue.

3.7.2 ADEID

Selon le promoteur, l'arrêt du projet est survenu à la suite d'une décision de l'UE relative au changement de technologie, privilégiant l'importation des turbines, en lieu et place de celles fabriquées localement, tel qu'initialement prévu dans le projet soumis. Cette mesure a entraîné une augmentation (multiplication par huit), du coût initial des turbines, obligeant ainsi le promoteur à abandonner le projet, faute de financement complémentaire. Ce changement de technologie fut suggéré par une équipe de monitoring (bureau d'étude Inforse du Danemark) après le démarrage du projet, et ce, sans tenir compte des implications au niveau des coûts.

Afin d'en savoir un peu plus sur les équipements fabriqués localement, les évaluateurs ont identifié l'entreprise « Sticker Martin Engineering - SME », basée à Douala (Bonaberi), qui fabrique localement des turbines et équipements électro mécaniques pour la production d'électricité d'origine hydraulique, comme indique les images ci-dessous :



Plusieurs micro-centrales hydroélectriques installées dans la région du Nord-ouest et opérationnelles depuis plus de cinq ans utilisent ces équipements, selon le promoteur. L'entreprise a une capacité de production de dix turbines par an, selon la capacité de la turbine, et est capable de fabriquer des équipements pour des micro centrales allant jusqu'à 200kW.

Selon les évaluateurs, le projet porté par ADEID pourrait bien se réaliser avec des équipements produits localement, étant donné qu'il s'agit de micro-centrales hydroélectriques de capacités inférieures à 100kW.

3.7.3 DER HP

L'action qui visait l'électrification des communes Baham, Batie, Bangou, Bamendjou est à l'arrêt depuis 2015, suite à une procédure de passation de marché jugée non conforme par l'UE, situation ayant conduit à l'arrêt des décaissements par l'UE. Le projet est au point mort actuellement. Le rôle de EDD, assurant la maîtrise d'œuvre est largement décrié par les Maires et les bénéficiaires. Malgré toutes les tentatives, les responsables de EED n'ont pas souhaité rencontrer l'équipe des évaluateurs.

Le constat majeur lors de la visite sur les sites est relatif à la chute de la majorité des poteaux en bois installés pour les réseaux MT et BT, entraînant ainsi la chute des câbles dans les champs ou à proximité des maisons d'habitation. La population et certaines autorités locales décrient cette situation en indiquant la qualité des poteaux en bois installés lors de la mise en œuvre du projet.



Les maires des communes et les populations ont le regret de voir ce projet (bien qu'avancé) s'arrêter à ce niveau et sollicitent le retour de l'UE, afin qu'ils puissent tous ensemble se réunir pour le finaliser.



Selon les Maires des hauts plateaux, l'UE a déclaré que les dépenses étaient inéligibles vu que les appels d'offres n'avaient pas été publiés suivant les canaux requis. Les Maires sont

étonnés que l'UE se ravise deux ans après que l'appel d'offres ait eu lieu. Les Maires indiquent que toutes les procédures ont été appliquées conformément aux procédures indiquées, des audits étaient effectués tous les six mois, d'où leur surprise quant à la décision unilatérale de la DUE d'arrêter leur financement et de clôturer le projet.

L'équipe d'évaluateurs s'est rapprochée des bénéficiaires et les échanges ont permis de les regrouper en quatre catégories.

- C1 : Personnes ayant payé directement lors de la campagne de branchement et n'ont jamais été connectées au réseau
- C2 : Personnes ayant payé à la Mutuelle Communautaire de Croissance (MC2 – un compte du projet avait été ouvert dans cette Microfinance pour le paiement des abonnements - MC2 opère actuellement sous le nom MUFID) et n'ont jamais été connectées au réseau
- C3 : Personnes ayant été connectées, mais n'ont jamais reçu des factures depuis 4-5 ans
- C4 : Personnes ayant été connectées et qui reçoivent des factures



De manière globale, les bénéficiaires indiquent :

- L'absence d'entretien sur la ligne et sur les installations (non remplacement des poteaux tombés et des câbles qui traînent au sol).
- Le remplacement des poteaux en bois par leurs propres moyens, ainsi que des câbles électriques
- Des coupures fréquentes d'électricité.

Les ménages ayant payé les frais d'abonnement et qui n'ont jamais été connectés au réseau :

- Déplorent le fait de n'avoir pas été bien informés au départ par les différentes mairies et le Maître d'œuvre (EED), que la souscription de 30000 FCFA (45,8€) concernait uniquement ceux qui étaient dans un rayon de 100m du réseau. Ceux étant plus éloignés devaient payer un montant supplémentaire à Eneo (AES-SONEL à ce moment-là) en fonction de leur distance au réseau, afin de se faire connecter
- Aucune explication ne leur a été donnée par les Mairies et le Maître d'œuvre (EED), depuis le blocage de leurs fonds dans les MUFID. Malgré les démarches entreprises, ils restent sans réponse
- Selon les bénéficiaires, il y a eu une absence de coordination entre les quatre Mairies lors de l'opération d'enregistrement pour les branchements. Chaque ménage devait s'enregistrer auprès du point focal de sa localité (Baham, Bangou, Bamendjou, Batie). Celui-ci avait la responsabilité de faire une visite au domicile du demandeur afin de

décider s'il était dans le rayon de 100m défini pour son raccordement. Si oui, il était éligible au paiement des 30000 FCFA. Plusieurs ménages n'étant pas éligibles ont effectué les paiements directement dans les MUFID ou auprès du bureau du Maître d'ouvrage basé à Baham. L'absence de coordination entre les mairies vient du fait que la Mairie assurant la maîtrise d'ouvrage (Baham) n'était pas sensée recevoir des paiements venant des ménages d'une autre localité, car ne pouvant pas vérifier le critère principal d'éligibilité, notamment la distance maximale à 100m du réseau.

En guise de suggestions, les bénéficiaires souhaitent que l'UE écoute leur préoccupation et apporte une solution pour la restitution des fonds collectés dans les MUFID ou de faciliter la connexion au réseau sur la base des fonds déposés par les ménages. Certains ménages à ce jour ne sont toujours pas connectés au réseau (et d'autres se sont déjà abonnés à Eneo).

La préoccupation relative à la collecte des fonds exprimée par les bénéficiaires a conduit les évaluateurs à se rapprocher des responsables des MUFID de Batié et Bangou, afin d'en savoir plus sur les plaintes des bénéficiaires, qui ont payé leur abonnement dans le compte ouvert pour le projet DER HP et n'ont jamais été connectés au réseau.



En s'exprimant sur la question, les responsables d'agences donnent les clarifications suivantes :

- Les bénéficiaires ont effectivement reversé de l'argent pour leur abonnement dans le cadre du projet DER HP, à raison de 30000FCFA (45,8€) chacun. Certains ont payé un peu plus, suivant le devis qui leur a été donné par ENEO en fonction de leur distance du réseau. Toutefois, à Bangou et Batié on dénombre plus de 1.500 personnes ayant souscrit et n'ont pas été connectés au réseau DER. Un montant de plus de 45 millions de FCFA (68.702,3€) serait encore détenu par les MUFID de Batié et Bangou. On pourrait aussi avoir le même nombre à Baham et Bamendjou. Au total, plus de 100 millions FCFA (152.671,75€), collectés pour le projet DER serait encore détenus par les MUFID des quatre arrondissements des Hauts plateaux. Pour des raisons de confidentialité, certains détails n'ont pas été donnés par les responsables d'agences.
- L'agence travaillait en étroite collaboration avec le Maître d'œuvre (EED), qui ordonnait les paiements à ENEO pour exécuter les branchements des bénéficiaires ayant souscrit. Le montant à transférer était ordonné par EED à la MC2, qui à son tour transférait le montant équivalent à ENEO.
- A la suite des tensions ayant surgi entre les bénéficiaires n'ayant pas été branchés, le Maître d'ouvrage et le Maître d'œuvre (EED), le Conseil d'Administration de la MC2 (actuellement MUFID) a décidé de bloquer ce compte, afin de voir plus clair. A ce jour les fonds des branchements collectés existent toujours, mais personne ne peut y avoir accès. Une notification a été transmise aux parties prenantes par le Conseil.

Afin de débloquer la situation, les responsables d'agences suggèrent :

- De recenser tous les bénéficiaires ayant fait leur paiement à la MC2 (MUFID) et qui n'ont pas été connectés au réseau.
- Sommer le Maître d'œuvre (EED) de fournir la liste de tous les bénéficiaires ayant souscrit
- Regrouper les bénéficiaires et les sensibiliser afin qu'ils engagent une démarche collective pour la rétrocession de leurs fonds (A ce jour plusieurs sont décédés, d'autres ont payé un nouvel abonnement à ENEO). Discuter avec le Syndicat des Maires pour l'encadrement de cette action.
- L'intervention de l'UE, afin qu'elle se rapproche du Syndicat des Maires pour faciliter le règlement de ce litige. Dans ce cas, le Conseil d'Administration remboursera les fonds des bénéficiaires du projet. La démarche à adopter sera indiquée par le Conseil d'Administration à l'UE et aux différents acteurs.

Les évaluateurs ont aussi noté l'absence d'éclairage public (par lampadaires solaires) dans les quatre arrondissements, bien que les poteaux aient été installés.



3.8 Rôles des différentes parties prenantes

3.8.1 Le gouvernement camerounais

Le rôle du Gouvernement Camerounais dans la mise en œuvre des différents projets est observé à deux niveaux : l'apport de contrepartie et son implication à travers ses institutions et agence d'exécution pour d'autres projets.

- **En ce qui concerne les fonds de contrepartie**

Le retard ou l'arrêt de six des sept projets est mis en évidence et évoqué par la grande majorité des personnes interviewées lors de la visite de terrain. En effet le gouvernement du Cameroun a mis beaucoup de temps à déboursier sa contribution financière à certains projets (PERPREN, Mbakaou) et n'a apporté aucune contrepartie pour d'autres (ADEID, Agroils). Tous les projets ont en effet souffert de ce retard, voir absence de contrepartie. A titre d'exemple, les contributions dues à MIDIMA dans le cadre du projet PERPREN pour les exercices de 2018, 2019 et 2020 se font toujours attendre.

De même les lenteurs administratives de l'ARSEL, l'AER et du Ministère en charge de l'Energie pour répondre aux sollicitations du secteur privé Camerounais sont un facteur de blocage et de découragement. Selon la FECAME, les entreprises Camerounaises n'arrivent pas à décrocher les permis, licences et autres autorisations qui doivent leur permettre de développer les projets et de mobiliser les financements, du fait de l'absence de procédure d'urgence pour stimuler les investissements.

- **Implication dans la mise en œuvre des projets évalués**

L'Etat a joué un rôle important dans l'exécution des différents projets. Son implication en tant qu'agence d'exécution, à travers la MIDIMA, dans le cadre du projet PERPREN a permis de raccorder à ce jour environ 6000 ménages à l'Extrême nord.

Plusieurs autres agences gouvernementales ont œuvré à la mise en œuvre des projets, à l'instar du FEICOM, qui a été impliqué dans la quasi-totalité des projets et à activement contribué à mobiliser les Communes dans le cadre du projet Invest Elec, aux côtés de l'ARSEL, agissant en qualité de Maître d'ouvrage et de l'AER, l'un des partenaires.

Notons aussi qu'à travers le Fonds d'Energie Rurale (FER), l'AER a mobilisé des fonds pour le projet de Mbakaou Carrière. A titre d'illustration, le FER a déjà apporté 500 millions FCFA HT (763.358,7€) soit un montant net de 390 millions FCFA HT (595.419,8€), sur les 950 millions FCA HT (1.450.381,7€) attendus. Le montant restant dû à IED est attendu dans les budgets de 2020 et 2021.

En ce qui concerne le Plan VER actuellement en cours, la mise en œuvre est réalisée en totalité par trois entités gouvernementales : l'AER, le MINADER et le FEICOM, toutes les trois agissant en qualité de partenaires.

3.8.2 La Délégation de l'UE au Cameroun

Certains acteurs se sont plaints du rôle de la DUE par rapport aux faibles résultats de certains projets. A titre d'exemple, le responsable de l'ADEID a soutenu que la DUE, suite aux recommandations du bureau d'étude Danois INFORSE, a endossé l'abandon d'une technologie maîtrisée localement, peu coûteuse et bien adaptée aux conditions locales au profit d'un transfert d'une technologie, huit fois plus onéreuse. Les équipements fabriqués localement sont déjà utilisés de manière acceptable sur plus d'une dizaine de sites de micro-centrales hydro électriques au Cameroun avec des résultats satisfaisants. Cette décision de la DUE a finalement bloqué la mise en œuvre du projet, car ADEID n'a pu lever les fonds nécessaires pour combler le gap qu'implique l'importation d'une nouvelle technologie.

Les Maires des Hauts Plateaux ont également regretté le fait que leurs sollicitations auprès de la DUE de s'impliquer davantage dans le projet DER et de mieux contrôler les activités de EDD n'ont pas reçus les échos favorables. Ainsi, selon leurs propos, ED a décidé tout seul du traçage des lignes de distribution électrique, sans tenir compte des droits des propriétaires terriens, ni des us et coutumes locales en matière de concertation pour maintenir une cohésion sociale. Ainsi, le traçage des lignes exclut une bonne partie des populations. De plus, les Maires ont aussi exprimé leur regret par rapport à la décision assez tardive de la DUE, de dénoncer le processus de passation de marché du projet DER HP, deux ans après que la sélection des prestataires de services ait eu lieu. Un tel délai ne se justifie pas selon les Maires, qui ont subi avec succès tous les audits commandités par l'UE.

3.8.3 Les élus locaux

La mission a noté une faible implication des élus locaux sur les décisions stratégiques de certains projets. Ainsi les Maires concernés par les projets DER HP et Plan VER, bien qu'ayant contribué financièrement à ces projets, n'ont pas été consultés par rapport au traçage des lignes de distribution. Ces Maires ont reproché à EED d'avoir eu les mains libres pour décider tout seul des aspects qui concernent les élus, notamment le traçage des lignes de distribution électrique, le montant des redevances des ménages pour se raccorder, le choix des sites de barrages, etc.

3.8.4 Ménages et bénéficiaires

Beaucoup de ménages ayant payé les frais de raccordement se sont sentis lésés quand le projet DER HP a été mis à l'arrêt. En effet, chaque ménage a dû déboursier 30.000 FCFA (50€ environ). Au total, plus de 1.000 millions de FCFA (152.439€) ont été collectés et reversés dans le compte du projet ouvert au sein de la MC2. Certains ménages souhaitent rentrer en possession de leur contribution, tandis que d'autres réclament les services pour lesquelles ils ont payé ces redevances.

3.8.5 Autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets

Le tableau ci-dessous présente les autres acteurs, ainsi que les projets dans lesquels ils ont été impliqués à des divers niveaux : conception et élaboration des projets, apport financiers, accompagnement, mise en œuvre.

Projet	Acteurs	Statut
Mbakaou	IED ; IED Invest ; LB-GBA ; ZECO ; IEE ; Forgelcam	Secteur privé
	FFEM	Partenaire financier
Agroils	Venture Energy Ltd ; Ecosoluzioni Snc	Secteur privé
	Association des Femmes de Mankim	OSC
Invest'Elec	EED ; FECAME	Secteur privé
Electrification décentralisée (ADEID)	ADEID	OSC
DER Hauts Plateaux	EED ; CAMITEX	Secteur privé
	Syndicat des Maires des Communes des Hauts Plateaux	OSC
	Mairie de Saint-Germain-au-Mont-D'or, France	Partenaire
PERPREN II	/	/
Plan VER	/	/

3.9 Impacts des événements imprévus sur les projets

3.9.1 Insécurité non-maîtrisée

La montée de l'insécurité au Cameroun a porté atteinte à certains projets, notamment le projet PERPEN, où deux villages ne sont pas électrifiés à cause des intrusions fréquentes de Boko Haram. L'équipe d'évaluateurs n'a pas pu rendre dans ces localités que MIDIMA considère comme dangereuses et risquées.

De même, la crise dite « anglophone » dans Sud-Ouest et Nord-Ouest du Cameroun a perturbé l'approvisionnement en poteaux en bois pour les projets de la MIDIMA et Mbakaou. Aussi bien la coupure du bois et son transport sont encore perturbés.

3.9.2 Effet du COVID-19

La pandémie liée au Covid-19 a eu un impact sur cette phase d'évaluation. Elle a perturbé aussi la mise en œuvre des projets. En effet, l'importation des équipements prévus dans le projet Mbakaou a été retardée de plusieurs mois et il est encore incertain de savoir la date de livraison réelle des turbines et poteaux métalliques.

La pandémie a aussi ralenti le rythme de mise en œuvre de plusieurs chantiers pour des raisons sanitaires. Le semi-confinement a entraîné des difficultés de déplacement entre les localités et les règles de distanciation ont perturbés les rencontres et chantiers.

La phase d'évaluation a été également impactée par la non-disponibilité des plusieurs institutions pour les interviews (Banque Africaine, Banque Mondiale, GIZ, AFD) ; certaines des représentants de ces institutions étaient hors du pays au moment des visites de terrain.

4 Leçons apprises

4.1 Un contexte institutionnel et environnement peu attractif

Le contexte a peu évolué depuis la réforme des années 2010. Malgré la libéralisation du secteur, il existe encore énormément de barrières et de contraintes pour mettre en œuvre des projets d'électrification par le secteur privé local, tout comme par celui international. Le cadre réglementaire a besoin d'être plus attractif pour convaincre et retenir les investisseurs. Les autorités administratives sont réputées être très lentes pour répondre aux sollicitations du secteur privé pour obtenir les licences, concessions, autorisations et permis nécessaires. Une amélioration de l'attitude des diverses autorités administrative est souhaitée par les membres de la FECAME et les élus rencontrés.

4.2 Absence de standardisation des règles et procédures

L'absence de procédures standards et, certainement, d'un guichet unique rendent les projets d'électrification plus laborieux et coûteux en termes de temps et d'efforts à déployer par le secteur privé. Il s'agit de protocoles tels que les PPA standards pour les différentes technologies pour une production de moins 5MW, les conventions standards de raccordement, les guides environnementaux et d'inclusion sociales, les guides genres. Ainsi Mbakaou a dû mettre beaucoup de ressources et de temps pour élaborer et signer avec les autorités camerounaises les contrats d'achat et raccordement. Aucune des 200 entreprises encadrées par le projet Invest Elec n'a pu réussir à obtenir une licence ou concession d'électrification à cause du vide institutionnel.

4.3 Lourdeurs du Gouvernement par rapport aux décaissements

Le gouvernement du Cameroun doit repenser son approche pour appuyer les projets d'énergie durables. A travers la Facilité Energie, on a vu que le Gouvernement a la volonté politique d'accorder des aides et subvention pour les projets d'électrification et d'amélioration du cadre réglementaire et institutionnel. Cependant, l'Etat doit mettre en œuvre des mécanismes budgétaires souples qui permettent des décaissements dans les temps prévus afin d'éviter que les projets souffrent de retards et ainsi que les renchérissements des coûts qui sont souvent liés à ces retards. Ainsi l'Etat a plutôt failli à apporter le soutien promis lors de la mise en œuvre des sept projets à cause des retards pour décaisser les subventions. Aucun des sept projets n'a pu obtenir à temps de manière intégrale les contributions prévues. Cela a entraîné la fermeture de certains de projet et des retards considérables pour d'autres projets.

4.4 Mesures fiscales mises en place pouvant affecter les futurs projets d'électrification rurale

Depuis 2019, l'Etat a suspendu l'exonération sur les taxes pour les projets d'électrification au Cameroun. Seuls les projets ayant débuté à partir de 2019 sont impactés. Les projets initiés dans le cadre des deux appels à propositions et ceux en cours d'exécution ne sont pas concernés par cette mesure. Bien que les projets soumis à cette évaluation n'ont pas été affectés par cette fiscalité, cette mesure devrait à l'avenir renchérir les coûts d'électrification rurale et pourrait décourager les investissements privés.

5 Recommandations spécifiques par rapport à la Facilité Energie

5.1 Mécanismes pour le décaissement des fonds de contrepartie par l'État

La quasi-totalité des projets soumis à l'évaluation n'ont pas reçu les fonds de contrepartie de l'État. D'autres en revanche, à l'instar de PERPREN et Mbakaou carrière ont reçu à ce jour une partie du cofinancement prévu. Cette défaillance montre l'existence d'une complexité dans la mécanique du budget du gouvernement, dont les engagements formels de cofinancement établis lors de la réalisation des contrats de subvention ne sont pas respectés.

La création du Fonds de Développement du Secteur de l'Électricité (FDSE) en Août dernier pourrait être un début de solution à la mise à disposition des fonds de contrepartie. Le Fonds représente un compte d'affectation spéciale destiné entre autres à financer la contrepartie de l'État en dépenses réelles dans le cadre des projets à financement conjoint. N'ayant cependant pas la certitude qu'il représentera une réponse satisfaisante dans le long terme (si l'on se réfère au Fonds d'Énergie Rurale -FER-, qui n'a réellement pas joué son rôle depuis sa création en 2009) pour le développement du secteur de l'électricité, le mécanisme proposé pour inciter le gouvernement à apporter le cofinancement prévu, serait que l'UE échelonne ses décaissements sur la base des ceux effectués par le gouvernement.

5.2 Soutenir les projets proposant des solutions adaptées au contexte technologique, économique et social local

Le projet ADEID fait un cas de figure dans la promotion des technologies locales. Le projet avait été retenu par la Facilité Energie sur la base de l'utilisation des technologies localement produites (low tech), installées sur des sites de micro centrales hydroélectriques encore opérationnelles et dont les preuves de leur efficacité sont vérifiables sur le terrain.

Il existe au Cameroun plusieurs entrepreneurs locaux qui sont actifs dans la production de turbines et équipements électro mécaniques utilisés pour la production d'électricité à partir des micros centrales hydroélectriques (capacités installées maximales de 200kW). La continuation du financement du projet ADEID n'étant plus envisageable, il existe tout de même une complémentarité avec le programme SUNREF, mis en place par l'AFD au Cameroun depuis 2019. Il s'agit d'un dispositif de financement des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique à travers lequel les promoteurs de projets peuvent bénéficier auprès du réseau de banques commerciales de prêts à des conditions avantageuses, sur la base d'une ligne de crédit de l'AFD. Ce programme représente ainsi une opportunité de financement pour la reprise du projet ADEID.

Par ailleurs il est recommandable de faire du blending sur ce type de projet.

5.3 Intégration de l'approche genre dans les projets d'électrification rurale

Bien que cela soit difficile à mettre en place pour les projets en cours, voir en phase de finalisation, il s'avère important à l'avenir d'intégrer, lors de la validation des projets, des guides et indicateurs vérifiables en rapport avec le genre, pour assurer une meilleure prise en compte des intérêts des femmes dans le secteur de l'électrification rurale.

Cette intégration du genre dans les projets d'électrification pourrait concrètement être vérifiée en amont, par l'inclusion d'activités de promotion des femmes dans la mise en œuvre des

projets. En aval, à travers les activités génératrices créées et gérées par des femmes : dans le secteur primaire, notamment agro-pastoral intégrant l'énergie (irrigation agricole, élevage, etc.) ; le secteur secondaire (agro-industrie et transformation locale) ; le secteur tertiaire (commerce, moulins, ateliers de couture, coiffure, TIC, etc.), incluant aussi la formation et le renforcement des capacités des femmes, y compris dans les métiers de l'énergie.

5.4 Implémenter les procédures et règles facilitant la mise en place des projets d'électrification Hors Réseau (EHR)

Dans le cadre de Facilité d'Assistance Technique Énergie Durable Pour Tous (SE4ALL) financé par l'UE, un ensemble de procédures et règles minimales pour l'EHR a été mis en place, incluant :

- i) Manuel de procédures pour l'électrification rurale hors réseau
- ii) Règles techniques minimales pour l'électrification rurale hors réseau
- iii) Manuel de procédures relatif à la production indépendante d'énergie électrique d'origine renouvelable raccordée aux réseaux électriques nationaux
- iv) Manuel de procédures d'électrification rurale par extension des réseaux

A ce jour, la mise en application de ces procédures et règles n'est pas effective, du fait de l'absence d'appropriation et de dissémination par le gouvernement, vers les acteurs du secteur, des prescriptions qui y sont contenus. Toutefois, les mesures prescrites devront être mise en application lors de l'implémentation du PERACE, actuellement en cours et financé par la Banque Mondiale.

5.5 Renforcer le rôle des associations des consommateurs et soutenir leurs actions sur le terrain

Dans le cadre du projet DER HP, plus de 100 millions de FCFA ont été collectés chez les futurs bénéficiaires. Ces usagers étant pour la plupart des ménages défavorisés ont du mal à récupérer les sommes avancées (environ 50euro par ménage). De plus, l'absence d'entretien et maintenance du réseau par l'opérateur ENEO rend difficile l'accès à l'électricité à certains ménages raccordés aux réseaux DER HP et PERPREN.

Plusieurs associations de consommateurs existent à ce jour au Cameroun, on peut citer entre autres : l'Association citoyenne des consommateurs d'énergie, d'eau, de gaz et des télécommunications (ACCEEGT) ; la Ligue Camerounaise des Consommateurs (LCC) ; le Réseau associatif des consommateurs de l'énergie (RACE). Les actions de ces associations sur le terrain nécessitent d'être encadrées et soutenues. Dans cette optique, des programmes similaires au PISCCA (Projets Innovants des Sociétés Civiles et Coalitions d'Acteurs) et au PROCIVIS (Programme d'Appui à la Citoyenneté Active au Cameroun), auxquelles l'on associerait des composantes ciblant spécifiquement l'électrification rurale et visant entre autres des plaidoyers, pourraient contribuer à renforcer le rôle de ces associations, pour une meilleure défense des intérêts des consommateurs d'énergie.

5.6 Renforcement des communes et élus locaux

Parmi les compétences transférées aux Communes dans le cadre de la décentralisation (Articles : 127, 158), on note qu'il est désormais exigé de recueillir les avis des élus locaux dans la mise en œuvre des projets d'électrification des zones nécessiteuses et à l'éclairage des voies publiques. La présente évaluation a permis de constater que les communes n'ont pas la ressource humaine qualifiée pour la conception, l'implémentation, le contrôle et le suivi

des projets d'électrification rurale. La plupart des projets soumis à cette évaluation n'avaient pas pour objectif de renforcer les capacités des élus locaux, ce qui a conduit à des conflits.

Afin d'éviter cette situation à l'avenir, le renforcement des capacités des élus locaux s'avère être une nécessité et pourrait se faire à travers le Programme d'Appui au Développement Communal (PRADEC) en cours et mis en œuvre par la GIZ, le renforcement des élus et agents municipaux dans leurs rôles, tâches et responsabilités étant l'une des activités majeures du programme. L'extension PRADEC sur l'ensemble du territoire national permettrait ainsi à tous les élus locaux d'acquérir des compétences techniques utiles à la conception, l'implémentation, les diverses démarches administratives et le suivi des projets d'électrification rurale.

Les projets d'électrification devraient systématiquement avoir une composante renforcement des capacités des élus locaux.

5.7 Favoriser le blending pour les projets visant l'accès.

Le faible résultat des projets financés par la Facilité Energie au Cameroun mérite une réflexion quant à la pérennité des projets fortement subventionnés, spécialement si ces projets sont portés par le secteur privé. Les projets ADEID, Agroil and Mbakaou enseignent que les fortes doses de subvention n'ont pas contribué à faire des modèles de réussite. Au contraire, la dépendance aux subventions surenchérit les coûts et étouffe d'une manière ou une autre l'esprit d'entrepreneuriat qui consiste à trouver des solutions viables aux défis rencontrés au lieu du réflexe d'abandonner.

D'autre part, un financement du type blending, supposant que la partie privée prend un risque conséquent en s'endettant et en amenant une partie du capital, s'avère plus approprié pour éviter de financer des projets mal ficelés, immatures ou de soi-disant entrepreneurs voulant seulement profiter de subventions.

Un financement de type blending pour les projets portés par le secteur privé dans le cadre de la facilité énergie au Cameroun aurait pu éviter quelques gâchis, en ce sens que si l'entrepreneur engage ses propres fonds dans le projet, il veillera davantage pour en faire un succès.

En somme la mission d'évaluation recommande des types de financement blending pour les projets d'accès à l'énergie, surtout si ces projets promus par le secteur privé. Le blending permet de garantir un niveau de rentabilité si le marché n'est pas encore mature.

6 Réponses aux questions d'évaluation

6.1 Pertinence

La pertinence de la conception de la Facilité Energie au niveau global a été largement démontrée en ce sens qu'elle a permis un accès durable aux services énergétiques à près de 15 millions de personnes à travers 150 projets financés⁴. La Facilité Energie a permis d'améliorer considérablement l'accès à des services énergétiques modernes et durables dans la plupart des pays ACP. Elle a aussi permis à plusieurs pays de se doter de cadres réglementaires plus adaptés.

Au niveau du Cameroun, les résultats ont été moins satisfaisants. Les causes et raisons sont analysées dans les paragraphes ci-dessus.

6.1.1 La conception de la Facilité Energie correspond-elle aux besoins spécifiques du Cameroun ?

Dans les années 2010, le Cameroun était confronté avec un niveau d'électrification et d'accès aux énergies modernes très bas, de l'ordre de 28.5% en 2005, avec un taux d'électrification rurale de 10%, ce qui est incompatible avec les plans et stratégies et politiques de développement durable du pays.

Les deux appels à propositions⁵ de la Facilité Energie couvraient le secteur de l'accès à l'énergie avec un accent particulier sur l'électrification rurale, et étaient alignés avec :

- La loi 2011, libéralisant le secteur de l'électricité au Cameroun ;
- L'émergence de projets de production indépendante d'électricité dans le pays
- La problématique d'accès à l'électricité à travers l'extension du réseau ;
- Le développement des capacités de production électrique basée sur les énergies renouvelables ;
- Le développement du secteur de l'électricité au Cameroun (surtout en zone rurale)

Les projets soumis dans le cadre de ces deux appels s'inscrivaient dans le contexte de libéralisation du secteur électrique, suivant la Loi n°2011/022 du 14 décembre 2011, favorisant l'émergence de projets de production indépendante d'électricité (*dont entre autres, le développement de centrales de production hydroélectrique de capacité inférieure à 5MW*).

6.1.2 Les activités mises en œuvre sont-elles cohérentes relativement au contexte, au cadre institutionnel et aux contraintes du secteur ?

Les sept projets évalués ont été formulés dans l'optique de relever le niveau d'accès aux services énergétiques modernes à travers :

- Des investissements directs pour la génération d'électricité à partir de petites centrales hydroélectriques, plus des mini réseaux de distribution dans le cas de DER HP, Plan VER, Mbakaou ou encore ADEID
- L'extension du réseau à partir des lignes MT d'ENEO dans le nord du pays avec le projet PERPEN II (qui est une suite du projet PERPEN de la MIDIMA visant à contribuer à stabilisation de cette zone du Cameroun)

⁴ https://ec.europa.eu/europeaid/where/acp/regional-cooperation/energy/index_fr.htm

⁵ EuropeAid/129364/C/ACT/Multi, en 2010 et Europe Aid/133481/C/ACT/Multi en 2013

- Sensibilisation et développement des capacités des communes et du secteur privé pour promouvoir des investissements dans le secteur de l'électrification rurale dans le cas d'Invest Elec.
- Production de jatropha comme biodiésel dans le cas du projet Agroils.

La conception de ces projets répondait adéquatement au besoin du pays de (i) reformer le secteur, (ii) de relever le niveau d'électrification, (iii) d'introduire le secteur privé comme agent de changement afin de suppléer les efforts de l'Etat. De manière générale, ces projets sont cohérents au contexte global du Cameroun avec des degrés de maturité variables au niveau de la conception et de l'évaluation ex antes. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'appréciation qui a été faite pour les projets individuels :

Projet	Cohérence et pertinence	Notes
Mbakaou	Fort	Le projet intervient dans le cadre de la libéralisation du secteur, mettant en avant le développement des petites centrales hydroélectriques de capacité inférieure à 5MW. Il a contribué à apporter des solutions à un ensemble de préoccupations d'ordre réglementaire, incitatif, institutionnel et de gouvernance : octroi des autorisations, production indépendante d'électricité, contrat de rachat de l'électricité, partenariat public privé, ...
Agroils	Faible	Le projet visait à améliorer les conditions de vie des populations rurales hors réseau, à travers l'électrification basée sur la production de Jatropha. Il répond à un besoin précis du fait qu'il intègre le nexus agriculture-énergie. Cependant, le projet n'a pu permettre de produire les quantités de biodiesels nécessaires pour remplacer le gasoil majoritairement utilisé par les groupes électrogènes dans cette localité.
Invest'Elec	Moyen	Compte tenu des faibles moyens de l'Etat et surtout l'état de la gouvernance du secteur, ce projet visant à sensibiliser et développer les capacités des communes et du secteur privé pour promouvoir les investissements privés dans le secteur électrique correspondait à un besoin justifié.
ADEID	Fort	Ce projet visant à améliorer l'accès à l'énergie dans les zones rurales non desservies (de 7 à 20%) et à augmenter le niveau de vie des populations de l'ordre de 3.3% correspond aux besoins du Cameroun et aux objectifs de la Facilité Energie.
DER Hauts Plateaux	Fort	Le projet est implémenté dans quatre communes du département des hauts-plateaux et s'inscrit dans une logique d'extension du réseau à travers la construction des lignes BT et MT (<i>phase d'investissements prioritaires</i>) dans l'optique de faciliter l'accès à l'électricité (<i>de généralisation de l'accès à l'électricité</i>). DER HP s'inscrit dans les orientations apportées par le DSCE adoptées en 2009 ; l'initiative visait entre autres de résorber le déficit énergétique à l'horizon 2035 pour atteindre les objectifs de croissance escomptés.
PERPREN II	Fort	Le projet vise l'électrification de 16 villages par extension de réseau afin de contribuer directement à l'accès à

		l'énergie moderne au Cameroun et contribuer à stabiliser l'extrême nord.
Plan VER	Fort	Le projet a un focus sur l'accroissement de l'énergie en quantité et en qualité, avec un accent particulier sur le développement des usages productifs et la valorisation agricole. Ce qui cadre avec la stratégie globale visant à passer à une agriculture de seconde génération.

6.1.3 Qualité des cadres logiques

L'analyse des CL a permis de mieux comprendre la logique d'intervention de chaque projet et ainsi que les orientations choisies pour la mise en œuvre des activités, ainsi que les partenariats développés et notamment l'examen de la cohérence de la chaîne verticale des objectifs ainsi que celle des résultats attendus.

Cette analyse révèle que les CL ont été en général bien conçus, quantifiés et mesurables. Malheureusement la plupart des actions n'ont pas abouti ou sont encore en cours, ce qui rend l'exercice d'évaluation des CL hasardeuse, en l'absence de résultats vérifiables sur le terrain.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des avis formulés par projet.

Projet	Qualité du CL	Notes
Mbakaou	Fort	Présente une cohérence entre la logique d'intervention, les objectifs et les activités. Les indicateurs sont bien définis mais pourraient être plus précis par rapport au nombre de bénéficiaires potentiels.
Agroils	Faible	Manque de support scientifique / données validées pour étayer les suppositions et prévisions de production. Le jatropha était à la mode dans un contexte où le monde était prêt à tout pour trouver des solutions à la crise énergétique des années 2010 caractérisée par la flambée des cours du pétrole.
Invest'Elect	Moyen	Ne présente pas d'indicateurs relatifs aux investissements tangibles que l'action pourrait drainer pour le secteur. Les actions de formation de PME, la visite d'expérience et la distribution de guide ISE ne garantissent pas une amélioration des investissements dans le secteur.
ADEID	Faible	Contractions entre les chiffres indiqués dans les objectifs généraux et ceux mentionnés dans les indicateurs des objectifs adéquats. Manque d'adéquation entre les activités prévues et les moyens requis pour atteindre les objectifs.
DER HP	Fort	Les indicateurs mentionnaient la construction d'un barrage et des activités d'extensions de réseaux pour raccorder les communes Baham, Batie, Bangou, Bamendjou et villages des Hauts Plateaux. Electrification de 100% des pôles de développement avec les sous objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de raccordement des ménages : de 10% en moyenne, à près de 70% dans les pôles de développement ▪ Electrification de 100% des centres de santé, des écoles, lycées, collèges, chefferies, lieux de cultes ▪ 100% de la population a accès à une école et un centre de santé électrifié et un système de pompage AEP électrifiés

		<ul style="list-style-type: none"> Création d'au moins 100 nouvelles AGR et renforcement d'au moins 100 AGR existantes
PERPREN II	Fort	Les indicateurs du projet sont bien définis et mesurables. Avec un objectif de 92.64 km de MT, 40.47 km de BT et 9.000 ménages à raccorder.
Plan VER	Fort	Les indicateurs mentionnaient le branchement de 6.500 ménages pour toucher 40.000 habitants, 200 projet agro-pastorale et l'électrification des écoles et centre de santé.

6.2 Efficacité

L'efficacité de la Facilité Energie a été à ce jour faible, compte des résultats atteints, l'arrêt prématuré de 3 des 7 projets et du retard accumulé pour les tous les projets. Néanmoins la compétition des projets Mbakaou, Plan Ver et PERPEN pourrait donner une note moyenne.

6.2.1 L'aide a-t-elle contribué à l'amélioration de la capacité des acteurs du secteur ?

De manière générale, l'efficacité des projets retenus est plutôt faible avec 3 projets abandonnés (DER HP, Agroils et ADEID), 3 encours grâce à des conventions d'extensions de délais (MINIMA, Plan Ver et MIDIMA) et un seul clôturé dans les temps à ce jour (Invest Elec). Tous les projets ont connu du retard. Tous les projets ont connu des difficultés pour mobiliser le cofinancement du gouvernement du Cameroun.

L'amélioration de la capacité des acteurs est fondamentale pour faire avancer les politiques mais aussi mettre en œuvre des projets d'accès à l'énergie moderne de manière durable à travers le transfert de savoir-faire, la formation et l'expérience. Les appréciations par projet sont données dans le tableau suivant.

Projet	Efficacité	Notes
Mbakaou	Faible	Le projet a introduit des techniques modernes pour le génie civil et la construction de petits barrages. Il n'y a pas eu de formation formelle mais sur le tas, l'entreprise de génie civil a pu développer ses capacités en matière de terrassement et de dénivellement pour les centrales hydro. L'apport le plus percutant du projet reste l'effort commun entre IED, ENEO et ARSEL pour formuler ensemble un modèle de contrat d'achat, de concession et de convention de raccordement en ce qui concerne la petite hydro électricité. En ce sens, ce projet peut être vu comme un projet pilote au Cameroun, ouvrant la voie pour d'autres projets similaires. Ceci est surtout important car le Gouvernement envisage l'exploitation de centaines de sites de petite hydro électricité.
Agroils	Faible	Quatre semaines de formation/renforcement de capacités initialement prévues pour les agriculteurs, aux techniques de culture et production du jatropha. Projet arrêté sans réalisation de cette activité.
Invest'Elec	Moyen	A travers l'identification de sites (hydro et biomasse), plusieurs séances de formation des acteurs, voyages d'étude et l'élaboration d'un cadre réglementaire pour attirer les investissements du secteur privé.

ADEID	Faible	A part les études de faisabilité, aucun des projets n'a pu être mené à bout. Les activités de formation n'ont pas eu lieu car le projet a prématurément été arrêté.
DER HP	Moyen	Les prévisions de renforcement des capacités des acteurs n'ont pas eu lieu car le projet fut arrêté prématurément.
PERPREN II	Moyen	Le projet visait à renforcer les capacités des acteurs pour développer, construire et gérer des raccordements à partir de ligne MT/BT. Les formations prévues ne sont pas réalisées à cause l'indisponibilité des ressources (<i>contrepartie de l'Etat</i>). Les fonds de contrepartie qui devaient supporter le volet formation et renforcement des capacités ont tardé. A ce jour, l'Etat n'a pas encore payé les fonds de contrepartie de 2018, 2019 et 2020. Ces paiements sont en cours de traitement.
Plan VER	Faible	Projet en cours, activité prévue pour les agents de l'AER et du MINADER, mais non encore réalisée.

6.2.2 L'aide a-t-elle contribué à l'amélioration du cadre législatif et réglementaire ?

Un cadre législatif et réglementaire clair, transparent et attractif est nécessaire pour attirer les investissements du secteur privé. La contribution de la Facilité énergie à améliorer le cadre législatif et réglementaire est moyenne voire faible. Seul deux des projets, à savoir Invest Elec et Mbakaou, ont eu à développer des activités qui ont permis d'améliorer le cadre réglementaire au Cameroun. Invest Elec a fortifié le cadre de PPP dans l'électrification rurale. Mbakaou a également contribué aux concertations et exercices qui ont permis de formuler des PPA et aux conventions de raccordement dans le secteur de la Petite Hydroélectricité. La contribution des 5 autres projets est cependant faible voire inexistante

Projet	Efficacité	Notes
Mbakaou	Fort	L'action a contribué à améliorer le cadre réglementaire, du fait de l'octroi de diverses autorisations (<i>construction, exploitation, etc.</i>), de la signature d'un contrat de rachat d'électricité avec ENEO et de l'apport du financement public à travers le Fonds d'Energie Rurale. Le PPA et la convention de raccordement développé dans le cadre de Mbakaou pourra servir de <i>blue print</i> pour tous les autres projets de PCH à venir au Cameroun.
Agroils	Faible	Il n'y a pas eu de réelles améliorations du cadre législatif et réglementaire dans le cadre de ce projet arrêté prématurément.
Invest'Elec	Fort	L'action a contribué au dialogue PPP et à sensibiliser les municipalités, mais n'a pas pu élaborer de politiques aptes à dérisquer les investissements du secteur privé. L'implication de la FECAME a permis susciter de l'intérêt et de la vocation chez des dizaines d'entreprises Camerounaises. Invest Elec phase 2 devrait permettre de développer les actions pouvant réellement améliorer le cadre réglementaire et rendre le secteur plus attractif pour les investissements.
ADEID	Faible	Ce projet met à nu le dysfonctionnement entre l'Etat et les acteurs du secteur dans la mesure l'Etat n'a pas tenu à ses engagements concernant la contrepartie financière. Ainsi les actions visant à renforcer le cadre législatif et réglementaires pour l'hydroélectricité n'ont pas pu avoir lieu.

DER HP	Moyen	Ce projet, arrêté avant son terme, n'a pas pu mettre en œuvre des actions qui améliorent le cadre législatif et réglementaire. Cependant, ce projet a démontré la possibilité de partenariat publics-privés. L'on note la mise en place d'un PPP via le transfert dans la concession d'ENEO, par la réception MINEE/AES-SONEL, et la reprise en exploitation.
PERPREN II	Faible	Les activités du projet n'ont pas un lien direct avec le renforcement du cadre législatif et réglementaire. Par conséquent, le projet n'a pas eu un impact direct sur la régulation.
Plan VER	Faible	Projet en cours, pas encore d'activités pouvant aboutir à une amélioration du cadre législatif et réglementaire.

6.2.3 L'aide a-t-elle contribué à l'amélioration de la qualité et à l'accès aux services énergétique modernes ?

La quantité (*MW, ligne de distribution, etc.*) et la qualité (*service continu*) sont des facteurs importants pour améliorer l'accès aux services énergétiques. A ce niveau, on peut affirmer que les projets soutenus par la Facilité Cameroun n'ont pas encore eu les effets escomptés. A l'heure actuelle, seul le projet PERPREN II a pu raccorder 14 des 16 villages prévus et améliorer le taux d'électrification de la région de l'Extrême Nord du Cameroun de 3%. DER HP a réussi aussi à brancher 400 ménages, avant son arrêt.

Le tableau suivant dresse à partir des documents disponibles les contributions des différents projets.

Projet	Efficacité	Notes
Mbakaou	Moyen	Le projet est en cours et les informations disponibles à ce stade ne permettent pas encore d'être fixés. Toutefois, l'action conduira à améliorer la qualité de l'accès, avec un taux de disponibilité de la PCH à 95% et 3178 MWh distribués. Puisque le projet n'est pas encore en phase d'exploitation, il est hasardeux de porter un jugement final sur les indicateurs. On ne peut pas encore juger la fiabilité des services électriques prévus, ni le nombre de ménages qui seront raccordés. Il faudrait aussi patienter plusieurs années pour voir l'impact sur les activités génératrices de revenus (AGR). A l'heure actuelle, les rapports annuels et les missions de contrôle permettent de vérifier l'état d'avancement et analyser les besoins de recadrement du cadre logique. Les différents avenants réalisés dans le cadre du projet ont été pour des prolongations de délais ou l'intégration d'acteurs type IED Invest Cameroun ou FER, mais pas pour une modification du cadre logique.
Agroils	Faible	Projet arrêté et donc aucune contribution à l'accès aux services énergétiques modernes.
Invest'Elec	Faible	L'action n'a pas permis un accès direct aux services énergétiques moderne, bien qu'elle ait identifié des sites potentiels de production et produit un guide pour promouvoir les investissements.
ADEID	Faible	N'ayant pas pu livrer les 4 ouvrages prévues, ce projet n'a pas contribué à l'accès aux services énergétiques moderne des populations et institutions.

DER HP	Moyen	Oui, environ 400 demandeurs étaient effectivement branchés. En plus des installations des lampadaires connectés au réseau électrique BT, des prototypes de lampadaires solaires complets ont été validés et implantés.
PERPREN II	Fort	L'indicateur principal était la construction des réseaux dans les 16 localités par MIDIMA et leur mise en service par ENEO pour accorder 16 villages soit, 9.000 ménages. A ce jour, seuls 14 villages sont raccordés pour 5.817 branchements seulement. Les activités sont en cours néanmoins. Au démarrage du projet le taux de couverture a été à 11%. Le projet a permis une évolution de 3% Le projet a répertorié 331 types de AGR (<i>menuiseries, moulins, soudure, coiffure, etc.</i>) et permis de créer et ou renforcer 176 micro-entreprises. Dans chaque village un comité de gestion de l'électricité a pu être créé et être doté d'outils de montage de microprojets.
Plan VER	Faible	Ce projet n'a pas encore démarré les travaux prévus pour électrifier les zones identifiées ; par conséquent il n'a pas contribué à ce jour à l'amélioration de l'accès aux services énergétiques.

6.2.4 L'aide a-t-elle contribué à l'amélioration de la performance globale et à l'équilibre du secteur ?

La contribution de la Facilité Energie à l'amélioration de la performance globale de l'équilibre du secteur est très faible. Les actions ont été sélectionnées sur la base de leur contribution potentielle à la performance globale et à l'équilibre du secteur de l'énergie mais le nombre important de projets abandonnés (3 sur 7) et de projets toujours en cours (3 sur 7) indiquent une faible performance *de facto*.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des inputs des différents projets à partir des documents disponibles.

Projet	Efficacité	Notes
Mbakaou	Faible	Le projet est encore en cours, mais présente une opportunité réelle pour résorber le déficit en matière d'accès à des sources fiables et abordables d'électricité dans la région. La puissance prévue est de 1.4 MW extensible à 2.8 MW. L'état d'avancement des travaux est prometteur et permet d'espérer une mise en service dans le premier semestre de 2021, ouvrant ainsi la voie à des possibilités de réplification à travers le pays.
Agroils	Faible	Le projet n'a pas été poursuivi jusqu'à l'observation de tels résultats.
Invest'Elec	Moyen	De manière indirecte les formations, l'identification de plus de 200 sites et l'élaboration de guides pour investir dans le secteur de l'électrification rurale peuvent contribuer (ou du moins inciter à) l'amélioration de la performance globale et à l'équilibre du secteur.
ADEID	Faible	Le projet n'a pas contribué à l'équilibre du secteur car il n'a pas livré les produits prévus et atteint les résultats.
DER HP	Moyen	Au regard des grands travaux déjà réalisés avant son abandon, on peut estimer que le projet a contribué positivement à l'amélioration de la performance globale du secteur en

		permettant des centaines de ménages d'être raccordés. .
PERPREN II	Fort	Oui à travers la provision d'électricité à 16 villages.
Plan VER	Faible	Projet en cours et pas encore de réponse à ce stade.

6.2.5 Évaluer l'efficacité des organisations mise en place (comité de pilotage, maîtrise d'ouvrage, et autres), leurs fonctionnements et le processus de prise et de suivi des décisions

Les performances dans la mise œuvre des projets dépendent directement du niveau d'organisation et d'efficacité de parties impliquées. La coordination des activités et tâches entre les parties impliquées s'avère importante pour délivrer les produits et atteindre les résultats dans les délais prescrits et au moindre coût.

L'efficacité des organisations dans la mise en place des 7 projets est globalement moyenne. Les Comités de pilotage ont fonctionné, mais les personnes impliquées n'ont pas pu faire le plaidoyer nécessaire au niveau du Ministère des Finances du Cameroun afin de libérer à temps les subventions promises. Le défaut de franche collaboration entre partenaires a entraîné l'arrêt de certains projets (Agroils) ou porté fortement atteinte à l'efficacité d'autres projets (Der HP). Les communications entre les parties n'ont pas toujours été souples comme dans le cas du projet DER HP et Invest Elec (ARSEL/EED)

Projet	Efficacité	Notes
Mbakaou	Fort	La réalisation et l'aboutissement de ce projet nécessitent la contribution de plusieurs partenaires tels que : l'ARSEL, le MINDCAF, le MINEPDED, le MINUDH, le MINMIDT, ENEO. La collaboration avec ces différents acteurs s'est bien déroulée, étant donné que toutes les autorisations ont été accordées et un contrat de rachat d'électricité a été signé.
Agroils	Faible	Les divergences entre les 2 partenaires impliqués dans ce projet ont contribué à miner ce projet.
Invest'Elec	Moyen	Le partenariat entre ARSEL et IED Invest, AER, ENEO et MINEE a bien fonctionné dans la mesure où toutes les activités prévues ont été menées avec divers degrés de réussite. Cependant le transfert des actifs du projet de l'ARSEL à l'AER ne s'est pas bien déroulé et a entraîné un manque de pérennisation des acquis.
ADEID	Faible	Les parties prenantes n'ont pas pu mettre sur pied une organisation solide, ce qui a entraîné beaucoup de retards et des incompréhensions mutuelles. L'Etat n'a pas tenu ses engagements pour sa contribution financière.
DER HP	Moyen	Beaucoup de divergences entre les Maires et IED ont été notées. De même, la communication entre la DUE et les Maires n'a pas été souple dans la mesure où les élus locaux se sont sentis non-compris ou ignorés. Les divergences entre IED et EDD ont également retardé la mise en œuvre du projet,
PERPREN II	Faible	Le partenariat avec MIDIMA / ENEO a été satisfaisant, MIDIMA a pu livrer les lignes et branchement à EOE qui en assure la l'exploitation.
Plan VER	Moyen	Le partenariat entre l'AER et les Maires est satisfaisant car un dialogue régulier est établi. En revanche, la paternité du projet n'est pas claire entre AER et le Ministère de l'agriculture. .

6.3 Efficience

L'efficience des projets en revue est plutôt moyenne.

Les trois actions arrêtées (Agroils, ADEID et DER HP) n'ont pas permis d'évaluer les impacts finaux sur les bénéficiaires. Les montants des subventions engagées pour ces actions et les efforts fournis sans produire les résultats attendus permettent de les qualifier de « projets sans impacts ». Le retard considérable des projets Mbakaou, MIDIMA et Plan VER indique aussi une certaine inefficience. A ce jour les budgets et les efforts déployés ont fournis peu de résultats palpables en ce sens que les diverses centrales ne sont pas encore fonctionnelles pour produire de l'électricité. En revanche le volet extension de réseau a connu plus de succès avec le projet PERPEN II, et avec DER HP dans une moindre mesure.

6.3.1 Le choix de la mise en œuvre était-il le plus approprié en rapport à aux alternatives, entre autres, de l'appui budgétaire, du *blending* ou d'un projet financé par une convention de financement ?

Pour la majorité des projets soutenus par des institutions publiques - à savoir PERPEN II, DER HP, Plan Ver et Invest Elec - la subvention de la Facilité Energie semble le moyen le plus approprié. Ces projets visent à renforcer le service public d'électrification à travers le renforcement des communes et du réseau de l'ENEO. Par contre les projets MBakaou et Agroils aurait pu faire appel au *blending* compte tenu du caractère privé de ces projets.

Projet	Efficience	Notes
Mbakaou	Moyen	Dans le cadre de projet, une concession d'électrification rurale est accordée à IED qui a installé une centrale hydro électrique et un mini réseau. Une filiale d'IED va s'occuper de l'exploitation et de la facturation de l'électricité. De fait, un mode de financement du type <i>blending</i> aurait été plus approprié pour ce type de projet.
Agroils	Moyen	Les bases de ce projet n'ont pas été solides car il n'y avait aucune expérience viable au Cameroun (et ni dans les pays voisins) de « projet jatropha » qui aurait permis d'atteindre les résultats attendus. Avec la connaissance actuelle, ce projet n'aurait pas dû être financé.
Invest'Elec	Fort	Ce projet visant la sensibilisation et le renforcement des capacités à partir de subventions de l'UE et du Gouvernement camerounais est parfaitement acceptable. Ainsi les ressources publiques peuvent servir de levier pour l'implication des investisseurs privés. Cependant, les supports budgétaires en matière de gouvernance du secteur de l'énergie n'ont pas toujours fonctionné au Cameroun.
ADEID	Faible	Ce projet témoigne plutôt une forme de gâchis. En effet, le changement vers une technologie 8 fois plus chère sans apport budgétaire supplémentaire a porté atteinte à la viabilité du projet et conduit à son abandon. Surtout, les populations visées ont été perdantes car les technologies préalablement retenues pouvaient satisfaire leurs besoins (et apporter des retombées économiques supplémentaires).
DER HP	Faible	Le DER HP aurait pu être une véritable model de partenariat entre le gouvernement du Cameroun, les Communes et les populations bénéficiaires. En effet les communes ont contribué aux financements et les populations ont payé à l'avance les redevances pour avoir le droit de se raccorder,

		dès que l'électricité aurait été disponible. Malheureusement les procédures de passation de marché n'ont pas été respectées, et le projet n'a pas abouti.
PERPREN II	Moyen	Le projet PERPREN II consistait à faire des extensions de réseaux pour connecter les populations pauvres et vulnérables (dans l'extrême nord du Cameroun, région en proie aux groupes armés et terroristes). Les réseaux ont par la suite été transférés à ENEO pour exploitation et entretien. Ainsi cette subvention se justifie largement pour sécuriser les populations et amener le confort au niveau des villages.
Plan VER	Moyen	La démarche et les objectifs du Plan VER sont semblables PERPREN II et le DER HP, ce qui justifie un financement sous forme de subvention.

6.3.2 La structure de l'action et les modalités de mise en œuvre étaient-elles adaptées aux objectifs ?

Tous les projets évalués ont eu des retards, ce qui a surenchérit les coûts, créé des frictions entre partenaires et découragé les bénéficiaires, lassés des promesses non tenues. Ainsi, sur cette question, la performance globale des projets financés de la Facilité Energie est plutôt moyenne.

Projet	Efficiences	Notes
Mbakaou	Moyen	Jusqu'à présent, les attentes envers les partenaires ont été satisfaites, le projet suit son cours malgré les retards.
Agroils	Faible	Le projet est arrêté car les partenaires n'ont pas pu s'entendre. Le manque de cohésion et d'approches communes entre les acteurs de projet n'ont pas permis d'atteindre les résultats attendus.
Invest'Elec	Moyen	Les partage des rôles entre les différents partenaires était adéquat et a permis de boucler l'ensemble des activités du projet. Cependant, ARSEL n'a pas été satisfait des prestations du partenaire privé.
ADEID	Faible	Quelques disfonctionnements et problèmes de communication ont été évoqués, mais c'est surtout le changement de la technologie qui a étouffé le projet.
DER HP	Moyen	La coordination des activités entre les parties prenantes s'est déroulée convenablement, mise à part le fait que les Maires se sont sentis mis à l'écart par rapport à certaines décisions. Cependant, le processus de passation des marchés qui ne respectait pas les procédures a conduit à l'arrêt du projet.
PERPREN II	Moyen	Malgré les retards et problèmes liés aux procédures de passation de marché, le projet a pu réaliser la connexion de 14 villages des 16 villages prévus. N'eut été les questions de sécurité et de paiement de la contribution gouvernementale, l'ensemble des 16 villages aurait été électrifiés.
Plan VER	Moyen	La collaboration entre les différentes parties prenantes est effective, malgré les retards observés dans l'exécution du projet.

6.3.3 La mise en œuvre est-elle efficiente ?

Les phases de démarrage des projets ont été longues et fastidieuses avec beaucoup de tâtonnements et de changements par rapports aux plans initiaux, ce qui a rendu par la suite la mise en œuvre des projets laborieuse.

Les demandes d'autorisations et de licences ainsi que la conception, validation et signature les contrats d'achat, de concession et conventions de raccordement ont été trop retardées à cause des lourdeurs administratives.

Certains sites de barrages prévus ont dû être changés ou abandonnés par manque de débits appropriés (Der HP, Plan Ver).

Les initiatives locales nées d'Invest Elec ont été étouffées par les lourdeurs administratives. Tous les sept projets analysés ont souffert des difficultés liées à la collecte des subventions promises par l'Etat du Cameroun.

Certains choix technologiques ont dû être changés (ADEID pour les turbines, Mbakaou pour les poteaux) entraînant des perturbations sur les plannings initiaux.

On peut conclure à ce stade que l'efficience de la mise en œuvre des projets est faible.

Projet	Efficience	Notes
Mbakaou	Faible	Ce projet est prometteur malgré un très grand retard. Car initialement prévu pour 54 mois, la période de mise en œuvre est désormais portée à 108 mois. La conception et signature des contrats de concession, d'achat et de raccordement ont été longues et fastidieuses, entraînant des retards conséquents sur la mise en œuvre du projet.
Agroils	Faible	Ce projet, arrêté prématurément, est trop peu documenté pour permettre l'analyse de sa mise en œuvre. La mission d'évaluation n'a pas pu rencontrer les promoteurs. L'implémentation du projet a été lourdement affectée par les mésententes entre partenaires.
Invest'Elec	Moyen	Malgré quelques retards, le projet a pu être mis en œuvre et clôturé dans les délais convenus dans l'avenant de contrat. Sa mise en œuvre n'a pas souffert de grands obstacles administratifs. Il est à noter que le projet ne contenait pas d'activités requérant des autorisations administratives, licences ou des contrats d'achat voire de raccordement.
ADEID	Faible	Ce projet a connu beaucoup de retards et finalement un arrêt, sans la réalisation des ouvrages prévus, et ce à cause du surenchérissement des coûts suite au changement technologiques. Les contacts avec les autorités gouvernementales pour trouver des solutions financières par rapport au changement de technologie ont pris beaucoup de temps et n'ont pas donné des résultats. Ainsi l'Etat n'a pas pu soutenir la subvention IRENA à travers une aide des Emirats Arabes Unis, qui requérait une contribution formelle de l'Etat.
DER HP	Faible	Des retards ont été accusés suite au temps pris pour la livraison du matériel importé et retenu au port en attente de validation des documents d'exonération douanière. Sans pour autant compromettre l'avancement des travaux, ceci a engendré des surcoûts. La méconnaissance des règles de passation de marché a fini par arrêter le projet

PERPREN II	Moyen	Ce projet a connu beaucoup de retards dus à la méconnaissance des acteurs des règles de passation de marché. Finalement tout est rentré dans l'ordre, et le projet est aujourd'hui celui qui a fourni plus de résultats
Plan VER	Faible	Ce projet a connu des débuts difficiles et n'a toujours pas vraiment démarré les travaux. Les études de faisabilité préalables sur le site de la centrale hydraulique n'étaient pas fiables et tout l'effort du projet à ce jour consiste à trouver un site viable.

6.4 Durabilité

La durabilité des projets facilités par la Facilité Energie au Cameroun est pour l'instant faible compte tenu du manque d'entretien des lignes déjà installés (DER HP et PERPREN II). Beaucoup de poteaux sont déjà tombés par terre sans qu'ENEO prenne les dispositions nécessaires de maintenir les sites.

Le seul projet normalement clôturé est Invest Elec, mais il n'a pas pu pérenniser ses résultats. Les autres projets sont en cours ou abandonnés. Ce projet (Invest Elec) avait suscité un vif intérêt de la part des communes et des entreprises privées de la FECAME. Or depuis le transfert vers l'AER, rien n'est fait, et l'AER se plaint de ne pas avoir les moyens de pérenniser les résultats de ce projet.

6.4.1 Dans quelle mesure l'aide a-t-elle contribué à remédier durablement à l'amélioration de l'accès aux services électriques ?

La complétion des projets Mbakaou, PERPREN et Plan Ver (en plus de ce qui a déjà été réalisé par le DER HP avant sa clôture), permettra de démontrer une contribution réelle et effective de la Facilité Energie pour l'amélioration de l'accès aux services électriques.

Projet	Durabilité	Notes
Mbakaou	Moyen	Le projet est en cours et les informations disponibles à ce stade ne permettent pas encore d'être fixés. Toutefois, l'action devra permettre de raccorder 1.250 ménages supplémentaires, au moins 50 activités sociales et de développer 200 activités génératrices de revenus dans les localités couvertes.
Agroils	Faible	Arrêt des travaux de réalisation
Invest'Elec	Moyen	Le projet n'a prévu aucune action directe de production, transport ou distribution, qui aurait pu à son tour améliorer l'accès.
ADEID	Faible	Aucune durabilité, pas de réalisations sur le terrain, aucune personne connectée.
DER HP	Moyen	Dans l'ensemble, 97 km de lignes MT ont été construits, 77 km de lignes mixtes (MT/BT) et 106 km de lignes BT.
PERPREN II	Fort	Ce projet permis de relever le niveau d'électrification rural dans l'Extrême Nord du Cameroun de 3% en électrifiant 14 des 16 villages prévus par extension de réseaux. .
Plan VER	Moyen	Projet en cours de réalisation. Cependant, l'action envisage de réaliser au moins 6.500 branchements supplémentaires, 200 projets agro pastoraux et de raccorder 100% des écoles et centres de santé.

6.4.2 Dans quelle mesure l'aide a-t-elle contribué à remédier durablement à l'amélioration de la performance et à l'équilibre du secteur ?

La contribution de Facilité Energie sur l'amélioration de la performance et de l'équilibre du secteur est moyenne malgré l'arrêt prématuré de 3 des 7 projets sélectionnés. Ainsi le projet PERPEN a pu augmenter de 3% le niveau d'électrification rurale de l'Extrême Nord du Cameroun. La complétion des projets Mbakaou et Plan Ver améliorera sensiblement le taux de desserte dans leurs régions respectives. DER HP a pu raccorder 400 ménages, ce qui favorise tant bien mal à résorber le déficit.

Projet	Durabilité	Notes
Mbakaou	Fort	La construction d'une PCH d'une puissance est de 1.4 MW extensible à 2.8 MW, associée à l'extension du réseau électrique sur 40 km contribuera directement à la performance de l'équilibre du secteur.
Agroils	Faible	Arrêt des travaux de réalisation. Aucune contribution
Invest'Elec	Moyen	Aucune évidence directe que le financement européen ait pu contribuer durablement à l'amélioration de la performance et à l'équilibre du secteur. Pour cela, ce financement aurait dû entraîner des investissements du secteur privé, ce qui n'a pas été le cas à ce jour.
ADEID	Faible	Non. Aucune réalisation.
DER HP	Moyen	L'électrification par extension du réseau électrique à travers la construction des lignes MT/BT contribue directement à la performance de l'équilibre du secteur.
PERPREN II	Fort	L'électrification effective des 14 villages est une contribution directe pour améliorer la performance et l'équilibre du secteur.
Plan VER	Moyen	Le raccordement effectif de 40.000 habitants sera une contribution directe à amélioration de la performance et l'équilibre du secteur.

6.4.3 Dans quelle mesure l'aide a-t-elle contribué à remédier durablement l'amélioration de la capacité des acteurs ?

La contribution de la Facilité Energie dans ce domaine est moyenne. En effet, plus de 200 PME ont été encadrées et renforcées par Invest Elec. Les autres projets ont formé sur le tas les élus locaux et prestataires de services. Mbakaou a permis de mener des exercices pour la formulation de contrat d'achat et convention de raccordement pour la petite hydroélectricité.

Projet	Durabilité	Notes
Mbakaou	Fort	Le projet a pu introduire de nouvelles technologies et surtout former les entreprises du Cameroun sur le génie civil pour les projets de barrages hydroélectrique. La formation des opérateurs de mise en service des installations (<i>activité à venir</i>) représente aussi une contribution durable à l'amélioration de la capacité des acteurs. Ce projet, innovant dans le contexte du Cameroun, pourrait être répliqué dans des centaines sites au Cameroun grâce l'expertise qui est en train d'être acquise.
Agroils	Faible	Projet arrêté
Invest'Elec	Moyen	La formation et l'encadrement de plus de 200 PME est une belle contribution pour améliorer les capacités des acteurs. De même, le voyage d'étude en Madagascar et les ateliers régionaux ont renforcé les capacités des acteurs.

ADEID	Faible	Projet arrêté
DER HP	Moyen	La DER HP a pu sensibiliser, former et responsabiliser les élus et techniciens communaux pour prendre en charge leurs propres projets d'électrification.
PERPREN II	Moyen	Oui, développement des compétences en matière de réalisation de ligne MT/BA.
Plan VER	Moyen	La formation des acteurs de l'AER et du MINADER en rapport avec le nexus énergie-agriculture (<i>activité à venir</i>) représentera une contribution durable à l'amélioration de la capacité des acteurs.

6.5 Impacts attendus

6.5.1 Les actions mises en œuvre ont-elles eu un effet positif sur les différents groupes cibles ?

La contribution de la Facilité Energie sur cette question est à ce jour faible mais pourrait être moyenne à la complétion des projets Mbakaou, PERPEN et Plan Ver. Les différents groupes cibles sont les élus des communes, les prestataires de services, les populations bénéficiaires, les institutions de santé et d'éducation. La mise en œuvre des projets s'accompagne du renforcement des PME locales et des Mairies. L'accès à l'électricité bénéficie à et renforce les activités relatives à la santé, l'éducation et les AGR.

Projet	Impacts	Notes
Mbakaou	Moyen	Le projet aura un effet positif sur les 8 villages cibles identifiés, (Tibati, Makandao, Liboum, Boninting, Nskoul, Gantang, Mbakaou et Combo) en termes de confort, d'activités génératrices de revenus et de promotion de la femme.
Agroils	Faible	Projet arrêté.
Invest'Elec	Moyen	249 PME ont participé aux différentes activités de sensibilisation et de formation.
ADEID	Faible	Aucun. Projet arrêté.
DER HP	Moyen	Environ 400 demandeurs sont effectivement branchés ; formation des élus et techniciens locaux.
PERPREN II	Moyen	Le projet a permis de connecter 14 villages sur les 16 prévus. Les populations jouissent d'une plus grande sécurité par rapport aux bandes armées et terroristes. Le projet a suscité beaucoup d'activités génératrices de revenu. Les écoles et centres de santé dans les 14 villages sont électrifiés. Les associations de femmes bénéficient de l'apport de l'électricité.
Plan VER	Moyen	Un impact positif sera observé sur les groupes cibles (<i>ménages ruraux dans une cinquantaine de localités, entrepreneurs agro-pastoraux, écoles, lycées, centres de santé et collèges</i>)

6.5.2 Quel est l'impact sur les femmes ?

L'impact sur les femmes est moyen. Peu de projets ont prévu spécifiquement des activités genres mais les impacts prévus auront quelques retombées positives sur les femmes en termes de sécurité, de possibilités de génération de revenus, d'éducation, de santé et de loisirs, car l'accès à l'électricité peut donner de tels avantages.

Projet	Impacts	Notes
--------	---------	-------

Mbakaou	Moyen	L'action permettra d'identifier les AGR à l'initiative des femmes, qui pourraient être bénéficiaires de l'appui au développement des usages productifs.
Agroils	Faible	Projet arrêté. Toutefois, il y a eu une implication active de la Coopérative de Femmes de Mankim
Invest'Elec	Faible	Le projet ne s'est pas penché sur les aspects genres en matière d'accès à l'énergie durable. Ce projet aurait pu au moins développer un guide genre dans la formulation et mise en œuvre des projets d'électrification
ADEID	Faible	Aucun. Projet arrêté.
DER HP	Faible	Le projet n'a pas intégré de manière directe les aspects liés au genre.
PERPREN II	Moyen	A part des déclarations générales aucune action spécifique n'est mentionnée durant la mise en œuvre du projet. Cependant les femmes bénéficient des bienfaits de l'électricité en termes de création de revenu et de sécurité.
Plan VER	Moyen	Le projet n'a pas intégré de manière spécifique les aspects liés au genre. Cependant l'action vise le développement agricole où les femmes occupent une place de choix dans la production de culture vivrière.

6.6 Cohérence et complémentarité

6.6.1 Avec les autres programmes de développement de la Commission européenne

Peut-on dire que les activités et les produits permettent logiquement d'atteindre les objectifs ? Existe-t-il des contradictions entre les différents niveaux d'objectifs ? Y a-t-il des doublons entre les activités ?

Aucune contradiction ou chevauchement avec les autres programmes de l'UE et des autres bailleurs n'a été noté. Au contraire, les projets qui ont pu arriver à une phase de branchement des bénéficiaires (DER HP partiellement et surtout PERPEN) renforcent les autres programmes de développement de la Commission Européenne. Le DER HP a posé les fondements d'un autre projet financé par l'UE, à savoir le Plan Ver. Le PERPEN II contribue aux autres projets et programmes soutenus par UE pour stabiliser le Nord du Cameroun et les pays affectés par les divers conflits autour du Lac Tchad et du Sahel.

Projet	Cohérence	Notes
Mbakaou	Moyen	Le projet à un fort potentiel multiplicateur et a des ramifications qui touchent d'autres programmes. Le projet inspirera certainement beaucoup d'entreprises à déployer les moyens nécessaires pour exploiter la ressource. En ce sens, il renforce les autres programmes de la CE au Cameroun.
Agroils	Faible	Projet arrêté.
Invest'Elec	Moyen	Le projet a pu sensibiliser les autorités gouvernementales et le secteur privé sur les opportunités du secteur et le processus de développement de projet pour exploiter les sites identifiés. Cela renforce les autres programmes de l'UE pour améliorer le cadre réglementaire et législatif pour promouvoir l'électrification rurale et les énergies renouvelables.
ADEID	Faible	Projet arrêté avant de la phase de production.

DER HP	Moyen	Le projet contribue aux autres programmes et actions de développement sur le secteur de l'énergie au Cameroun. En effet les zones électrifiées par ce projet avant son arrêt peuvent mieux accueillir les autres projets de développement.
PERPREN II	Moyen	Le projet contribue aux autres programmes et actions de développement. L'électricité permet de soutenir la sécurité et la paix, l'éducation et la santé, les activités génératrices de revenus, ainsi que les activités de promotion des femmes.
Plan VER	Moyen	A terme, lorsque exécuté, ce projet devrait contribuer aux autres programmes et actions de développement, notamment ceux liés au développement agricole et à la transformation des produits agricoles.

6.6.2 Avec les politiques du pays partenaire et avec les interventions d'autres donateurs

Les sous questions abordées ont été : Peut-on dire qu'il n'y a pas de chevauchement entre l'intervention envisagée et d'autres interventions dans le pays partenaire et / ou les interventions d'autres donateurs, en particulier des États membres ?

La contribution de la Facilité Energie a été moyenne. Elle a néanmoins renforcé la coopération avec le Cameroun et les autres PTF dans le secteur de l'énergie. La Facilité Energie a été un précurseur, ayant joué un rôle de pionnier aussi bien dans les politiques que les investissements pour l'accès aux services énergétiques modernes. Aujourd'hui, on peut dire que les PTF se bousculent sur la question énergie de l'énergie durable au Cameroun, chaque partenaire développant ses propres projets malgré quelques tentatives de coordonner les efforts et d'avoir une vue d'ensemble.

Projet	Cohérence	Notes
Mbakaou	Moyen	Le projet est en cohérence avec les politiques du pays (<i>formulés dans la Vision 2035 et le DSCE</i>), ainsi qu'avec les interventions des organisations telles que les Nations Unies, qui implémentent des projets en rapport avec la petite hydro électricité.
Agroils	Faible	Le projet n'existe plus.
Invest'Elec	Moyen	Le projet, à travers le renforcement des capacités et la formation du secteur privé, renforce d'une certaine manière les interventions des autres intervenants. Le secteur de l'énergie est devenu attractif pour l'ensemble des bailleurs et ce projet est un précurseur pour les activités de de renforcement du cadre institutionnel initié par les autres PTF.
ADEID	Faible	Ce projet n'a pas pu contribuer au renforcement des interventions avec d'autres partenaires en mobilisant les financements complémentaires à celle de l'UE, car il a été arrêté dès sa phase de démarrage.
DER HP	Moyen	Le projet est en cohérence avec les politiques du pays, qui visent à accroître l'accès à l'électricité à travers les extensions de réseaux.
PERPREN II	Moyen	Le projet complète et renforce les autres interventions et actions des autres partenaires à travers les activités réalisées sur le terrain avec la validation des autorités gouvernementales.

		Ce projet renforce les activités de stabilisation des systèmes des Nations Unis dans l'extrême nord.
Plan VER	Moyen	Le projet est en cohérence avec les politiques du pays, qui souhaitent accroître l'accès à l'électricité pour développer les usages productifs.

6.7 Valeur ajoutée communautaire

Dans quelle mesure le partage des rôles entre la Commission européenne et les États membres a-t-il contribué à optimiser l'impact de l'aide ?

Qualité de la collaboration entre la Commission européenne et les états membres. Est-elle propice à relancer le dialogue sectoriel, à faire avancer le cadre légal et à attirer le secteur privé dans le domaine de l'énergie au Cameroun ?

La valeur ajoutée communautaire a été moyenne. Cependant, l'Etat Camerounais n'a pas pris les précautions nécessaires pour décaisser les subventions promises à temps et on peut suggérer un dialogue entre EU et le Gouvernement du Cameroun pour éviter de pareils cas dans le futur. De même, une meilleure concertation avec les acteurs de projets aurait pu éviter l'arrêt de certains projets tels que ADEID et DER HP. Dans ces projets, tous les parties prenantes ainsi les populations sont perdantes.

Projet	Valeur ajoutée	Notes
Mbakaou	Moyen	La collaboration entre l'AER, ses partenaires d'exécution et l'UE a été adéquate et a favorisé l'apport de la subvention de l'Etat à travers le Fonds d'Energie Rurale.
Agroils	Faible	Le projet a commencé sur une bonne voie, mais n'est pas allé à son terme à cause des mésententes entre partenaires.
Invest'Elec	Moyen	La collaboration entre l'ARSEL et ses partenaires d'exécution d'une part et d'autre part avec l'UE a été adéquate et a permis de susciter un dialogue sectoriel.
ADEID	Faible	Le changement de technologie demandé par l'UE sans ajustement des budgets du projet a été la cause de l'arrêt de ce projet. Ces difficultés auraient dû être évitées en trouvant un compromis. Ainsi le nombre de site aurait pu être réduit pour accommoder le budget au lieu de laisser ADEID seul. Le Gouvernement n'a pas libéré sa contribution financière au Projet ce qui a porté également atteinte à la coopération technique et financière.
DER HP	Faible	La collaboration entre les Communes, les partenaires d'exécution et l'UE a été adéquate et a permis de faire avancer le projet jusqu'à la réalisation des premiers branchements. Par la suite cette collaboration n'a plus été efficace au stade de la passation des marchés, ce qui a entraîné un arrêt du financement de l'UE.
PERPREN II	Moyen	Le projet a renforcé le partenariat entre l'UE et MIDIMA ; il a également renforcé le rôle du secteur privé dans le domaine de l'énergie au Cameroun.
Plan VER	Moyen	La collaboration entre les Communes impliquées dans le projet, les partenaires d'exécution, l'AER et l'UE est adéquate, malgré les différents retards enregistrés dans la mise en œuvre du projet.

Annexe 1 : Liste de personnes/organisations consultées

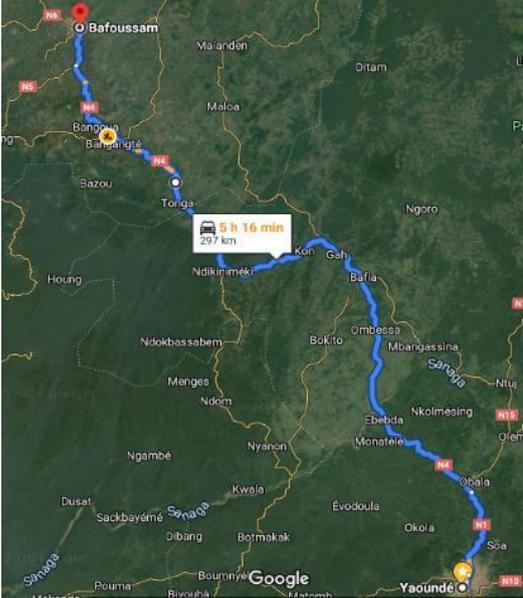
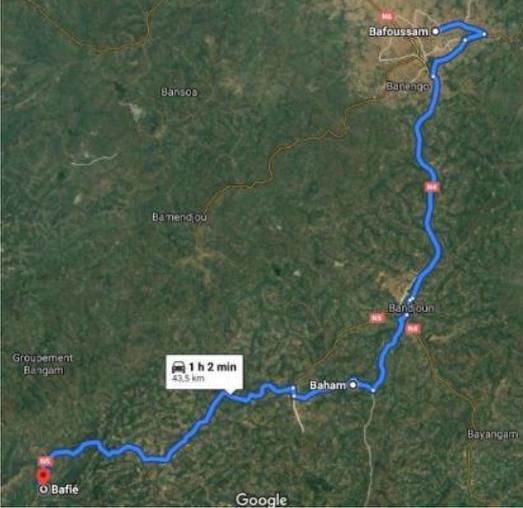
Institutions Entités	Noms-Prénoms	Fonctions	Contact
Partenaires Techniques Financiers			
BAD	[REDACTED]		[REDACTED]
AFD			
Banque Mondiale		Responsable Energie	
GIZ		Conseiller Tech- nique	
Programme SUNREF		Coordonnateur	
Responsable Acteurs – Bénéficiaires des projets			
ARSEL (Invest Elec)	[REDACTED]		[REDACTED]
IED			
Mairie de Bangou		Maire	
EED (Maitre d'œuvre- DER HP + Invest Elect)		Directeur	
ADEID		Directeur	
FECAME		Présidente	
FEICOM			
MIDIMA (PERPEN)			
ENEO		Chef de base dje- moun	
Maire de Baham (DER HP+Plan VER		Maire	
Maire de Bamend- jou (DER HP+Plan VER		Maire	
AER			
Maire de Koutaba		Maire	

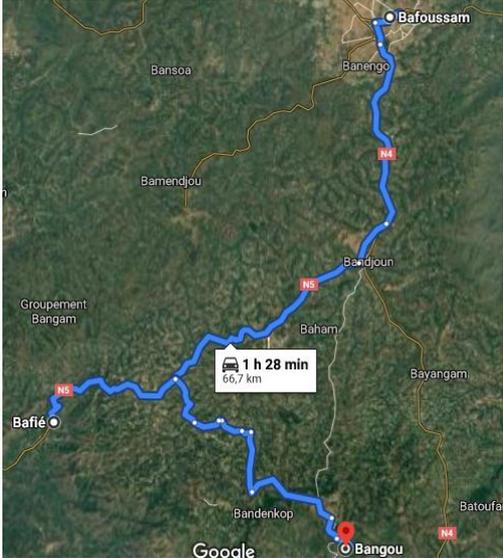
Annexe 2 : Bibliographie

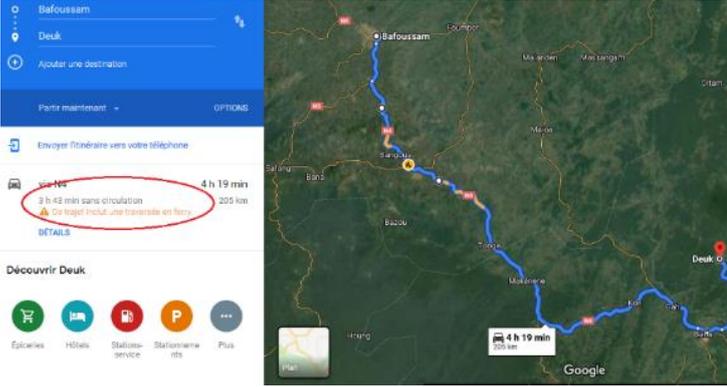
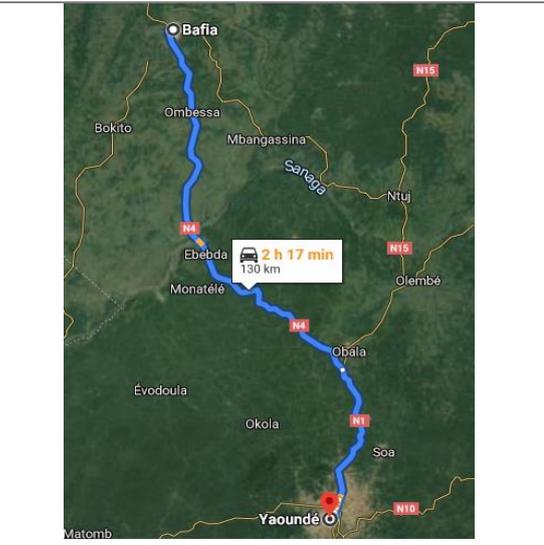
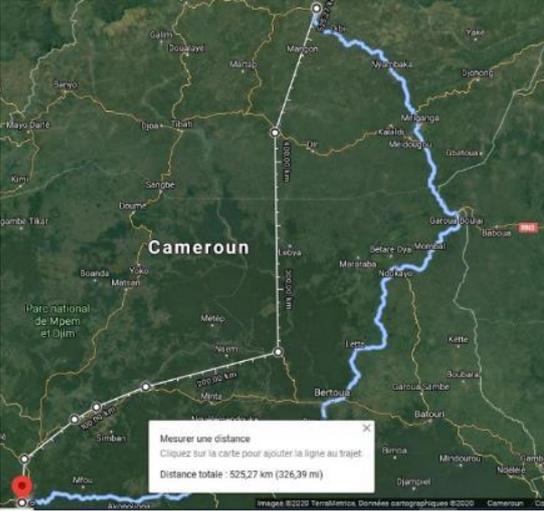
1. Administration contractante : Commission Européenne, Facilité Energie ACP-UE, Formulaire de demande de subvention, 10^{ème} Fonds Européen de Développement, Référence : 129-364, 2008
2. Addendum Nr 2 to contract Nr FED/2011/266-452, May 2014
3. Addendum Nr 3 to contract Nr FED/2011/266-452, January 2016
4. Addendum N°1 to grant contract, Cris 264-851, January 2012
5. Avenant N°1 au contrat FED/2011/265-078, Juillet 2014
6. Avenant N°1 au contrat de subvention N°FED/2014/342-830
7. Avenant N°3 au contrat de subvention N°2011/263-502, Août 2018
8. Avenant n°4 au contrat de subvention N°FED/2011/268-301, Janvier 2016
9. Cadre logique du projet DER Hauts-Plateaux
10. Décret N°2020/497 portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité, Août 2020
11. DER Hauts Plateaux : Rapport Narratif Intermédiaire, CRIS 2011 268-301 du 1^{er} Mai 2014 au 30 Avril 2015
12. Facilité d'assistance technique, Cameroun-Procédure et règles minimales électrification rurale hors réseau, Livrable 4-1, Référence de la mission: CW222.201617, Dec 2019
13. Facilité d'assistance technique, Cameroun-Elaboration du manuel de procédures relatif à la production indépendante d'énergie électrique d'origine renouvelable raccordé aux réseaux électriques nationaux, Référence de la mission : CW 145.2016, Avril 2019
14. Facilité d'assistance technique, Cameroun-Manuel final des procédures d'électrification par extension des réseaux, Référence de la mission : CW146, Août 2018
15. Facilité d'assistance technique, Cameroun-Procédure et règles minimales d'électrification hors réseau, Livrable 4-2, Référence de la mission : CW 222.201617, Dec 2019
16. Facilité Energie ACP-UE, 2^{ème} appel à proposition, Formulaire de demande de subvention, projets PERPEN, Jan 2013
17. Formulaire complet de demande, Facilité Energie ACP-UE, Développement de l'Electrification Rural dans les Hauts Plateaux
18. Grant contract, External actions of the European Union, Cris 264-851, 2010
19. Invest'Elec, Rapport Narratif Final, Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité,
20. JES- Jatropha Energy System, Interim narrative report, sept 2013- sept 2014
21. JES- Jatropha Energy System Project, 1^o six months interim narrative report, Venture Energy ltd, Ecosoluzioni, March, 1st 2013
22. JES- Jatropha Energy System Project, 2^o Semester interim narrative report, Venture Energy ltd, Ecosoluzioni, December 31 2013
23. JES- Jatropha Energy System, Rapport narratif intermédiaire, sept 2014- sept 2015
24. PLAN-VER, FED /2014/342-830, Rapport narratif intermédiaire N°1, Période du 01/02/2015 au 31/05/2018
25. Rapport sur les états financiers, Facilité Energie CRIS 266-452, Mars 2018
26. Rapport Narratif Final, Projet CRIS 266-452 ADEID-UE, 2018
27. Rapport Narratif Intermédiaire, Projet PERPEN, Année 4, Période du 1^{er} Jan 2018 au 31 Dec 2018, Jan 2019
28. Plan Directeur d'Electrification Rurale, 2016
29. Décret N°2020/497, du 19 Aout 2020, portant création, organisation et fonctionnement du Fonds de Développement du Secteur de l'Électricité
30. Loi n° 2011/022 du 14 décembre 2011, régissant le secteur de l'électricité au Cameroun

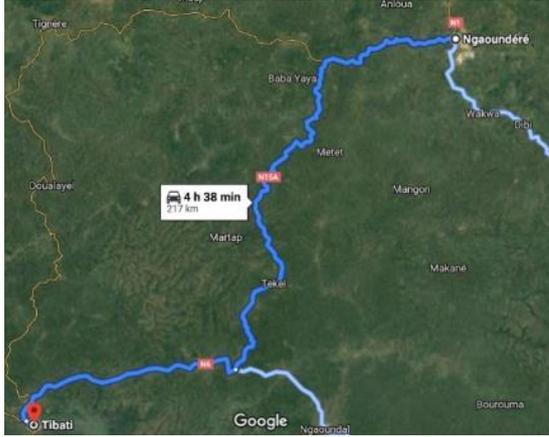
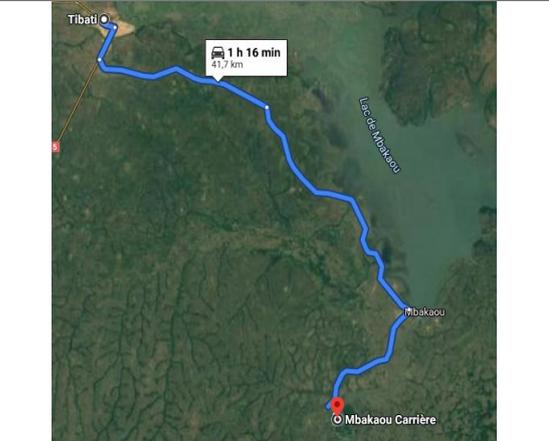
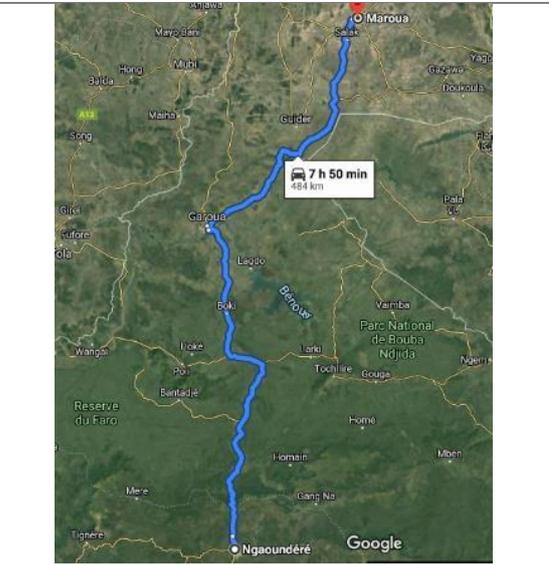
Annexe 3 : Itinéraire de la visite de terrain et les cartes géographiques des lieux

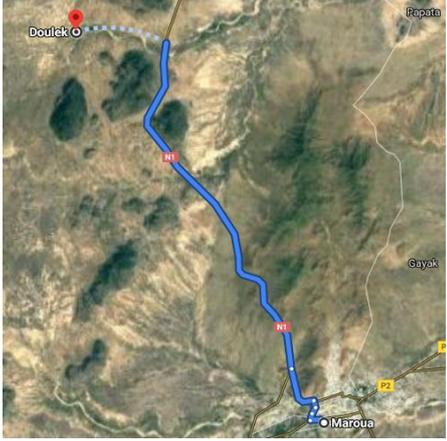
Date de début 05/07/2020
 Date de fin 23/07/2020

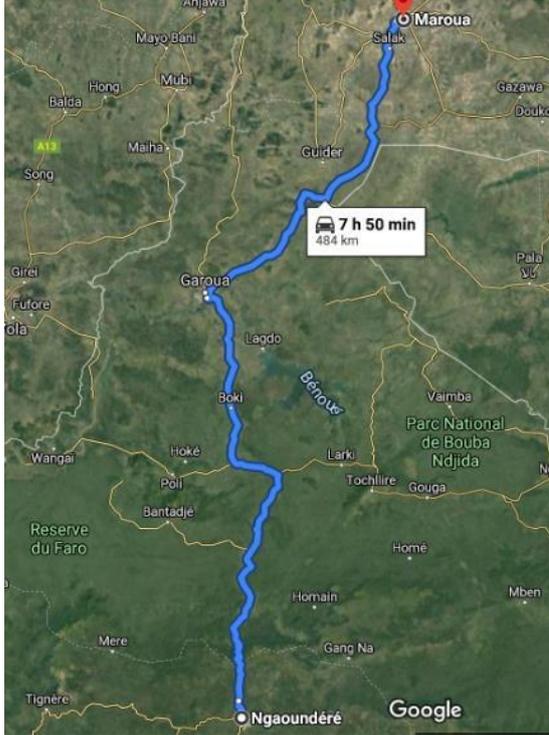
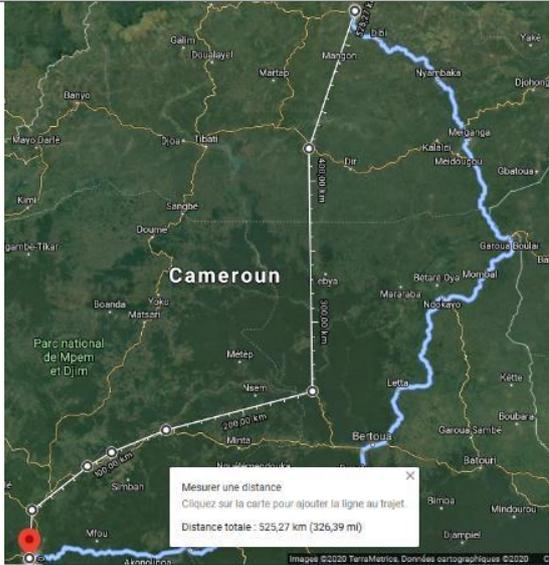
Date	Activités	Itinéraire
05/07/2020	Yaoundé - Bafoussam	
06/07/2020	<p style="text-align: center;"><u>DER HP et Plan VER</u> Bafoussam-Baham-Batié</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions avec les Maires (DER HP+Plan VER) ▪ Rencontre avec les bénéficiaires (DER HP-Baham) 	

<p>07/07/2020</p>	<p><u>DER HP et Plan VER</u> Bafoussam-Batié-Bangou</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions avec les bénéficiaires (DER HP Batié) ▪ Visite du site de la petite centrale hydroélectrique à Batié (Plan VER) ▪ Réunion avec Mutuelle Financière de Développement (MUFID) de Batié, autrefois appelée Mutuelle Communautaire de Croissance (MC2) 	
<p>08/07/2020</p>	<p><u>DER HP et Plan VER</u> Bafoussam-Bangou-Bamendjou</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions avec les bénéficiaires (DER HP-Bangou) ▪ Réunion avec Mutuelle Financière de Développement (MUFID) de Bangou 	
<p>09/07/2020</p>	<p><u>Electrification rurale décentralisée-ADEID</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bafoussam-Koutaba-Foumban <p><u>DER HP et Plan VER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bamendjou (Visite du réseau DER HP) 	

<p>10/07/2020</p>	<p>Plan VER Bafoussam-Deuk</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion avec le Maire de Deuk ▪ Rencontre avec les futurs bénéficiaires 	
<p>11/07/2020</p>	<p>Bafia-Yaoundé</p>	
<p>1/07/2020</p>	<p>Yaoundé -Ngaoundéré (Train)</p>	

<p>15/07/2020</p>	<p><u>Mbakaou Carrière</u> Ngaoundéré - Tibati</p>	
<p>16/07/2020</p>	<p><u>Mbakaou Carrière</u> Tibati – Mbakaou</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite du site de la petite centrale de Mbakaou carrière ▪ Réunion avec le Préfet du Djerem 	
<p>17/07/2020</p>	<p>Ngaoundéré-Maroua</p>	

<p>18/07/2020</p>	<p style="text-align: center;"><u>PERPREN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion au bureau de la MIDIMA ▪ Visite du réseau PERPREN ▪ Rencontre avec les bénéficiaires dans les villages : Doulek, Mangave-Wirdiwo ▪ Rencontre avec le responsable du Centre de Santé de Doulek 	
<p>20/07/2020</p>	<p style="text-align: center;"><u>PERPREN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite du réseau PERPREN (suite) ▪ Rencontre avec les bénéficiaires dans les villages : Yaere Ouro Malloum ; Biriwo ; Founa Ndjegue ; Balda ; Kourdaya ▪ Rencontre avec le Maire de Bogo 	
<p>21/07/2020</p>	<p style="text-align: center;"><u>PERPREN</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite du réseau PERPREN (suite) ▪ Rencontre avec les bénéficiaires de Mokong ▪ Rencontre avec le Proviseur du Lycée de Mokong ▪ Rencontre le Maire de Mogode 	

<p>22/07/2020</p>	<p>Maroua – Ngaoundéré</p>	
<p>23/07/2020</p>	<p>Ngaoundéré – Yaoundé (Train)</p>	

Annexe 6 : Les termes de référence

TERMES DE RÉFÉRENCE SPÉCIFIQUES

Evaluation finale de la Facilité Energie 10^{ème} FED au Cameroun

Contrat Cadre SIEA 2018 - LOT n°2 – *Infrastructure, sustainable growth and jobs*

EuropeAid/138778/DH/SER/multi

FED/2019/411-308/1

Pouvoir adjudicateur : Délégation de l'Union européenne au Cameroun

1	CONTEXTE	2
1.1	CONTEXTE DU PAYS / DE LA REGION / DU SECTEUR CONCERNE(E)	2
1.2	L'ACTION A EVALUER	2
1.3	PARTIES PRENANTES DE L'ACTION	12
1.4	AUTRES INFORMATIONS DISPONIBLES	12
2	DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION COMMISSIONNÉE	12
2.1	OBJECTIF DE L'ÉVALUATION	12
2.2	SERVICES REQUIS	13
2.3	PHASES DE L'ÉVALUATION ET LIVRABLES REQUIS	14
2.4	ORGANISATION DU CONTRAT SPECIFIQUE ET METHODOLOGIE (OFFRE TECHNIQUE)	18
2.5	GESTION ET PILOTAGE DE L'ÉVALUATION	18
2.6	LANGUE DU CONTRAT	19
3	EXPÉRIENCE REQUISE	19
3.1	NOMBRE D'ÉVALUATEURS ET NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL REQUIS PAR CATEGORIE	19
3.2	EXPERTISE REQUISE	19
3.3	PRESENCE DE L'ÉQUIPE DE GESTION POUR LE BRIEFING ET/OU LE DEBRIEFING	20
4	LIEU ET DURÉE	20
4.1	PERIODE DE DEMARRAGE	20
4.2	DURÉE PREVUE DE LA MISSION EN JOURS CALENDRIER	20
4.3	PLANIFICATION, Y COMPRIS LA PERIODE DE NOTIFICATION POUR LE PLACEMENT DE PERSONNEL	20
4.4	LIEU(X) DE LA MISSION	21
5	LE RAPPORT	21
5.1	CONTENU, DURÉE ET REMISE	21
5.2	UTILISATION DU MODULE EVAL PAR LES EVALUATEURS	22
5.3	COMMENTAIRES SUR LES LIVRABLES	22
5.4	ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DU RAPPORT FINAL ET DU RESUME EXECUTIF	22
5.5	LANGUE	22
5.6	NOMBRE D'EXEMPLAIRES DU RAPPORT	23
5.7	FORMAT DES RAPPORTS	23
	ANNEXE I : CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUES	24
	ANNEXE II : INFORMATIONS A FOURNIR A L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION	25
	ANNEXE III: STRUCTURE DU RAPPORT FINAL ET DU RESUME EXECUTIF	26
	ANNEXE IV: PLAN DE TRAVAIL	29
	ANNEXE V : GRILLE D'ÉVALUATION	30
	ANNEXE VI : MATRICE CADRE LOGIQUE (LOGFRAME) DE LA(LES) ACTION(S) ÉVALUÉE(S)	35

1 CONTEXTE

1.1 Contexte du pays / de la région / du secteur concerné(e)

2 appels à propositions ont été réalisés dans le cadre de la "Facilité Energie ACP-UE II" (EuropeAid/129364/C/ACT/Multi, en 2010 et EuropeAid/133481/C/ACT/Multi en 2013). Ces 2 appels à propositions ont permis l'attribution d'un total de 7 subventions pour un montant de 17,5 millions d'euros pour des actions à mettre en œuvre sur le territoire camerounais. Le montant total des financements engagés, en incluant les co-financements des contreparties atteint le montant total de 39 millions d'euros.

Ces 2 appels à propositions étaient de type centralisé avec publication par le Siège de DEVCO avec une couverture géographique étendue à la zone ACP. Par rapport au secteur couvert par ces appels à propositions, à savoir l'accès à l'énergie en général et l'amélioration de son usage, les actions subventionnées ont dans leur quasi-totalité ciblé le secteur de l'électrification rurale. Cette approche est intervenue dans un contexte où le taux d'accès à l'électricité en milieu rural reste bas au Cameroun (17% de la population rurale avait accès à l'électricité en 2011 et seulement 21% en 2017). Un besoin d'extension du réseau électrique mais aussi de développement des capacités de production électrique, basée sur les énergies renouvelables doit donc clairement être comblé.

Les interventions financées ont été mises en œuvre dans un contexte de libéralisation du secteur électrique permettant, en principe, l'émergence de projets de production électrique indépendants et devant favoriser le développement, notamment, de centrales de production hydroélectrique de capacité inférieure à 5 MW. La loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 définit ainsi certaines dispositions prises par l'Etat du Cameroun en vue de sa modernisation et de son développement.

1.2 L'action à évaluer¹

Il s'agira d'évaluer la mise en œuvre des 7 projets suivants :

Titre de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none">Développement de la centrale hydraulique Mbakaou Carrière (Djerem Ouest) et électrification associée
Budget de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none">Coût total éligible : 6,699,594.00 EURContribution UE : 2,500,000.00 EUR
Numéro CRIS de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none">FED/2011/263-502
Dates de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none">Début : 01/07/2011Fin : 31/12/2021

Titre de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none">JES - Jatropha Energy System
Budget de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none">Coût total éligible : 816,661.00 EURContribution UE : 596,163.00 EUR
Numéro CRIS de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none">FED/2011/264-851
Dates de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none">Début : 01/07/2011Fin : 31/08/2017

¹ Les projets et programmes à évaluer sont ci-après dénommés 'actions'.

Titre de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Initiative de promotion des investissements privés dans le sous-secteur de l'électrification rurale camerounais-Investelec
Budget de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Coût total éligible : 1,017,953.56 EUR Contribution UE : 711,053.56EUR
Numéro CRIS de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> FED/2011/265-078
Dates de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Début : 01/07/2011 Fin : 30/06/2015

Titre de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Developing decentralised renewable energy sources for poverty alleviation and environmental protection in rural areas of Cameroon.
Budget de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Coût total éligible : 672 ,336.00 EUR Contribution UE : 500,000.00 EUR
Numéro CRIS de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> FED/2011/265-078
Dates de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Début : 01/10/2011 Fin : 30/09/2015

Titre de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> DER-Hauts Plateaux
Budget de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Coût total éligible : 3,346,592.00 EUR Contribution UE : 2,475,475.00 EUR
Numéro CRIS de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> FED/2011/268-301
Dates de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Début : 01/08/2011 Fin : 31/07/2019

Titre de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'électrification de 16 villages en zones rurale et périurbaine dans 10 communes de la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun
Budget de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Coût total éligible : 7,087,413.46 EUR Contribution UE : 5,244,685.96 EUR
Numéro CRIS de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> FED/2014/340-501
Dates de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Début : 01/08/2014 Fin : 31/12/2019

Titre de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> Production décentralisée d'électricité et Valorisation de l'Electrification Rurale pour l'Agriculture et le Développement Rural au Cameroun (Plan VER)
------------------------------------	--

Budget de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> • Coût total éligible : 19,492,061.00 EUR • Contribution UE : 7,992,061.00 EUR
Numéro CRIS de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> • FED/2014/340-501
Dates de l'action à évaluer	<ul style="list-style-type: none"> • Début : 01/02/2015 • Fin : 31/01/2021

Description des actions à évaluer :

Développement de la centrale hydraulique Mbakaou Carrière (Djerem Ouest) et électrification associée (FED/2011/263-502)	
Résumé de l'action	<p>Objectif global : Développement socio-économique de la zone de l'Action grâce à un service électrique durable, assuré par un investisseur privé qui investit et opère une PCH et son réseau électrique associé.</p> <p>Objectif spécifique n°1 : Assurer un service électrique durable à moindre coût, accessible aux populations de la zone couverte par l'Action.</p> <p>Les caractéristiques du site de la petite centrale hydroélectrique de Mbakaou Carrière en particulier sa localisation en aval du barrage réservoir de Mbakaou qui garantie une hydrologie disponible 24h sur 24h, 365 jours par an, en font l'option de production à moindre coût dans la zone de l'Action. Cette source d'énergie locale offre une alternative d'approvisionnement électrique pour les populations de la zone de l'Action, pour laquelle il n'existe pas de plan interconnexion au Réseau Interconnecté Sud (RIS) ou au Réseau Interconnecté Nord (RIN).</p> <p>Objectif spécifique n°2 : Améliorer la qualité de vie des populations et le développement des usages productifs.</p> <p>L'Action vise à accroître l'accès des populations, des entrepreneurs et des artisans de la zone pour sous-tendre le développement économique et social de la zone. Elle améliorera les conditions de vie des populations et en particulier des femmes et enfants, grâce à des usages domestiques modernes, à une amélioration de la qualité des services communautaires (centre de santé, école, éclairage public,...), rendra possible le développement de nouvelles Activités Génératrices de Revenus (AGR) ou plus performantes les AGR existantes.</p> <p>Objectif spécifique n°3 : Démontrer la capacité d'opérateurs privés à s'inscrire dans le cadre de la réforme du sous-secteur de l'électrification rurale au Cameroun, par la réalisation d'un premier investissement privé.</p> <p>Cette première opération portée par un opérateur privé sera structurante pour démontrer que le cadre réglementaire du pays permet le développement de telles opérations. Avec un potentiel hydroélectrique réparti sur la plus grande partie du territoire national camerounais à l'exception des provinces du nord (le pays dispose du second potentiel hydroélectrique africain avec au moins 294000 GWh, après la République Démocratique du Congo), les opportunités de réplcation de l'Action sont nombreuses. Elles seront d'autant plus nombreuses que le Cameroun s'est récemment doté d'un Fonds d'Énergie Rurale (FER) dont la finalité est le financement de projets d'électrification rurale promus par des opérateurs privés ou issus de la société civile (collectivités locales, ONG,</p>

	associations,...).
Logique d'intervention	<p>Objectif Général : Développement socio-économique de la zone de l'Action grâce à un service électrique durable, assuré par un investisseur privé qui investit et opère une PCH et son réseau électrique associé ;</p> <p>Objectif Spécifique n°1 : Assurer un service électrique durable à moindre coût, accessible aux populations de la zone couverte par l'Action ;</p> <p>Objectif Spécifique n°2 : Améliorer la qualité de vie des populations et le développement des usages productifs ;</p> <p>Objectif Spécifique n°3 : Démontrer la capacité d'opérateurs privés à s'inscrire dans le cadre de la réforme du secteur de l'électrification rurale.</p>
Evolution de la mise en œuvre au fil du temps	<p>Initialement prévue pour une période de 36 mois, la durée de mise en œuvre a du faire l'objet de plusieurs extensions. Le bénéficiaire du contrat de subvention a du faire face à de nombreuses difficultés d'ordre administratif afin de parvenir à la mise en œuvre de l'action telle qu'envisagée.</p> <p>Après la finalisation des études, des démarches administratives et du bouclage financier, les travaux de construction de la petite centrale hydroélectrique ont démarré en avril 2019 et devraient s'achever à la fin du 1^{er} semestre 2020.</p>

Jatropha energy system - JES (FED/2011/264-851)	
Résumé de l'action	<p>The aim of the project is to improve the living conditions of people in off-grid areas of Cameroon. The action involves one single rural community with approximately 1,400 inhabitants. Once the project has achieved enough income the objective is to replicate the module in the nearest community by installing other energy supply unit. The project will demonstrate the sustainability and profitability of a rural electrification scheme under a social business model. The objective is to provide isolated villages in the Central Region of Cameroon with renewable energy-related services that will be supplied by a village entity (the Multi Functional Platform 2,0). The system is based on the cultivation of the energy crop <i>Jatropha curcas</i>, which is integrated with traditional cultures. The action aims to rely on local knowledge and engaging communities in the production of their own energy: sustainable farming activities will ensure the production of <i>Jatropha</i> Crude Vegetable Oil to fuel power generators.</p> <p>Specifically, the project will generate and distribute electricity services, provide energy for water pumping, supply mechanical services for the local food economy, and provide electricity to sanitary structures. Rural electrification based on agriculture activity can be a profitable business not only for the project management entity but also for beneficiaries. In fact energy services will be accessible for village inhabitants because the action offers a way to increase employment and income sources; therefore the action offers an opportunity to finance development, instead of relying on foreign aid.</p>
Logique d'intervention	Overall objective: The project intends to improve the livelihoods of village inhabitants by building up energy infrastructures in rural and isolated areas of Cameroon.

	Specific objective: Produce renewable energy based on local resources and provide energyrelated services for poor and isolated populations.
Evolution de la mise en œuvre	<p>La mise en œuvre du projet n'a pas abouti comme la description de l'action le prévoyait.</p> <p>Le partenaire principal initial, Agroils, s'est rapidement désengagé de l'action, en laissant le partenaire local seul responsable de la mise en œuvre. Et celui-ci n'a pas été en mesure d'exécuter le projet.</p>

Initiative de promotion des investissements privés dans le sous-secteur de l'électrification rurale Camerounais - Investelec (FED/2011/265-078)	
Résumé de l'action	<p>1. Renforcer les capacités des PME camerounaises, en vue d'Investissements dans les Energies Renouvelables et l'Electrification Rurale.</p> <p>Ce premier objectif spécifique répond à la nécessité (i) d'une part de communiquer largement sur la réforme qui est intervenue dans le secteur électrique depuis décembre 1998, et qui a consacré sa libéralisation, et (ii) d'autre part de vulgariser les technologies de production décentralisée d'énergie électrique à l'aide des microcentrales hydroélectriques et des résidus agricoles ou forestiers.</p> <p>Au-delà des dispositifs institutionnels mis en place progressivement depuis 1999 et des différents textes réglementaires afférents, il s'agira dans un premier temps d'informer et par la suite de former des cadres de PME sur les conséquences de cette réforme en terme d'opportunités d'investissements pour les PME camerounaises tout le long du cycle de projet (études, fourniture de matériels et équipements, réalisations, exploitation et maintenance d'ouvrages, ...), à court, moyen et long terme. Les actions de formation seront spécifiquement orientées vers les thématiques techniques, économiques et de gestion inhérentes à la production et à la distribution décentralisée d'électricité à l'aide de microcentrales hydroélectriques et de centrales de gazéification à partir de résidus agricoles ou forestiers courants au Cameroun.</p> <p>Les opportunités de partenariats avec des entreprises étrangères et notamment européennes seront en cela un moyen, pour les entreprises camerounaises, de construire une offre de produits et de services à la hauteur des ambitions du Gouvernement. D'autant plus dans la perspective des marchés de la sous-région Afrique Centrale, également forts prometteurs. Il s'agira ici de susciter le développement de joint-ventures plus spécifiquement dans le domaine industriel, à l'occasion d'un salon international B2B baptisé Invest'Elec 2012, qui sera organisé en partenariat avec la FECAME et d'autres organisations patronales (MECAM, GICAM, ...), sur le thème de la promotion des investissements dans le sous-secteur de l'électrification rurale.</p> <p>2. Promouvoir le Dialogue et le Partenariat Public-Privé.</p> <p>Ce second objectif spécifique vient répondre à la nécessité de lever les barrières à la fois institutionnelles, réglementaires et fiscales qui freinent la participation du secteur privé dans le sous-secteur de l'électrification rurale et plus particulièrement dans la production décentralisée d'énergie électrique à l'aide de microcentrales hydroélectriques ou de résidus</p>

	<p>agricoles. D'une part, il s'agira de valider avec l'intermédiation des organisations patronales et ce, de façon participative, des propositions d'amélioration des dispositions actuelles, du point de vue des entreprises privées, dans le cadre d'un dialogue public-privé. D'autre part, il s'agira de participer au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales. Le projet Invest'Elec constituera de ce point de vue un cadre d'accompagnement des Collectivités territoriales décentralisées à cette maîtrise d'ouvrage locale, dans la perspective du transfert annoncé des compétences et ressources de l'Etat aux collectivités locales.</p> <p>3. Inscrire la promotion des investissements privés dans la durée.</p> <p>Ce troisième et dernier objectif spécifique répond à la nécessité d'inscrire durablement, au-delà du projet Invest'Elec, la promotion des investissements dans la production et la distribution décentralisées d'énergie électrique à l'aide d'énergie renouvelable aussi bien au sein du secteur électrique qu'au sein d'Organisations intermédiaires du secteur privé.</p>
Logique d'intervention	<p>Objectif global : Promouvoir les investissements privés dans le secteur électrique camerounais.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités des PME, en vue d'Investissements dans les énergies renouvelables et l'électrification rurale; 2. Promouvoir le Dialogue et le Partenariat Public-Privé; 3. Inscrire la promotion des investissements privés dans la durée.
Evolution de la mise en œuvre	Mise en œuvre à peu près conforme à la description de l'action. Action finalisée en juin 2015.

Developing decentralised renewable energy sources for poverty alleviation and environmental protection in rural areas of Cameroon. (FED/2011/266-452)	
Résumé de l'action	<p>The overall aim of the project is to reduce poverty and promote integrated and sustainable rural development through the construction of power plants and building local capacity in the development and management of local renewable energy resources in the rural areas in Cameroon. This aims to reduce poverty and improve living conditions through shifting from the use of traditional hurricane lamps consuming kerosene to the use of modern and productive forms of electricity. The electricity will also be introduced in schools and health centers, with the aim of reducing the costs of health care and education. Significant money savings will be generated in rural households with the arrival of modern energy in substitution to more expensive hurricane lamps.</p> <p>Specifically, the project will construct four micro hydropower plants and associated grids in the rural localities of Kekem, Koutaba, Massagam and Bare Bakem to provide electricity to these five localities. Furthermore, the project will build the capacity of beneficiary populations in development and management of micro hydropower plants to enable the effective operation and maintenance of micro hydropower plants and productive use.</p>

	<p>Representatives of local people will be trained in the fields of facility construction and management to enable micro-hydro replication and facility maintenance. The maintenance management will be entrusted to a local association designated by the local people. The Association will collect contributions from beneficiary populations to support maintenance through electricity bills and the community's productive activities. It is hoped that, subject to certain provision, operations may be replicated, locally or in neighbouring areas, by local technicians trained under the project.</p>
Logique d'intervention	<p>The overall objective of this project is to reduce poverty, and to promote integrated and sustainable rural development, in the rural areas in Cameroon through developing decentralised local renewable energy resources and building local capacities for their management.</p> <p>The specific objectives are to develop four micro-hydro power plants and the associated grid, to build the capacity of the beneficiary populations in the development and management of micro-hydro power plants focused on installation operations, maintenance and the productive end-use, for the socio-economic development of the rural population of the Cameroonian mountain region, and the Environmental protection.</p>
Evolution de la mise en œuvre	<p>L'action n'a pas pu être mise en œuvre comme envisagé. Un premier aménagement de l'action a été réalisé afin d'augmenter la puissance électrique installée des petites centrales hydroélectriques, en comptant sur un cofinancement du gouvernement camerounais. Ensuite, constatant l'absence de mobilisation des fonds correspondants, seule la phase d'étude a été menée.</p>

<p>Développement de l'électrification rurale dans les Hauts-Plateaux (DER Hauts-Plateaux). (FED/2011/268-301)</p>	
Résumé de l'action	<p>Objectif global : le projet de Développement de l'Électrification Rurale dans les Hauts-Plateaux (DER Hauts-Plateaux) a pour objectif global le développement économique et social durable du Département des Hauts-Plateaux à l'horizon 2022.</p> <p>Conscients des différents problèmes identifiés ci-dessous au chapitre 1.6, les élus communaux ainsi que des acteurs associatifs locaux ont entrepris en 2009, par l'intermédiaire de la Commune de Baham, Chef-lieu du Département des Hauts-Plateaux, d'engager une réflexion-action en vue de l'élaboration d'un Plan local d'électrification rurale à l'échelle du Département. Ce plan territorial, finalisé et restitué dans la salle des conférences de la Préfecture des Hauts-Plateaux le 13 novembre 2009, comprend (i) une phase d'investissements prioritaires (2011-2013), couverte par la présente Action et ciblant les principaux pôles de développement du Département, et (ii) une phase de consolidation des acquis et de généralisation de l'accès à partir de 2014.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <p>Pour atteindre cet objectif global, le projet DER Hauts-Plateaux prévoit 4 objectifs spécifiques :</p> <p>Objectif n°1 : Réalisation à bas coûts des infrastructures prioritaires de la phase 2011-2013. Il s'agit de l'amélioration de l'accès à l'électricité dans</p>

	<p>les 57 pôles de développement du Département. Ces localités ont été identifiées à l'intérieur de chaque Commune à partir d'une méthodologie d'analyse spatiale participative permettant de cibler en priorité les localités à fort impact économique et social. Les 57 pôles ont fait l'objet d'une étude de schéma directeur de distribution électrique rurale MT et BT à moindre coût, à l'horizon 2013, et seront ainsi alimentées en base à plus de 80% par les centrales hydroélectriques d'Edéa et de Song Loulou.</p> <p>Objectif n°2 : Développement d'un service étendu et efficace d'éclairage public. En complément de l'accès direct ci-dessus et afin de diffuser l'éclairage dans les profondeurs des territoires sans grever durablement le budget des communes, un plan d'optimisation du système d'éclairage public sera mis en place. Il s'inspirera des Schémas Directeurs d'Aménagement Lumière (SDAL), avec une dimension de Maîtrise de la Demande. Il permettra d'assurer l'extension et la continuité de ce service public à fort impact sur la sécurité et la valorisation du patrimoine culturel. Les installations sur le réseau (au moins 12 lampadaires pour 1000 habitants) seront judicieusement complétées par au moins 200 lampadaires solaires photovoltaïques.</p> <p>Objectif n°3 : Renforcement de l'impact économique de l'électrification rurale. Au-delà de la réalisation des infrastructures, le projet DER Hauts-Plateaux prévoit des mesures d'accompagnement pour une valorisation de l'électrification rurale, en termes d'impacts économiques et sociaux. A travers cet objectif, l'électrification n'est plus une finalité en soi. Il devient un moyen pour atteindre de nombreux autres OMD (éducation, santé, eau potable), assurer à la fois la croissance économique et la création d'emplois au niveau local, et plus globalement renforcer l'Indice de Développement Humain (IDH) à l'échelle du Département.</p> <p>Objectif n°4 : Amélioration de la gouvernance locale de l'électricité. Pour en garantir la durabilité et en élargir l'impact à l'échelle nationale (effet multiplicateur), le projet DER Hauts-Plateaux contribue par ailleurs à l'amélioration de la gouvernance de proximité du service public de l'électricité à l'intérieur du périmètre de la Concession de l'opérateur AESSonel, en donnant un rôle central aux collectivités locales, conformément aux orientations de la décentralisation au Cameroun. Il s'agit d'assurer la mise en place d'un organe intercommunal ayant pour vocation la maîtrise d'ouvrage concertée de ce service public, la maîtrise de l'énergie et la gestion de l'éclairage public, à l'image des syndicats intercommunaux en France.</p>
Logique d'intervention	<p>Objectif global :</p> <p>Développement économique et social durable du Département des Hauts-Plateaux à l'horizon 2022</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation à bas coûts des infrastructures électriques prioritaires 2. Développement d'un service étendu et efficace d'éclairage public 3. Renforcement de l'impact économique et social de l'électrification 4. Amélioration de la gouvernance locale de l'électricité
Evolution de la mise en	La mise en œuvre de l'action s'est déroulée conformément au programme envisagé jusqu'à ce que la procédure d'attribution des marchés de travaux

œuvre	<p>et de fournitures soit remise en cause par la Délégation et les coûts correspondants déclarés inéligibles au financement de l'Union européenne. un aménagement du budget et une prise en charge du montant correspondant par le gouvernement camerounais.</p> <p>En l'absence d'une mobilisation effective des fonds, l'action n'a pas pu être complétée dans sa totalité.</p>
-------	---

Projet d'électrification de 16 villages en zones rurale et périurbaine dans 10 communes de la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun. (FED/2014/340-501)	
Résumé de l'action	<p>Le projet d'électrification de 16 villages en zone rurale et périurbaine dans 10 communes de la Région de l'Extrême-Nord vise comme objectif global d'améliorer le cadre de vie des populations en milieu rurale en leur assurant l'accès à l'énergie électrique et services qui y sont liés (services modernes de l'électricité).</p> <p>Avec une population estimée à 3 480 414 habitants et un taux de croissance démographique de l'ordre de 2,9%, la Région de l'Extrême-Nord est la deuxième Région la plus peuplée du Cameroun après celle du Centre selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat publié en 2010. Toutefois, cette Région connaît de sérieux problèmes de développement et accuse un retard important par rapport aux autres Régions du Cameroun en matière d'infrastructures et de services sociaux de base. En effet, l'écart entre la croissance de population et l'évolution des infrastructures socioéconomiques de base masque le faible niveau d'accès des populations aux dites infrastructures et services sociaux de base. Or l'augmentation de la population entraîne forcément l'augmentation des besoins.</p>
Logique d'intervention	<p>De manière spécifique, de construire les réseaux électriques dans les 16 villages notamment Mogodé, Gamboura, Mokong, Guidbala, Keftah, Doulek, Balda, Kourdaya, Founanguédjé, Doubbel, Malam Petel, Mazangaï, Mangavé Wiriwo, Yaéré Ouro Malloum, Biriwo et Boundéri et viabiliser les réseaux électriques construits dans les 16 villages en amenant les ménages, services publics et privés à valoriser et rendre durable le système mis en place.</p>
Evolution de la mise en œuvre	<p>Difficultés d'ordre administratif et logistique dans la mise en œuvre de l'action, avec pour conséquence l'accumulation d'un retard conséquent. Au final la durée de mise en œuvre aura doublé.</p> <p>Les activités d'électrification devraient se terminer courant 2020.</p>

Production décentralisée d'électricité et Valorisation de l'Electrification Rurale pour l'Agriculture et le Développement Rural au Cameroun (Plan VER)	
Résumé de l'action	<p>Le Plan VER est une initiative du Gouvernement camerounais, lancée sous la houlette de l'Agence d'Electrification Rurale (AER) et du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). L'Action se situe au cœur d'une préoccupation centrale, à savoir celle d'accroître l'accès à l'énergie, en quantité et en qualité suffisante, pour les populations rurales et pour le développement d'une agriculture dite de seconde génération (accès aux investissements pour les petites et moyennes entreprises</p>

	<p>agricoles spécifiquement dans les chaînes de valeurs des filières manioc, plantain, riz et petits ruminants). Dans le cadre d'un processus qui a démarré au sein de l'AER et du MINADER dès 2012, la préparation de l'Action a ensuite mobilisé le FEICOM, avec l'assistance transversale du Groupe IED.</p> <p>L'Action est ainsi le résultat d'une capitalisation concertée de différentes initiatives menées au Cameroun, particulièrement depuis 2005. L'analyse prospective a porté à la fois sur les champs (i) du développement de l'accès à l'électricité en zones rurales, (ii) de l'amélioration de l'impact économique et social de l'électrification rurale, et (iii) de la promotion de la participation des collectivités locales au développement de la production décentralisée d'électricité. Avec le Plan VER, le Gouvernement souhaite désormais un changement d'échelle dans ces trois directions, porté par trois institutions clés.</p>
Logique d'intervention	<p>Objectifs globaux : le Plan VER a pour objectifs globaux l'amélioration de l'accès à l'électricité, le renforcement des usages productifs de l'électricité et le développement de la production décentralisée d'électricité par la valorisation des ressources renouvelables en zones rurales. Conscients des différents problèmes identifiés ci-dessous au chapitre 1.3.2, l'AER, souhaite à travers cette Action, garantir la fourniture aux communautés rurales des apports en énergie en quantité et en qualité nécessaire pour l'amélioration de leur cadre de vie, mais aussi et surtout impulser un rendement agricole plus élevé, une diminution des pertes après récolte et une augmentation de la valeur ajoutée locale. Le Plan VER constituera par conséquent un cadre adéquat pour la réduction de la pauvreté et la croissance économique en zones rurales, en partant de l'ingrédient essentiel qu'est l'énergie. L'Action contribuera à terme à la promotion de la production décentralisée d'électricité, dans une démarche de partenariat public-privé associant les Collectivités locales.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer l'accès à l'énergie et la qualité du service en zones rurales ; 2. Renforcer les synergies électrification - développement agricole/rural ; 3. Renforcer l'implication des Communes dans la production décentralisée d'électricité, et la valorisation des ressources renouvelables
Evolution de la mise en œuvre	<p>Des difficultés d'organisation au sein de l'Agence d'Electrification Rurale ont retardé le démarrage de la mise en œuvre de l'action de 2 ans. Ensuite, l'absence de mobilisation des fonds de contrepartie nécessaires à la réalisation des travaux de construction d'une petite centrale hydroélectrique et d'extension du réseau électrique complique la réalisation des activités du projet.</p> <p>La mise en œuvre de l'action continuera en 2020. Les résultats obtenus dépendront des financements de contrepartie obtenus.</p>

Plus d'informations sur les projets sont disponibles à cette adresse :

<https://energyfacilitymonitoring.eu/fr/base-de-donnees/>

1.3 Parties prenantes de l'action

Les parties prenantes des actions à évaluer sont les suivantes :

- bénéficiaires des subventions (chefs de file et co-bénéficiaires)
- les autorités locales (mairies) des localités affectées par les projets
- les institutions nationales en lien avec le secteur
- populations locales des départements / localités couvertes par la mise en œuvre des actions évaluées.

La liste devra être établie au démarrage de l'évaluation.

1.4 Autres informations disponibles

Il conviendra de consulter

- la loi n°2011/022 du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité au Cameroun
- le plan directeur d'électrification rurale du Cameroun (PDER), établi en avril 2016 par le MINEE
- le rapport final de la mission CW98 – Mobilisation d'une mission de stocktaking dans le secteur de l'énergie, établi en février 2016, dans le cadre de la mise en œuvre de la Facilité d'assistance technique "Energie durable pour tous SE4ALL – Afrique occidentale et centrale"

2 DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION COMMISSIONNÉE

L'évaluation commissionnée intervient tandis que 4 projets sont terminés et que les 3 projets toujours en cours sont dans une phase de finalisation de leur mise en œuvre, même si le pourcentage de complétion se situe à des niveaux divers.

Type d'évaluation	finale
Couverture	Les actions financées dans le cadre de la facilité énergie 10 ^{ème} FED
Portée géographique	Les portions de territoire du Cameroun couvertes par les actions
Période à évaluer	Période entière des actions dont la mise en œuvre est terminée. Pour les actions toujours en cours, la période depuis leur démarrage jusqu'à la visite de terrain des évaluateurs.

2.1 Objectif de l'évaluation

Une évaluation systématique et opportune de ses programmes et de ses activités est une priorité établie² de la Commission Européenne³. L'évaluation se concentre sur l'analyse des réalisations, l'atteinte et la qualité des **résultats**⁴ des actions, dans le contexte d'une politique de coopération en constante

² COM(2013) 686 final "Renforcer les fondements de la réglementation intelligente - Améliorer l'évaluation" - http://ec.europa.eu/smart-regulation/docs/com_2013_686_fr.pdf; Règlement financier UE (art 27); Règlement (UE) No 1905/2006; Règlement (UE) No 1889/2006; Règlement (UE) No 1638/2006; Règlement (UE) No 1717/2006; Règlement (CE) No 215/2008 du Conseil

³ SEC (2007)213 "Répondre aux besoins stratégiques : renforcer l'usage de l'évaluation", http://ec.europa.eu/smart-regulation/evaluation/docs/eval_comm_sec_2007_213_fr.pdf; SWD (2015)111 "Lignes directrices pour une meilleure réglementation", http://ec.europa.eu/smart-regulation/guidelines/docs/swd_br_guidelines_en.pdf; COM(2017) 651 final 'Mener à son terme le programme pour une meilleure réglementation: de meilleures solutions pour de meilleurs résultats', https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/completing-the-better-regulation-agenda-better-solutions-for-better-results_en.pdf

⁴ Cela fait référence à l'intégralité de la chaîne des résultats, couvrant les extrants, les résultats et l'impact de l'action. Cf. Règlement (UE) N° 236/2014 "énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure" - https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/pdf/financial_assistance/ipa/2014/236-2014_cir.pdf.

évolution, avec un accent de plus en plus marqué sur **les approches orientées sur les résultats et la contribution à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD)**.⁵

De ce point de vue, les évaluateurs devraient **trouver les preuves expliquant les raisons, les cas de figure et la manière dont ces résultats sont liés à l'intervention de l'UE** et essayer d'**identifier les facteurs générant ou entravant le progrès**.

Les évaluateurs doivent fournir une explication des **liens de cause à effet** existant entre les inputs et les activités, et les outputs, les résultats et les impacts. Le travail des évaluateurs doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, l'apprentissage et la gestion.

Cette évaluation est principalement vouée à fournir aux services compétents de l'Union Européenne, aux parties prenantes intéressées et au grand public l'information suivante :

- une analyse globale et indépendante de la performance qu'a eue la Facilité Energie sur le territoire du Cameroun, en prêtant une attention particulière à ses résultats, en comparaison avec les objectifs attendus, et les raisons soutenant ces résultats ;
- les enseignements tirés, les conclusions et les recommandations associées, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.

En particulier, cette évaluation servira à établir un bilan de l'efficacité du cadre établi pour la modernisation et le développement du secteur de l'électricité au Cameroun, plus particulièrement en zone rurale. Cette évaluation devra notamment analyser l'adéquation de ce cadre avec les compétences et capacités réelles du secteur en vue de son développement mais aussi les besoins des utilisateurs finaux.

Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront les institutions européennes (Unité C6 – DG DEVCO, Délégation de l'Union européenne au Cameroun, commissions du parlement européen...) ainsi que les institutions camerounaises impliquées dans le secteur de l'électricité (MINEE, DERME, AER, ARSEL, SONATREL, ENEO).

2.2 Services requis

2.2.1 Portée de l'évaluation

L'évaluation analysera l'action en suivant les cinq critères d'évaluation du CAD, à savoir : pertinence, efficacité, efficience, durabilité et perspectives d'impact. De plus, l'évaluation suivra deux critères d'évaluation spécifiques de l'UE :

- la valeur ajoutée de l'UE (dans la mesure où l'action apporte des bienfaits supplémentaires à ceux qui auraient découlé de la seule intervention des États membres) ;
- la cohérence de l'action elle-même avec la stratégie de l'UE au Cameroun et avec d'autres politiques de l'UE et d'autres actions des États membres et des autres bailleurs de fonds (Agence Française de Développement, Banque Mondiale et Banque Africaine de Développement notamment).

L'équipe d'évaluation devra en outre vérifier si les questions d'égalité des sexes, environnement et changement climatique ont été incorporées ; si les ODD importants et leurs interactions ont été identifiés ; si le principe « Leave No-One Behind », (voir <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/avril-2016/odd-ne-laisser-personne-pour-compte>) et une approche basée sur les droits ont été pris en compte lors de l'identification/la formulation des documents et à quel degré celles-ci se sont retrouvées dans la mise en œuvre, la gouvernance et la supervision de l'action.

⁵ *Le nouveau Consensus Européen pour le Développement 'Notre monde, notre dignité, notre futur', journal officiel du 30 juin 2017. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:C:2017:210:TOC>*

2.2.2 Questions d'évaluation indicatives

Les questions à traiter, formulées ci-dessous, sont données à titre indicatif. En fonction de l'information la plus récente, des consultations initiales et postérieures et de l'analyse des documents, l'équipe d'évaluation discutera avec le gestionnaire d'évaluation⁶ et proposera dans son rapport de démarrage un éventail complet et final de questions d'évaluation en indiquant les critères et indicateurs spécifiques utilisés ainsi que les sources de collecte de données et les outils les plus importants.

Une fois le rapport de démarrage approuvé, les questions d'évaluation deviendront juridiquement contraignantes.

Questions à traiter :

Q1: La démarche consistant à financer au moyen de contrats de subvention pour action des projets visant le développement de l'accès à l'électricité au Cameroun était-elle une démarche adaptée aux capacités des acteurs clés du secteur ?

Q2: Comment expliquer les faiblesses constatées dans la mise en œuvre des actions qui ont conduit à des résultats et un impact en deçà des attentes formulées lors des appels à propositions?

Q3: Quelles recommandations établir auprès des acteurs du secteur afin d'assurer une meilleure efficacité du développement de l'accès à l'électrification, compte tenu des choix techniques actuellement disponibles?

2.3 Phases de l'évaluation et livrables requis

Le processus d'évaluation sera mené en cinq phases :

- Démarrage
- Documentaire
- Terrain
- Synthèse
- Diffusion

Les livrables de chaque phase doivent être rendus à la fin des étapes correspondantes, comme précisé dans le tableau synoptique du paragraphe 2.3.1.

2.3.1 Tableau synoptique

Le tableau qui suit présente un aperçu des activités-clé à mener lors de chaque phase et une liste des livrables que l'équipe devra produire ainsi que les réunions avec le pouvoir adjudicateur et le groupe de référence. Le contenu principal de chaque livrable est décrit au chapitre 5.

Phases de l'évaluation	Activités-clé	Livrables et réunions
Phase de démarrage	<ul style="list-style-type: none">• Collecte initiale de documents/données• Analyse du contexte• Interviews de démarrage• Analyse des parties prenantes• Reconstitution (ou si nécessaire, constitution) de la logique d'intervention et/ou description de la théorie du changement (sur base de la	<ul style="list-style-type: none">• Réunion de démarrage avec le pouvoir adjudicateur et le groupe de référence (face à face + vidéoconférence pour les membres basés au siège de la Commission)• Rapport de démarrage• Présentation du rapport de démarrage.

⁶ Le gestionnaire d'évaluation dépend du pouvoir adjudicateur qui gère le contrat d'évaluation. Le plus souvent cette personne est le cadre opérationnel de la(les) action(s) à évaluer.

Phases de l'évaluation	Activités-clé	Livrables et réunions
	documentation et des interviews disponibles) <ul style="list-style-type: none"> • Conception de la méthodologie d'évaluation (questions d'évaluation avec les critères de jugement, les indicateurs et les méthodes de collecte de données et analyse) et la matrice d'évaluation 	
<u>Phase documentaire</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse approfondie des documents (en particulier questions d'évaluation) • Interviews • Identification des informations manquantes et des hypothèses à vérifier dans la phase documentaire • Conception de la méthodologie de la phase de terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Note documentaire • Présentation des conclusions principales de la phase documentaire • <i>Réunion de démarrage avec le pouvoir adjudicateur et le groupe de référence (face à face + vidéoconférence pour les membres basés au siège de la Commission)</i>
<u>Phase de terrain</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Premières réunions au niveau national avec les entités en charge de la mise en œuvre des actions • Collecte des informations principales en utilisant la technique la plus appropriée • Collecte de données et analyse 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Premières réunions au niveau national avec les entités en charge de la mise en œuvre des actions</i> • Note intermédiaire • Présentation des principaux résultats de la phase de terrain • <i>Débriefing avec le groupe de référence</i>
<u>Phase de synthèse</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse finale des résultats (en particulier des questions d'évaluation) • Rédaction de l'évaluation globale, des conclusions et des recommandations • Compte-rendu 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de rapport final • Résumé exécutif conforme au modèle standard publié dans le module EVAL • Rapport final • Présentation • <i>Réunion avec le groupe de référence</i>
<u>Phase de diffusion</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du séminaire sur la présentation finale d'une durée de 1 jour. 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Séminaire sur la présentation finale</i> • Note technique à diffusion interne résumant les points clés des résultats de l'évaluation (Ces points seront ensuite repris par le service de communication de la Délégation).

2.3.2 Phase de démarrage

Le but de cette phase est de structurer l'évaluation et de préciser les questions principales.

La phase débutera par une session d'ouverture, **par vidéoconférence** si les évaluateurs ne résident pas au Cameroun ou à Yaoundé si ceux résident au Cameroun, entre la Délégation de l'Union européenne et les évaluateurs. Les évaluateurs dont la présence est requise doivent être obligatoirement présents pendant une demi-journée. Le but de la réunion est d'aboutir à une compréhension claire et partagée de la portée de l'évaluation, de ses limites et de sa faisabilité. Elle sert à clarifier les attentes sur les résultats de l'évaluation, la méthodologie à utiliser et, le cas échéant, à transmettre un complément d'information pertinente ou de dernière minute.

Dans la phase de démarrage, les documents pertinents seront examinés (voir annexe II).

En plus d'une première analyse documentaire du cadre politique, institutionnel et/ou technique et de la coopération du soutien que l'UE a apporté au Cameroun, l'équipe d'évaluation, en collaboration avec le gestionnaire d'évaluation reconstituera ou constituera, le cas échéant, la logique d'intervention de l'action à évaluer.

En outre, en se basant sur la logique d'intervention, les évaluateurs rédigeront une explication narrative de la logique de l'action décrivant la manière dont l'action va engendrer le changement tout au long de la chaîne des résultats, par ex. la théorie du changement. Cette explication comprend une analyse des données à la base de cette logique (surtout en comparant les inputs et les outputs, et les résultats et l'impact) et permet de formuler les suppositions qui doivent se révéler correctes pour que le travail puisse être mené à bien, ainsi que d'identifier les facteurs qui peuvent potentiellement entraver ces changements.

En se basant sur la logique d'intervention et sur la théorie du changement, les évaluateurs finaliseront i) les questions d'évaluation avec la définition des critères et des indicateurs de jugement, la sélection des outils et des sources pour la collecte des données, ii) l'évaluation de la méthodologie et iii) la planification des étapes suivantes.

L'approche méthodologique sera représentée dans une matrice de conception de l'évaluation⁷, qui sera incluse dans le rapport de démarrage. **La méthodologie de l'évaluation doit être sensible à la question de genre, contempler l'utilisation de données ventilées par sexe et âge et démontrer comment les actions ont contribué à avancer vers l'égalité des sexes.**

Les restrictions rencontrées ou qui seront rencontrées lors de l'exercice d'évaluation seront discutées et des mesures de limitation décrites dans le rapport de démarrage. Enfin, dans cette phase, le plan de travail et le procédé d'évaluation seront présentés et approuvés ; ce plan devra être cohérent à celui qui est proposé dans les présents TdR. Toute modification devra être justifiée et approuvée par le gestionnaire d'évaluation.

Sur la base des informations récoltées, l'équipe d'évaluation doit préparer un **rapport de démarrage** ; son contenu est décrit au chapitre 5.

L'équipe d'évaluation présentera le **rapport de démarrage** au groupe de référence à Yaoundé (présence minimale requise du chef d'équipe).

2.3.3 Phase documentaire

Cette phase est celle des analyses des documents. Les analyses doivent inclure un résumé concis de la littérature existant en lien avec l'action.

L'analyse des documents pertinents doit être systématique et refléter la méthodologie conçue et approuvée pendant la phase de démarrage.

Des échanges par téléphone avec le gestionnaire du programme, les services de l'UE compétents à Bruxelles et les principaux partenaires au Cameroun peuvent être réalisés pendant cette phase afin de soutenir l'analyse des sources secondaires.

Les activités à effectuer pendant cette phase permettront de donner des réponses préliminaires à chaque question d'évaluation, en communiquant les informations déjà rassemblées et leurs limitations. Ces activités devraient aussi mettre en évidence les questions qui restent à traiter et les hypothèses préliminaires à tester.

⁷ La matrice de l'évaluation est un outil qui sert à structurer l'analyse de l'évaluation (en définissant les critères de jugement et les indicateurs de chaque question d'évaluation). Elle sert aussi à adopter la méthode de collecte de données la plus appropriée et faisable pour chacune des questions.

Pendant cette phase, l'équipe d'évaluation devrait affiner le choix des outils à utiliser pendant la phase de terrain et annoncer les étapes préparatoires qui ont déjà été réalisées et celles qui doivent être réalisées pour l'organiser, y compris dresser une liste des personnes à interviewer, définir les dates et les itinéraires des visites, et répartir les tâches entre les membres de l'équipe.

À la fin de la phase documentaire, une **note documentaire** sera préparée ; son contenu est décrit au chapitre 5.

Une présentation pour le groupe de référence, s'il y a lieu, élaborée par l'équipe d'évaluation, aura lieu à Yaoundé.

2.3.4 Phase de terrain

La phase de terrain commence après l'approbation de la note documentaire par le gestionnaire d'évaluation.

Le but de la phase de terrain est de valider / changer les réponses préliminaires formulées pendant la phase documentaire et de compléter l'information grâce à la recherche primaire.

Si un écart considérable par rapport au plan ou au programme approuvé semble constituer un risque pour la qualité de l'évaluation ou ne respecte pas la fin de la validité du contrat, il faudra en discuter immédiatement avec le gestionnaire d'évaluation et, ce qui concerne la validité du contrat, prendre des mesures correctives.

Pendant les premiers jours de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation doit organiser une réunion avec le gestionnaire du programme.

Pendant la phase de terrain, l'équipe d'évaluation doit assurer un contact, une consultation et une collaboration adéquats avec les différentes parties prenantes et avec les autorités et les agences gouvernementales concernées. Tout au long de sa mission, l'équipe d'évaluation utilisera les sources d'information les plus fiables et appropriées, ne pas divulguer les informations confidentielles reçues et respecter les croyances et les coutumes de l'environnement social et culturel local.

Au terme de la phase de terrain, l'équipe d'évaluation résumera son travail, analyser la fiabilité et l'étendue des données récoltées, et présenter ses conclusions préliminaires lors d'une réunion avec le gestionnaire du programme et le groupe de référence.

Au terme de la phase de terrain, une **note intermédiaire** sera préparée ; son contenu est décrit au chapitre 5.

2.3.5 Phase de synthèse

Cette phase est dédiée à la préparation de **deux documents distincts** : le **résumé exécutif** et le **rapport final**, dont la structure est décrite à l'annexe III). Il comprend l'analyse des données récoltées pendant la phase documentaire et la phase de terrain, afin de finaliser les réponses aux questions d'évaluation et de préparer l'évaluation globale, les conclusions et les recommandations.

L'équipe d'évaluation présentera ses résultats, ses conclusions et ses recommandations dans un seul rapport avec les annexes, conformément à la structure convenue à l'annexe III ; un résumé exécutif séparé sera également élaboré, dans le format obligatoire du module EVAL (cf. annexe III).

L'équipe d'évaluation s'assurera que :

- Son évaluation est objective et équilibrée, que les affirmations sont détaillées et fondées sur des preuves et que les recommandations sont réalistes et clairement ciblées.

- Pendant la rédaction du rapport, que toute évolution déjà en cours dans la direction souhaitée soit clairement identifiée.
- Que le vocabulaire, y compris les abréviations, utilisé, tient compte de l'audience identifiée à l'art. 2.1 plus haut.

L'équipe d'évaluation rendra et présentera le **projet de rapport final** au groupe de référence à Yaoundé, afin de discuter de ses résultats, de ses conclusions et de ses recommandations. Les membres de l'équipe qui participeront devront obligatoirement être présents pendant une journée minimum.

Le gestionnaire d'évaluation rassemblera les commentaires faits par les membres du groupe de référence et les enverra à l'équipe d'évaluation pour réviser le rapport conjointement avec une première version de la grille d'évaluation de la qualité (QAG) du projet de rapport final. Le contenu de cette grille d'évaluation sera discuté avec l'équipe d'évaluation pour déterminer si des améliorations sont nécessaires et l'équipe d'évaluation sera invitée à faire des commentaires sur les conclusions formulées dans la QAG (à travers le module EVAL).

À ce stade, l'équipe d'évaluation finalisera le **rapport final** et le **résumé exécutif**, en répondant aux commentaires reçus. Les problèmes éventuels de qualité, les erreurs factuelles et les problèmes méthodologiques seront corrigés ; les commentaires relatifs à des jugements divergents peuvent quant à eux être acceptés ou rejetés. Dans ce dernier cas, l'équipe d'évaluation devra en expliquer les raisons par écrit. Une fois le rapport final approuvé, la QAG sera mise à jour et envoyée aux évaluateurs via le module EVAL.

2.3.6 Phase de diffusion

Un séminaire d'une durée de 1 journée sera organisé pour restituer les résultats de l'évaluation auprès des partenaires clés du secteur (30 participants environ).

Afin d'assister le service de communication de la Délégation, une note technique à diffusion interne sera élaborée par les experts. Cette note technique établira les points clés des résultats de l'évaluation.

2.4 Organisation du contrat spécifique et méthodologie (offre technique)

Les contractants-cadre invités soumettront leur organisation du contrat et la méthodologie spécifiques en se servant du modèle standard SIEA B-VII-d-i et ses annexes 1 et 2 (B-VII-d-ii).

La méthodologie d'évaluation proposée pour entreprendre la mission est décrite au chapitre 3 (stratégie et calendrier de travail) du modèle B-VII-d-i. Les prestataires doivent décrire comment la méthodologie qu'ils proposent va aborder les questions transversales mentionnées dans les termes de référence et, notamment, l'égalité des sexes et l'émancipation de la femme. Ceci inclut (selon le cas) les messages de communication de l'action, les matériels et les structures de gestion.

2.5 Gestion et pilotage de l'évaluation

2.5.1 Au niveau de l'UE

L'évaluation est gérée par le gestionnaire d'évaluation de la DUE ; les progrès de l'évaluation seront suivis de près avec l'aide d'un groupe de référence composé de membres des services de l'UE (section coopération de la Délégation de l'UE à Yaoundé, unité C6 de DEVCO).

Les fonctions principales des membres du groupe de référence sont :

- De définir et de valider les questions d'évaluation.
- De faciliter les contacts entre l'équipe d'évaluation, les services de l'UE et les parties prenantes externes.
- De s'assurer que l'équipe d'évaluation a accès à toutes les sources d'information et de documentation liées à l'action à évaluer et les consulte.

- De discuter et de commenter les rapports produits par l'équipe d'évaluation. Les commentaires de chaque membre du groupe de référence sont rassemblés par le gestionnaire d'évaluation, puis transmis à l'équipe d'évaluation.
- D'assister le processus de rétroaction (feedback) à partir des résultats, des conclusions, des recommandations et des leçons tirées de l'évaluation.
- De soutenir la création d'un bon suivi du plan d'action une fois l'évaluation terminée.

2.5.2 Au niveau du prestataire

Conformément aux exigences établies à l'article 6 des termes de référence globaux et dans l'Organisation et la Méthodologie globales, aux annexes II et III du contrat cadre SIEA 2018 respectivement, le prestataire doit surveiller la qualité du procédé, la conception de l'évaluation, les inputs et les livrables de l'évaluation. Il devra en particulier :

- Soutenir le chef d'équipe dans son rôle, principalement en ce qui concerne la gestion. À cet égard, le prestataire doit s'assurer qu'à chaque phase de l'évaluation, des tâches et des livrables spécifiques soient confiés à chaque membre de l'équipe.
- Fournir du soutien et un contrôle qualité du travail de l'équipe d'évaluation tout au long de sa mission.
- S'assurer que les évaluateurs disposent des ressources nécessaires pour remplir toutes leurs tâches et respecter les délais du contrat.

2.6 Langue du contrat

La langue du contrat sera : français.

3 EXPÉRIENCE REQUISE

3.1 Nombre d'évaluateurs et nombre de jours de travail requis par catégorie

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'évaluateurs minimum et le nombre de jours de travail minimum (au total et sur le terrain), par catégorie d'évaluateur, à prévoir par le prestataire.

Catégorie de l'évaluateur	Nombre d'évaluateurs minimum	Nombre total de jours de travail minimum (total)	(dont) Nombre de jours de travail minimum en mission
Cat II	1	60	21
Cat III	1	60	21

En particulier, le chef d'équipe (identifié dans l'Organisation et méthodologie et l'offre financière) devrait être un expert Cat II, posséder une expérience démontrable comme évaluateur cohérente avec les exigences de cette mission et ne pas dédier moins de 60 jours de travail, dont 21 sur le terrain.

3.2 Expertise requise

Exigences minimum pour l'équipe:

Expert catégorie II

- Formation d'ingénieur / master
- 4 années d'expérience en évaluation ;
- 6 années d'expérience sur le secteur de l'électrification rurale en zone ACP

Expert catégorie III

- Formation d'ingénieur / master
- Participation a au moins 1 évaluation (déjà finalisée)
- 3 années d'expérience sur le secteur de l'électrification rurale en zone ACP

Autres exigences pour l'équipe

Pour tous les experts (catégorie II et catégorie III):

- Optionnel: 1 ou plusieurs expériences professionnelles au Cameroun sera(ont) appréciée(s)

Connaissances linguistiques de l'équipe:

- Parfaite maîtrise du Français et maîtrise de l'anglais niveau B2 au minimum pour l'ensemble des membres de l'équipe.

Le niveau linguistique est évalué en compréhension, langage parlé et écrit par le cadre européen de référence pour les langues disponible à <https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr> et devra être démontré par des certificats ou par une expérience adéquate.

L'Union européenne mène une politique d'égalité des chances. La parité des genres dans l'équipe proposée, à tous les niveaux, est vivement conseillée.

3.3 Présence de l'équipe de gestion pour le briefing et/ou le débriefing

La présence d'un ou plusieurs membre(s) de l'équipe de gestion n'est pas requise pour le briefing ou le débriefing.

4 LIEU ET DURÉE

4.1 Période de démarrage

Début provisoire de la mission : mi-novembre 2019

4.2 Durée prévue de la mission en jours calendrier

Durée maximale de la mission : 210 jours calendrier.

La durée totale inclut les jours de travail, les week-ends, les périodes prévues pour les commentaires, pour réviser les versions préliminaires, les séances de débriefing, les activités de diffusion et la distribution des résultats.

4.3 Planification, y compris la période de notification pour le placement de personnel⁸

Dans le cadre de l'offre technique, le contractant-cadre doit remplir le tableau de l'emploi du temps qui se trouve dans l'annexe IV qui devra être finalisé dans le rapport de démarrage. Les 'dates indicatives' ne doivent pas être formulées comme des dates fixes, mais comme des jours (ou des semaines, ou des mois) à partir du début de la mission (désigné '0').

Il faudra prêter l'attention nécessaire afin d'assurer la participation active et la consultation des représentants du gouvernement et des parties prenantes nationales/ locales.

⁸ Conformément à l'article 16.4 a) des Conditions générales du contrat cadre SIEA

4.4 Lieu(x) de la mission

La mission se déroulera au Cameroun, avec des visites de terrain dans les Régions de l'Ouest, du Centre, de l'Adamaoua, et de l'Extrême-Nord.

5 LE RAPPORT

5.1 Contenu, durée et remise

Les livrables doivent répondre à des standards de qualité. Le texte des rapports doit être illustré, le cas échéant, par des cartes, des graphiques et des tableaux ; une carte de la zone (ou des zones) de l'action est requise (elle doit être jointe en annexe).

Liste des livrables:

	Nombre de pages (<i>sans compter les annexes</i>)	Contenu principal	Date de la présentation
Rapport de démarrage	20 pages	<ul style="list-style-type: none">• Logique d'intervention• Liste des parties prenantes• Méthodologie de l'évaluation, y compris :<ul style="list-style-type: none">○ Matrice de l'évaluation : Questions d'évaluation, avec les critères de jugement et les indicateurs et méthodes d'analyse et de collecte des données○ Stratégie de consultation○ Approche des visites de terrain• Analyse des risques associés à la méthodologie de l'évaluation et les mesures d'atténuation• Plan de travail	Fin de la phase de démarrage
Rapport documentaire	25 pages	<ul style="list-style-type: none">• Réponses préliminaires aux questions d'évaluation, en faisant référence aux limites des informations à disposition• Questions encore à traiter et hypothèses à vérifier lors des visites de terrain• Mise à jour de l'approche des visites de terrain, si nécessaire• Mise à jour du plan de travail des phases suivantes, si nécessaire	Fin de la phase documentaire
Rapport intermédiaire	25 pages	<ul style="list-style-type: none">• Activités réalisées pendant la phase de terrain• Difficultés rencontrées pendant cette phase et mesures atténuantes adoptées• Principales conclusions préliminaires (en fusionnant les phases documentaires et de terrain)	Fin de la phase de terrain
Projet de rapport	45 pages	<ul style="list-style-type: none">• Cf. structure détaillée dans	Fin de la phase de

	Nombre de pages (<i>sans compter les annexes</i>)	Contenu principal	Date de la présentation
final		<u>l'annexe III</u>	synthèse
Projet de résumé exécutif – en utilisant le modèle EVAL en ligne	N/D	• <u>Cf. structure détaillée dans l'annexe III</u>	Fin de la phase de synthèse
Rapport final	45 pages	• Même structure que pour le projet de rapport final, en intégrant tout commentaire reçu de la part des parties concernées sur le projet de rapport qui a été accepté	2 semaines après avoir reçu les commentaires sur le projet de rapport final.
Résumé exécutif final	N/D	• Même structure que pour le projet de résumé exécutif, en intégrant tout commentaire reçu de la part des parties concernées sur le projet de rapport qui a été accepté	Conjointement avec la version finale du rapport final.

5.2 Utilisation du module EVAL par les évaluateurs

Il est fortement recommandé que la **soumission de tous les rapports, leurs annexes et le résumé exécutif du rapport final** par le prestataire choisi **se fasse en les téléchargeant dans le module EVAL**, un outil de gestion du processus d'évaluation archive de la Commission européenne. Le prestataire choisi recevra un accès aux orientations en ligne et hors ligne pour pouvoir travailler avec le module pendant la validité du contrat spécifique.

5.3 Commentaires sur les livrables

Pour chaque rapport, le gestionnaire d'évaluation enverra au prestataire les commentaires d'ensemble reçus du groupe de référence ou l'approbation du rapport dans les 15 jours calendrier. Les rapports révisés en fonction des commentaires seront livrés dans les 10 jours calendrier à partir de la date de réception des commentaires. L'équipe d'évaluation devra apporter un document distinct expliquant comment et où ces commentaires ont été incorporés ou la raison pour laquelle certains commentaires n'ont pas été incorporés, le cas échéant.

5.4 Evaluation de la qualité du rapport final et du résumé exécutif

La qualité des versions préliminaires du rapport final et du résumé exécutif sera évaluée par le gestionnaire d'évaluation à l'aide de la grille d'évaluation de la qualité (QAG) dans le module EVAL (texte fourni à l'annexe V). Le prestataire a la possibilité, via le module EVAL, d'apporter des remarques sur les évaluations formulées par le gestionnaire d'évaluation. La QAG sera alors révisée après avoir soumis la version finale du rapport final et du résumé exécutif.

La compilation de la QAG soutiendra/informera la compilation faite par le gestionnaire d'évaluation de l'Évaluation de la Performance du contrat spécifique du Contrat Cadre SIEA.

5.5 Langue

Tous les rapports doivent être rendus en Français.

Le résumé exécutif final devra être traduit en Anglais.

5.6 Nombre d'exemplaires du rapport

En plus de sa préférable soumission dans le module EVAL, la version approuvée du rapport final sera rendue en 2 exemplaires imprimés et en version numérique (PDF= sans frais supplémentaires.

5.7 Format des rapports

Tous les rapports doivent être rédigés en utilisant la police Arial ou Times New Roman, avec une taille minimale respectivement de 11 et 12, et un interligne simple, double face. Ils seront envoyés en format Word et PDF.

ANNEXE I : CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUES

CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE SPÉCIFIQUES

Demande de services n° FED/2019/411-308/1

Contrat Cadre2018 – LOT 2 : Infrastructure, sustainable growth and jobs

EuropeAid/138778/DH/SER/multi

1. CRITERES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Le pouvoir adjudicateur sélectionne l'offre qui présente le meilleur rapport qualité-prix en utilisant une relation 80/20 entre la qualité technique et le prix⁹.

La qualité technique est évaluée sur la base de la grille suivante :

Critères	Maximum
Score total pour l'organisation et la méthodologie	50
<ul style="list-style-type: none">• Compréhension des TdR et des objectifs des services à fournir	10
<ul style="list-style-type: none">• Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, adéquation des outils utilisés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	25
<ul style="list-style-type: none">• Valeur technique ajoutée, soutien et rôle des membres du consortium concernés	5
<ul style="list-style-type: none">• Organisation des tâches et du temps	10
Score total pour l'équipe d'évaluateurs	50
SCORE GLOBAL TOTAL	100

2. SEUIL TECHNIQUE

Toute offre en dessous du seuil technique de 75 sur 100 points sera automatiquement rejetée.

3. INTERVIEWS PENDANT L'ÉVALUATION DES OFFRES

Pendant la phase d'évaluation des offres reçues, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de réaliser des entretiens téléphoniques avec un ou plusieurs membres de l'équipe d'évaluation proposée.

Les entretiens téléphoniques pourront être réalisés pendant la période de 14 jours suivant la remise des offres

⁹ Pour en savoir davantage sur la règle 80/20, veuillez consulter le PRAG, chapitre 3.3.10.5 - https://ec.europa.eu/europeaid/funding/about-funding-and-procedures/procedures-and-practical-guide-prag_en

ANNEXE II : INFORMATIONS A FOURNIR A L'EQUIPE D'EVALUATION

- subventions à évaluer Politiques nationales ou sectorielles pertinentes et plans d'autres partenaires nationaux et locaux et d'autres donateurs: Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), Plan Directeur de l'Electrification Rurale, loi sur l'Electricité
- Accord de financement de l'action et addenda
- Rapports trimestriels et annuels d'avancement de l'action et rapports techniques
- Rapports de monitoring orienté vers les résultats de la Commission européenne (ROM) et d'autres rapports externes ou internes de monitoring de l'action
- Rapport d'évaluation à mi-parcours de l'action et autres évaluations, audits et rapports pertinents
- Calendrier et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité directeur de la(les) action(s)
- Liste des interlocuteurs à interroger:

Note: L'équipe d'évaluation doit identifier et obtenir tout autre document considéré comme utile à analyser, par le biais de recherches indépendantes et d'entretiens avec des parties bien informées et des parties prenantes de l'action.

ANNEXE III: STRUCTURE DU RAPPORT FINAL ET DU RESUME EXECUTIF

Le prestataire fournira, **en les téléchargeant préférablement dans le module EVAL, deux documents distincts** : le **rapport final** et le **résumé exécutif**. Ils devront être cohérents, concis et clairs et ne contiendront pas d'erreurs linguistiques ni dans leur version originale ni dans leur traduction, si prévue.

Le rapport final ne doit pas dépasser le nombre de pages indiqué au chapitre 5. Des informations supplémentaires sur le contexte global de l'action, la description de la méthodologie et l'analyse des résultats doivent se trouver en annexe au texte principal.

La présentation doit être bien espacée et il est fortement recommandé d'utiliser des graphiques clairs, des tableaux et des paragraphes courts.

La page de garde du rapport final doit contenir le texte qui suit :

'Cette évaluation est soutenue et guidée par la Commission européenne et présentée par [nom de la société de conseil]. Le rapport ne reflète pas nécessairement les visions et les opinions de la Commission Européenne'.

Résumé exécutif

Un résumé exécutif bref, rigoureux, indépendant et qui va droit au but. Il doit se concentrer sur les objectifs ou sur les questions principales de l'évaluation, en souligner les principaux points exécutifs et montrer clairement les principales conclusions et leçons qui peuvent en être tirées, ainsi que les recommandations qui peuvent être faites. Il sera rédigé dans le format spécifique prévu au module EVAL.

Les principaux chapitres du rapport d'évaluation doivent être les suivants :

- | | |
|---|---|
| 1. Introduction | Une description de l'action, du contexte du pays/de la région/du secteur concerné(e) et de l'évaluation, donnant au lecteur assez de précisions méthodologiques pour jauger la crédibilité des conclusions et pour prendre conscience de leurs limites et de leurs faiblesses éventuelles. |
| 2. Réponses aux questions et conclusions | Un chapitre dédié aux réponses des questions d'évaluation, assorties des preuves et des raisonnements utilisés. |
| 3.Évaluation globale (optionnelle) | Un chapitre qui synthétise toutes les réponses aux questions d'évaluation afin d'effectuer une évaluation globale de l'action. La structure détaillée de l'évaluation globale doit être peaufinée pendant le processus d'évaluation. Le chapitre correspondant doit articuler les conclusions et les leçons à tirer d'une manière qui reflète leur importance et qui en facilite la lecture. La structure ne doit pas forcément |

suivre les questions d'évaluation, le cadre logique ou les critères d'évaluation.

4. Conclusions et recommandations

4.3 Enseignements tirés

Les enseignements tirés généralisent les résultats et traduisent l'expérience passée en connaissances pertinentes qui soutiendront la prise de décision, amélioreront les performances et favoriseront l'obtention de meilleurs résultats. Idéalement, ils devraient soutenir le travail des institutions concernées autant européennes que partenaires.

4.1 Conclusions

Ce chapitre contient les conclusions de l'évaluation, organisées par critère d'évaluation.

Afin de faciliter la communication des messages d'évaluation adressés à la Commission, un tableau qui classe les conclusions par ordre d'importance peut être présenté, ou un paragraphe ou un sous-paragraphe doit reprendre 3 ou 4 conclusions principales, organisées par ordre d'importance, sans être répétitif.

4.2 Recommandations

Leur objectif est d'améliorer ou de réformer l'action dans le cadre du cycle en cours, ou de préparer la conception d'une nouvelle action pour le cycle suivant.

Les recommandations doivent être regroupées et classées selon leur priorité, soigneusement adaptées au public ciblé à tous les niveaux, notamment au niveau de la Commission Européenne.

5. Annexes au rapport

Le rapport devrait inclure les annexes suivantes :

- Les termes de référence de l'évaluation.
- Le nom des évaluateurs et de la société pour laquelle ils travaillent (les CV devraient être fournis, mais résumés et limités à une page par personne).
- Une description détaillée de la méthodologie de l'évaluation qui inclut : les décisions prises, les difficultés rencontrées et les limites de la méthodologie. Détails sur les outils utilisés et sur les analyses effectuées.
- Les matrices de la logique d'intervention / du cadre logique (planifiées/réelles et améliorées/mises à jour).
- La(les) carte(s) géographique(s) des lieux où l'action s'est déroulée.
- Une liste de personnes/organisations consultées.
- La littérature et la documentation consultées.
- D'autres annexes techniques (par exemple des analyses statistiques, des tables des matières et des chiffres, la matrice des preuves, des bases de données), si nécessaire.
- Des réponses détaillées aux questions d'évaluation, critères de jugement et indicateurs.

ANNEXE IV: PLAN DE TRAVAIL

Cette annexe doit être incluse par les contractants-cadre dans leur organisation et méthodologie spécifiques et en faire partie intégrante. Les contractants-cadre peuvent ajouter autant de lignes et de colonnes que nécessaire.

Les phases de l'évaluation doivent refléter celles indiquées dans les présents termes de référence.

Activité	Lieu	Durée indicative en jours de travail ¹⁰		Dates indicatives
		Chef d'équipe	Évaluateur...	
Phase de démarrage : jours totaux				
•				
•				
Phase documentaire : jours totaux				
•				
•				
Phase de terrain : jours totaux				
•				
•				
Phase de synthèse : jours totaux				
•				
•				
Phase de diffusion : jours totaux				
•				
•				
Jours de travail TOTAUX (maximum)				

¹⁰ Ajoutez une colonne pour chaque évaluateur

ANNEXE V : GRILLE D'ÉVALUATION

La qualité du rapport final sera évaluée par le gestionnaire d'évaluation (suite à la soumission du rapport et du résumé exécutif préliminaires) à l'aide de la grille d'évaluation ci-dessous, comprise dans le module **EVAL** ; la grille sera partagée avec l'équipe d'évaluation, qui aura la possibilité d'y incorporer ses commentaires.

Evaluation de l'action (Projet/Programme)–Rapport final de la grille d'évaluation

Données de l'évaluation			
Titre de l'évaluation			
Évaluation gérée par		Type d'évaluation	
Réf. CRIS du contrat d'évaluation		Réf. EVAL	
Budget de l'évaluation			
DUE/Unité aux commandes		Gestionnaire d'évaluation	
Dates de l'évaluation	Début :	Fin :	
Date du rapport final préliminaire		Date de réponse des services	
Commentaires			
Données du projet			
Principal projet évalué			
CRIS # du(des) projet(s) évalué(s)			
Secteur CAD			
Détails du prestataire			
Chef de l'équipe d'évaluation		Prestataire de l'évaluation	
Expert(s) évaluateur(s)			

Légende : résultats et signification

Très bien : critères complètement satisfaits, d'une manière claire et originale

Très faible : critères non satisfaits dans l'ensemble

Bien : critères satisfaits

Faible : critères partiellement satisfaits

Le rapport d'évaluation est évalué comme suit

1. Clarté du rapport

Ce critère analyse dans quelle mesure le résumé exécutif et le rapport final:

- Sont facilement lisibles, compréhensibles et accessibles aux lecteurs visés pertinents
- Soulignent les messages fondamentaux
- La longueur des différents chapitres et des annexes du rapport sont bien équilibrés
- Contiennent les graphiques, les tableaux et les diagrammes nécessaires pour faciliter la compréhension
- Contient une liste d'abréviations (le rapport seulement)
- Évite des répétitions non nécessaires
- Ont subi une révision linguistique pour éliminer les énoncés peu clairs et les fautes d'orthographe ou de grammaire
- Le résumé exécutif est un résumé approprié du rapport complet et un document indépendant



Forces	Faiblesses	Résultat
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

2. Fiabilité des données et solidité des preuves

Ce critère analyse dans quelle mesure:

- Les données/preuves ont été rassemblées conformément à la méthodologie
- Le rapport tient compte, s'il y a lieu, des preuves découlant d'études, de rapports de supervision et/ou d'évaluations de l'UE et/ou d'autres partenaires pertinents
- Le rapport contient une description claire des limitations des preuves, des risques de partialité et des mesures atténuantes



Forces	Faiblesses	Résultat
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

3. Validité des résultats		
Ce critère analyse dans quelle mesure :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats découlent des preuves collectées • Les résultats évaluent tous les critères d'évaluation choisis • Les résultats découlent d'une adéquate triangulation des différentes sources, clairement identifiées • Dans l'évaluation de l'intervention de l'UE, les résultats décrivent et expliquent les principales relations cause/effet entre outputs, résultats et impacts • L'analyse des preuves est exhaustive et tient compte des facteurs contextuels et externes 		
Forces	Faiblesses	Résultat
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	
4. Validité des conclusions		
Ce critère analyse dans quelle mesure :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les conclusions sont logiquement liées aux résultats et les dépassent pour offrir une analyse complète • Les conclusions abordent correctement les critères d'évaluation choisis et toutes les questions d'évaluation, y compris la dimension transversale • Les conclusions tiennent compte de tous les groupes de parties prenantes de l'évaluation • Les conclusions sont cohérentes et équilibrées (c.-à-d. qu'elles présentent une image crédible autant des forces que des faiblesses) et ne contiennent pas de considérations personnelles ou politiques • (Si nécessaire) si le rapport signale les thèmes où les résultats sont insuffisants pour tirer des conclusions 		
Forces	Faiblesses	Résultat
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

5. Utilité des recommandations		
Ce critère analyse dans quelle mesure les recommandations :		
<ul style="list-style-type: none"> • Sont clairement associées et découlent des conclusions • Sont concrètes, faisables et réalistes • Visent des destinataires spécifiques • Sont regroupées (si nécessaire), classées selon leur priorité et assorties de délais si possible • (Si nécessaire) fournissent des informations pour la sortie de l'action, sa durabilité postérieure ou pour ajuster la conception ou les plans de l'action 		
Forces	Faiblesses	Résultat
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	
6. Justesse de l'analyse des enseignements tirés (si demandée par le TdR ou incluse par les évaluateurs)		
Ce critère est à évaluer uniquement s'il est requis par le TdR ou s'il est inclus par les évaluateurs et il n'est pas noté. Il analyse dans quelle mesure :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les enseignements sont identifiés • Le cas échéant, s'ils sont généralisés de par leur pertinence transversale pour la(les) institution(s) 		
Forces	Faiblesses	
Commentaires du prestataire	Commentaires du prestataire	

Commentaires finaux sur la qualité globale du rapport	Résultat global

ANNEXE VI : MATRICE CADRE LOGIQUE (LOGFRAME) DES ACTIONS ÉVALUÉES

FED/2011/263-502 Dévpt centrale hydraulique Mbakaou Carrière, Djerem Ouest et électrification associée

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES	
OBJECTIF GLOBAL	Développement socio-économique de la zone couverte par l'Action grâce à un service électrique durable, assuré par un investisseur privé qui investit et opère une PCH et développe son réseau électrique associé	<ul style="list-style-type: none"> Rapports Annuels d'ENEO à l'ARSEL Rapports Annuels de l'opérateur Mbakaou Carrière à l'ARSEL Journal Officiel pour la publication des Autorisations Rapport annuel de suivi de l'impact socio-économique du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la volonté du Gouvernement camerounais de faciliter l'émergence d'opérateurs privés d'électrification rurale Soutien des institutions camerounaises (ARSEL, MINEE) au succès du projet Accord d'ENEO pour rachat d'électricité à un tarif acceptable 	
OBJECTIFS SPECIFIQUES	<ol style="list-style-type: none"> Assurer un service électrique durable à moindre coût, accessible aux populations de la zone couverte par l'Action, Améliorer la qualité de vie des populations et le développement des usages productifs Démontrer la capacité d'opérateurs privés à s'inscrire dans le cadre de la réforme du secteur de l'électrification rurale. 	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement du nombre d'abonnés : 1250 Taux de pénétration de l'électricité dans les localités couvertes : 33 % % d'énergie hydroélectrique dans la desserte des localités de la zone du projet : 95% Croissance des ventes d'électricité : + 6% / an Nombre d'activités génératrices de revenus raccordées : 200 : 40 dans les petites localités et 160 par ENEO Nombres d'activités sociales raccordées : 50 : 10 dans les petites localités et 40 par ENEO Autorisation attribuée par l'ARSEL 		
RESULTATS	1. Fourniture améliorée en qualité dans les 2 localités déjà électrifiées par ENEO par groupe diesel et réduction des coûts grâce à l'injection d'électricité hydroélectrique	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de kWh hydroélectrique distribués dans les localités de la zone du projet : 3178 MWh (An 1) Taux de disponibilité de la PCH : 95% 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes d'exécution, DAO, réception des ouvrages et équipements Rapports Annuels d'AES SONEL à l'ARSEL Rapports Annuels de l'opérateur Mbakaou Carrière à l'ARSEL Rapport annuel de suivi de l'impact socio-économique du projet 	<p><u>Conditions externes pour atteindre les résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Offres financières des entreprises pour la PCH de Mbakaou Carrière et les réseaux électriques associés conformes aux budgets programmés Signature d'un contrat de rachat de l'électricité avec ENEO Soutien des institutions camerounaises (ARSEL, MINEE) au succès du projet Appui des autorités locales Bouclage du financement du projet auprès des banques de développement
	2. Extension du service aux quartiers périphériques et aux petites localités, promotion d'équipements efficaces et promotion des usages de l'électricité par les AGR	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'AGR bénéficiant des mesures d'accompagnement : 60 Nombre d'abonnés domestiques bénéficiant des mesures d'accompagnement : 300 Nombre d'abonnés sociaux bénéficiant des mesures d'accompagnement : 40 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports Annuels d'ENEO à l'ARSEL Rapports Annuels de l'opérateur Mbakaou Carrière à l'ARSEL Rapport Annuel Sociétés de Projet 	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<p>3. Premier exemple de développement au Cameroun d'un projet d'électrification rurale à base d'énergie renouvelable porté par un investisseur privé dans le cadre réglementaire existant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de production, distribution et vente d'électricité • La Société d'investissement est en place et opérationnelle • Société d'opération de Mbakaou Carrière est en place et opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Journal Officiel pour la publication des Autorisations • Rapport Annuel Sociétés de Projet • Rapport de l'atelier de diffusion des acquis du projet 	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES																																												
<p>ACTIVITES</p> <p>ACTIVITE N°1 : ETUDES DE DETAIL ET D'EXECUTION, PREPARATION DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Investigation complémentaires (topo PCH et réseau, géotechnique, EIES) 1.2. Etudes d'exécution des ouvrages (PCH et réseaux) 1.3. Dossiers d'Appels d'Offres : PCH (lot génie civil et lot électromécanique), réseaux MT/BT et branchements (fourniture et pose) 	<p><i>Equipe mobilisée par IED :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur de projet • Coordonnateur, Ingénieurs Hydro-électricien, électromécanicien et électricien, expert financier et juridique <p><i>Equipe mobilisée par EED :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ingénieur électricien, socio-économiste • Enquêteurs & relevés GPS et Expert EIES <p><i>Moyens matériels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Véhicules (2), Bureaux projet (base à Yaoundé) avec matériel informatique – pour toutes les activités 	<p>Sources d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports techniques des études d'exécution • DAOs • Comptes-rendus des AO, des réunions de chantiers et de réception provisoire/définitive des ouvrages et équipements • Rapports annuels du projet • Rapports d'activités de l'ARSEL • Rapport sur l'impact socio-économique du projet 	<p><u>Pré-conditions requises avant le démarrage de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la volonté du Gouvernement camerounais de voir émerger des opérateurs privés d'électrification rurale 																																												
<p>ACTIVITES 2 : REALISATION DES OUVRAGES ET MISE EN SERVICE</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1. La réalisation de la PCH de Mbakaou Carrière assurée par une société attributaires de l'Appel d'Offres lancé à l'issue des Activités n°1 et 4 2.2. La réalisation des réseaux MT/BT est assurée par une société attributaires de l'Appel d'Offres lancé à l'issue des Activités n°1 et 4 	<p><i>Marchés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de la PCH (lot génie civil et lot électromécanique), fourniture et pose des réseaux MT/BT et des branchements, fourniture des poteaux bois <p><i>Equipe mobilisée par IED :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur de projet, Coordonnateur, Ingénieurs Hydro-électricien, électromécanicien et électricien, <p><i>Equipe mobilisée par IED INVEST CAMEROUN :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ingénieur électricien, socio-économiste <p><i>Moyens matériels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Véhicules (2), Bureaux projet (base à Yaoundé) avec matériel informatique – pour toutes les activités 	<p>Synthèse des coûts</p> <table border="0"> <tr><td>1.1 Salaires locaux</td><td>166 130</td></tr> <tr><td>1.2 Salaires internat</td><td>833 703</td></tr> <tr><td>1.3 Per diem</td><td>59 674</td></tr> <tr><td>2.1. Voyages</td><td>59 997</td></tr> <tr><td>3.1 Achat véhicules</td><td>52 029</td></tr> <tr><td>3.2 Mobilier, matériel</td><td>7 002</td></tr> <tr><td>3.4 Autre (logiciels)</td><td>2 587</td></tr> <tr><td>4.1 Coûts véhicules</td><td>54 000</td></tr> <tr><td>4.2 Location bureaux</td><td>30 000</td></tr> <tr><td>4.3 Consommables</td><td>28 800</td></tr> <tr><td>4.4 Autres</td><td>25 200</td></tr> <tr><td>5.3 Audit</td><td>9 000</td></tr> <tr><td>5.4 Evaluation</td><td>20 000</td></tr> <tr><td>5.8 Visibilité</td><td>12 000</td></tr> <tr><td>6 Autre</td><td>28 494</td></tr> <tr><td>8. Coûts admin.</td><td>97 203</td></tr> <tr><td>9. Sous-traitance</td><td></td></tr> <tr><td>Travaux</td><td>4 326 096</td></tr> <tr><td>Fournitures</td><td>774 240</td></tr> <tr><td>Services</td><td>112 966</td></tr> <tr><td>11. Imprévus</td><td>0</td></tr> <tr><td>12. Total</td><td>6 699 120</td></tr> </table>	1.1 Salaires locaux	166 130	1.2 Salaires internat	833 703	1.3 Per diem	59 674	2.1. Voyages	59 997	3.1 Achat véhicules	52 029	3.2 Mobilier, matériel	7 002	3.4 Autre (logiciels)	2 587	4.1 Coûts véhicules	54 000	4.2 Location bureaux	30 000	4.3 Consommables	28 800	4.4 Autres	25 200	5.3 Audit	9 000	5.4 Evaluation	20 000	5.8 Visibilité	12 000	6 Autre	28 494	8. Coûts admin.	97 203	9. Sous-traitance		Travaux	4 326 096	Fournitures	774 240	Services	112 966	11. Imprévus	0	12. Total	6 699 120	<p><u>Conditions échappant au contrôle direct du Bénéficiaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite par l'ARSEL de l'instruction du dossier Mbakaou Carrière dans le cadre d'une demande d'autorisation
1.1 Salaires locaux	166 130																																														
1.2 Salaires internat	833 703																																														
1.3 Per diem	59 674																																														
2.1. Voyages	59 997																																														
3.1 Achat véhicules	52 029																																														
3.2 Mobilier, matériel	7 002																																														
3.4 Autre (logiciels)	2 587																																														
4.1 Coûts véhicules	54 000																																														
4.2 Location bureaux	30 000																																														
4.3 Consommables	28 800																																														
4.4 Autres	25 200																																														
5.3 Audit	9 000																																														
5.4 Evaluation	20 000																																														
5.8 Visibilité	12 000																																														
6 Autre	28 494																																														
8. Coûts admin.	97 203																																														
9. Sous-traitance																																															
Travaux	4 326 096																																														
Fournitures	774 240																																														
Services	112 966																																														
11. Imprévus	0																																														
12. Total	6 699 120																																														
<p>ACTIVITES 3 : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Appui au développement des usages productifs 3.2. Aide au branchement pour les usages sociaux (dispensaires, écoles,...) 3.3. Promotion d'équipement d'usages efficace (éclairage des ménages à faible revenu,...) 3.4. Appui aux collectivités locales pour trouver des financements pour des équipements sociaux 	<p><i>Equipe mobilisée par IED :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur de projet, Coordonnateur • Socio-économiste <p><i>Equipe mobilisée par IED INVEST CAMEROUN :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Socio-économiste <p><i>Moyens matériels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Véhicules (2), Bureau projet avec matériel informatique – pour toutes les activités • Branchement pris en charge par l'Action 		<ul style="list-style-type: none"> • Volonté d'ENEO de contractualiser des relations d'achat d'électricité à des petits producteurs indépendants 																																												
<p>ACTIVITES 4 : OBTENTION DES AUTORISATIONS DE PRODUCTION, DISTRIBUTION ET VENTE D'ELECTRICITE</p> <ol style="list-style-type: none"> 4.1. Préparation dossiers d'autorisation (production, , distribution) 4.2. Délivrance de l'Autorisation 	<p><i>Equipe mobilisée par IED / IED INVEST CAMEROUN :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur de projet, Coordonnateur, expert financier • Juriste <p><i>Moyens matériels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Véhicules (2), Bureaux projet avec matériel informatique 		<ul style="list-style-type: none"> • Volonté des institutions locales de favoriser le développement du projet 																																												
<p>ACTIVITES 5 : FINALISATION DU DISPOSITIF FINANCIER ET CONTRACTUEL</p> <ol style="list-style-type: none"> 5.1 Signature du contrat de rachat d'énergie ENEO 5.2 Etablissement de la société de projet 5.3 Mobilisation des financements 5.4 Levée des contraintes administratives 	<p><i>Equipe mobilisée par IED / IED INVEST CAMEROUN :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur de projet • Juriste • Expert financier • Comptable <p><i>Moyens matériels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Véhicules (2), Bureaux projet avec matériel informatique 		<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de financement de long terme auprès de banque de développement ou de banque locales • Volonté du Gouvernement de lever les contraintes administratives et fiscales qui font obstacle au développement de petits projets de production d'électricité à base d'énergies renouvelables. 																																												

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<p><u>ACTIVITES 6 : DIFFUSION, COMMUNICATION ET MANAGEMENT</u> 6.1. Capitalisation des enseignements de l'Action 6.2. Diffusion des enseignements de l'Action 6.3. Management de l'Action</p>	<p><i>Equipe mobilisée par IED :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur de projet • Comptable <p><i>Moyens matériels</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Véhicules (2), Bureaux projet avec matériel informatique 		

FED/2011/264-851 - Jatropha energy system-JES

	Intervention logic	Objectively verifiable indicators (*) of achievement	Sources and means of verification	Assumptions
Overall objectives	<i>Improve energy infrastructure in rural areas of Cameroon.</i>	<i>Total installed power (2x 24 kW); Number of people getting access to energy services (1400 beneficiaries)</i>	<i>Annual full project report, Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission, Beneficiaries</i>	<i>Cameroon Ministry of Energy continues in supporting energy policy for rural electrification</i>
Specific objective	<i>Produce renewable energy and provide energy-related services in rural areas.</i>	<i>125 ton per year production of JCVO (when full efficiency will be achieved- year 4); 36.000 kWh produced at the village to provide energy facilities.</i>	<i>Annual full project report, Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission</i>	<i>No significant external damages (eg. Natural fires) to feedstock production and to energy units</i>
Expected results	<p><i>1. Improve local agro-forestry production.</i></p> <p><i>2. Make profitable sales of locally produced JCVO.</i></p> <p><i>3. Provide energy service to local target groups and beneficiaries.</i></p> <p><i>4. Provide energy for fresh-water pumping and distribution.</i></p>	<p><i>Land profitability (300 €/ha year); Total wages from agriculture activities (28.000€).</i></p> <p><i>82 ton per year of extra JCVO produced and sold in regional market (when full efficiency will be achieved- year 4).</i></p> <p><i>Energy provided per capita (36,5 kWh/person).</i></p> <p><i>Clean water supplied to village inhabitants (4 m3/day).</i></p>	<p><i>Workers involved in the agroforestry production, Annual full project report, Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission</i></p> <p><i>Annual oil sold, Annual full project report, Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission</i></p> <p><i>Annual full project report, Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission</i></p> <p><i>Annual full project report, Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission</i></p>	<p><i>Plant loss from external factors (fires, pests), 3 ton seed production per ha</i></p> <p><i>Oil market price</i></p> <p><i>MFP functionality onsite</i></p> <p><i>Water well and distribution system functional</i></p>

	<i>5. Offer energy services to the local sanitary structure.</i>	<i>Ensuring access to energy services 24 hours per day; reduced cost on energy consumption of 50%.</i>	<i>Hospitaly services offered, Annual full project report, Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission</i>	<i>Hospital functional</i>
Activities	<i>WP 1.1 Set up of a sustainable Jatropha energy farm.</i>	<i>56 people employed; 50 hectares of Jatropha farm; 4 reports.</i>	<i>Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission; Annual WP 1.1 report. Total cost: 192,762 € (Human resources, travel, equipment, Other costs)</i>	<i>Local communities continue supporting Jatropha production</i>
	<i>WP 1.2 Stimulate Jatropha outfarming and agricultural diversification.</i>	<i>45 local farmers involved in a contract farming scheme; 2 workshops on jatropha best-practices; 1 publication; 3 reports.</i>	<i>Venture Energy dedicated personnel; Local outfarming supervisor; Annual supervision mission; Annual WP 1.2 report. Total cost: 101,181 € (Human resources, travel, equipment, other costs)</i>	<i>Contracts with local farmers, sustainable jatropha farm functional</i>
	<i>WP 2.1 Produce and sell Jatropha Crude Vegetable Oil (JCVO)</i>	<i>125 ton of JCVO produced; 5 people employed.</i>	<i>Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission; Annual WP 1.1 report. Total cost: 192,762 € (Human resources, travel, equipment, Other costs)</i>	<i>Jatropha energy farm and Jatropha outfarming system functional, Market can absorb extra oil production</i>
	<i>WP 3.1 Create the Multi Functional Platform 2.0 (MFP 2.0) in Mankim</i>	<i>Production of 36.500 kWh 1 permanent worker employed</i>	<i>Electricity meter, Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission; Annual WP 3,1 report. Total cost: 131,131 € (Human resources, travel, equipment, Other costs)</i>	<i>Rental agreement for the building hosting the MPF</i>

	<p>WP 3.2 Generate and distribute electricity services.</p>	<p>100 houses connect with an off-grid lighting system; 3 people employe; 2 reports; 1 publication.</p>	<p>Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission; Annual WP 3.2 report. Total cost: 101.286 € (Human resources, travel, equipment, local office, Other costs)</p>	<p>Jatropha oil produced</p>
	<p>WP 3.3 Give electric services to the local food economy.</p>	<p>1 mill installed; 2 people employed1 mill installed; 2 people employed; 1 reports.</p>	<p>Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission; Annual WP 3.3 report. Total cost: 28.830 € (Human resources, travel, equipment, Other costs)</p>	<p>Local people harvest food crop, MPF platfor functional</p>
	<p>WP 4.1 Give electric services for water pumps.</p>	<p>drilling of 1 well; distribution of fresh water through 5 water points; 2 reports.</p>	<p>Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission; Annual WP 4.1 report. Total cost: 35.622 € (Human resources, travel, equipment, Other costs)</p>	<p>Power generator functional, MPF platform functional</p>
	<p>WP 5.1 Connect the MFP 2.0 with the local hospital.</p>	<p>a connection between the MFP and the hospital for electricity and water distribution; 2 reports..</p>	<p>Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission; Annual WP 5.1 report. Total cost: 16.530 € (Human resources, travel, Other costs)</p>	<p>Power generator functional, MPF platform functional</p>
	<p>WP 6.1 Coordination</p>	<p>1 permanent worker employed for project coordination; 1 report.</p>	<p>Venture Energy dedicated personnel; Annual supervision mission; Annual WP 6.1 report. Total cost: 49.160 € (Human resources, travel, equipment, Other costs)</p>	<p>All working package functional</p>

FED/2011/266-452 - Developing decentralised renewable energy sources for poverty alleviation and environmental protection in rural areas of Cameroon.

LOGICAL FRAMEWORK FOR THE PROJECT

	Intervention logic	Objectively verifiable indicators (*) of achievement	Sources and means of verification	Assumptions
Overall objectives	The overall objectives are to reduce poverty and to promote integrated and sustainable rural development through developing decentralised local renewable energy resources and building local capacities to satisfy their management and the Environmental protection in the rural areas of Cameroon	(i) Access to electricity in rural zone from 7 % in 2005 to 20 % in 2020 (ii) increase of GDP from 3,3 % in 2009 to 8 % in 2020	(i) National statistics Institute Publications (Data survey) (ii) Data collect mission on the electricity sector in the rural areas and reports (surveys)	The Politics and Economics stability of the Country are effective
Specific objective	Constructing microhydro power plants and the associated grid, Developing productive activities Building local capacities in the development and management of micro hydro power plants	increase access rate to electricity in project zones with: (i) 0% in 2010 to 47,63% in 2013 for household's; 0% to 100% for health centers, p.schools, electrify the main administrative offices; (ii) create one productive activity per locality (iii) building local capacity for MHP built	Project evaluation reports (international and external Audits and surveys)	The Political stability The normal pursuing of the development of Electricity Policy based on the reforms The stability of the international and national Economy
Expected results	Microhydro power plants and grid built	(i) 04f MPH and Grids built (ii) 1250 lamps and meters distributed (iii) 105 local populations	(i) The ADEID and Expert monthly report (ii) The External auditor	The Transportation system, national and international remains good in cost and quality

	<p>Base Productive activities created</p> <p>Capacities of local populations built in the</p> <p>maintenance and management of MHP</p>	<p>capacities built</p> <p>(iii) 5 productive activities created</p> <p>(v) 1250 intern. Installations set</p> <p>(iv) 1225 hholds, 5 P. schools, 5 p.a</p> <p>5 health cters, 10 offices connected</p>	<p>semestrial report</p> <p>(iii) The Administration on the site</p> <p>missions reports</p>	<p>currencies rate of change is stable</p> <p>Politics and Economics stability</p>
Activities	<p>Building Microhydro power plants and associated grids including internal installations</p> <p>Building capacities of local populations</p> <p>Creating base productives activities</p>	<p>Means:</p> <p>ADEID an,d Partners personnel and equipment to conduct and survey.; Auditors; Call for Tenders</p> <p>for sfudies, supplies, operational facilities, etc.</p> <p>Administration for the overall conformity</p>	<p>Project Evaluation Reports (Internal and External Audits and surveys)</p> <p>Costs</p> <p>The cost is included in the cost of the project evaluation, and is</p> <p>breakdown in the Budget for the Action</p>	<p>Project staff is ready; Equipment are tavailable; Peace is regning in the country</p> <p>What conditions outside the Beneficiary's direct control have to be met for the implementation of the planned activities?</p> <p>The availability of the equipments , and the</p> <p>Peace;</p>

FED/2011/268-301 - DER-Hauts Plateaux

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS VERIFIABLES	OBJECTIVEMENT	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
OBJECTIF GLOBAL	Développement économique et social durable du Département des Hauts-Plateaux à l'horizon 2022	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'électrification des pôles de développement Taux de raccordement des ménages Taux de raccordement des centres de santé, des écoles, lycées, collèges, chefferies, lieux de cultes Taux d'accès de la population aux équipements sociaux et communautaires électrifiés Création d'emplois et de revenus 		<ul style="list-style-type: none"> Rapports d'avancement de EED Rapports d'avancement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la forte volonté des Autorités camerounaises de renforcer le processus de décentralisation Accompagnement du Ministère de l'Energie et de l'Eau dans le processus de transfert des infrastructures dans la concession de AES-Sonel
OBJECTIFS SPECIFIQUES	<p>Réalisation à bas coûts des infrastructures électriques prioritaires de la phase 2011-2013</p> <p>Développement d'un service étendu et efficace d'éclairage public</p> <p>Renforcement de l'impact économique et social de l'électrification rurale</p> <p>Amélioration de la gouvernance locale de l'électricité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Electrification de 100% des pôles de développement Taux de raccordement des ménages : de 10% en moyenne à près des 70% dans les pôles de développement Electrification de 100% des centres de santé, des écoles, lycées, collèges, chefferies, lieux de cultes 100% de la population a accès à une école et un centre de santé électrifié et un système de pompage AEP électrifiés Création d'au moins 100 nouvelles AGR et renforcement d'au moins 100 AGR existantes Une structure intercommunale mise en place pour la maîtrise d'ouvrage du service public de l'électricité 		<ul style="list-style-type: none"> Rapport des enquêtes de suivi-évaluation de l'impact économique et social Rapports d'ateliers de formation et d'échanges Comptes-rendus des missions d'études Premiers rapports d'activités de la structure intercommunale 	<ul style="list-style-type: none"> Concrétisation de l'accompagnement du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pour la création d'emplois et de revenus Maintien de la forte volonté des institutions du secteur électrique et particulièrement de l'ARSEL, de renforcer la régulation de proximité à l'intérieur du périmètre de AES-Sonel
RESULTATS	<p>6 ELECTRIFICATION DE 57 POLES DE DEVELOPPEMENT REGROUPANT ENVIRON 44.000 HABITANTS EN ANNEE 1 (23040) ;</p> <p>7 EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC (AU MOINS 12 LAMPADAIRES POUR 1000 HABITANTS DANS LES POLES), DISSEMINATION D'AU MOINS 200 LAMPADAIRES SOLAIRES (23030, 23040) ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> Au moins 57 extensions et densifications du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un SDAL pour chaque Commune Au moins 12 lampadaires pour 1000 habitants sur réseau Au moins 200 lampadaires solaires disséminés Contrat d'entretien et de maintenance avec AES-Sonel et les opérateurs solaire 	<ul style="list-style-type: none"> Rapports des études d'exécution des projets d'extension et de densification Compte-rendu des appels d'offres Compte-rendu de réceptions et transferts 	<p><u>Conditions externes pour atteindre les résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place du cofinancement du FEICOM. Conformément aux procédures internes, elle sera entérinée suite à la décision du Comité des Concours Financiers du FEICOM (CCFF) au plus tard 4 mois après la décision d'acceptation provisoire de la proposition par la Commission Européenne.

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS VERIFIABLES	OBJECTIVEMENT	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<p>8 RACCORDEMENT D'AU MOINS 70% DES MENAGES DANS LES POLES ; MAITRISE DE L'ECLAIRAGE DOMESTIQUE ; RACCORDEMENT DE 100% DES EQUIPEMENTS SANITAIRES ET SCOLAIRES (23040), CREATION D'AU MOINS 100 NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES, ET RENFORCEMENT DE 100 ACTIVITES EXISTANTES (311, 313, 32130, 33210, 32140)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de raccordement des ménages : de 10% en moyenne à près des 70% dans les pôles de développement • L'étude des filières agro-économiques à fort potentiel • L'étude du potentiel touristique et artisanal • Le Plan de Valorisation de l'Electricité • Le Plan de mobilité rurale • Raccordement de 100% des centres de santé, des écoles, lycées, collèges, chefferies, lieux de cultes, à l'échelle du Département (au moins 21 formations sanitaires, 61 établissements scolaires, 31 chefferies, 21 lieux de cultes) • Raccordement de 100% des systèmes de pompes AEP dans les localités électrifiées • 100% de la population a accès à une école et un centre de santé électrifié • Au moins 100 Activités Génératrices de Revenus (AGR), utilisatrices d'énergie électrique nouvellement créées • Au moins 100 AGR existantes et utilisatrices d'énergie électrique, renforcées 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport des études de filières agro-économiques à fort potentiel (usages productifs) • Rapport des études sur le potentiel touristique et artisanal (usages productifs) • Rapport final du Plan de Valorisation de l'Electricité • Rapport final du Plan de mobilité rurale • Rapport des enquêtes de suivi-évaluation de l'impact économique et social 	<ul style="list-style-type: none"> • Offres financières des entreprises conformes aux budgets programmés • Collaboration positive et constructive du concessionnaire AES-Sonel • Soutien du Ministère de l'Energie et de l'Eau • Soutien du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural • Collaboration de différentes administrations et services connexes pour le renforcement effectif de l'impact économique et social des projets : hydraulique rurale, santé, éducation, transport. 	
<p>9 MISE EN PLACE D'UN ORGANE INTERCOMMUNAL POUR LA MAITRISE D'OUVRAGE DU SERVICE PUBLIC DE L'ELECTRICITE (23010)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'étude institutionnelle de cadrage de la structure intercommunale • La structure intercommunale mise en place pour la maîtrise d'ouvrage du service public de l'électricité • Un cycle de 5 ateliers thématiques • Des voyages d'échanges France-Cameroun au bénéfice d'élus et techniciens communaux (au moins 4 dans le sens Cameroun-France) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de l'étude institutionnelle de cadrage de la structure intercommunale • Rapport des ateliers de formation et d'échanges • Comptes-rendus des missions d'études • Premiers rapports d'activités de la structure intercommunale 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du cofinancement à mobiliser auprès du Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes par la Commune de Saint-Germain-au-Mont-D'or. L'expérience acquise par la Mairie dans la mobilisation de ce type de cofinancement dans le contexte d'un projet de coopération décentralisée avec le Bénin est de bonne augure. 	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS VERIFIABLES	OBJECTIVEMENT	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
ACTIVITES	<p><u>GROUPE D'ACTIVITES 1 : ELECTRIFICATION DE 57 POLES</u></p> <p>1.1. Etudes d'exécution 1.2. DAO, AO, Marché de fournitures et travaux 1.3. Contrôle et réception 1.4. Transfert dans la concession de AES-Sonel</p>	<p><u>MOYENS</u></p> <p>MAITRISE D'OUVRAGE (Mairies des Hauts-Plateaux)</p> <p><u>Personnel</u> : Au niveau des différentes Communes, un élu (et un suppléant) seront désignés par délibération municipale pour faire partie de l'équipe projet (pour chaque Sous-commission du Comité de Suivi), en plus du Maire. Les techniciens municipaux seront intégrés aux 5 Sous-commissions (Electrification, Eclairage public, Impact et Gouvernance locale) ;</p>	<p><u>Sources d'information</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Rapports des études d'exécution des projets d'extension et de densification du réseau Compte-rendu des différents appels d'offres Rapport des SDAL Contrats d'entretien et de maintenance de l'éclairage public Rapport des études de filières agro-économiques à fort potentiel (usages productifs) Rapport des études sur le potentiel touristique et artisanal (usages productifs) Rapport final du Plan de Valorisation de l'Electricité Rapport final du Plan de mobilité rurale Rapport des enquêtes de suivi-évaluation de l'impact économique et social Rapport de l'étude institutionnelle de cadrage de la structure intercommunale Rapport des ateliers de formation et d'échanges Comptes-rendus des missions d'études Premiers rapports d'activités de la structure intercommunale 	<p><u>Pré-conditions requises avant le démarrage de l'action</u> :</p> <p>Aucune. Le projet est porté par les Communes dans un contexte de décentralisation favorable. D'ailleurs il bénéficie du soutien marqué par écrit du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, du Ministre de l'Energie et de l'Eau, du Directeur Général du Fonds spécial d'équipement et d'investissement intercommunal (FEICOM), du Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).</p>
	<p><u>GROUPE D'ACTIVITES 2 : ECLAIRAGE PUBLIC</u></p> <p>2.1. Schémas Directeurs d'Aménagement Lumière (SDAL) 2.2. DAO, AO, fourniture et installation de lampadaires solaires 2.3. Entretien et maintenance du système d'éclairage public</p>	<p>Au niveau spécifique de la Commune de Baham, un agent technique sera recruté et payé par le projet pendant la troisième année, pour l'animation de la structure intercommunale. Des procédures seront engagées une année avant son recrutement pour son intégration dans l'administration locale en qualité de cadre contractuel, conformément aux dispositions en vigueur (personnel intercommunal)</p> <p><u>Equipements</u> : 1 véhicule 4x4, 1 ordinateur fixe, 1 ordinateur portable, 1 imprimante A4, du matériel de bureau, du matériel de mesures électriques (fréquence, tension) et GPS, des logiciels SIG et bases de données</p> <p><u>Sous-traitance</u> : Etudes des filières agro-économiques, Etudes du potentiel touristique et artisanal, Analyses juridiques et institutionnelles.</p>	<p><u>Coûts</u></p> <p>Coût total : 3.346.592 €</p> <p><u>Montage financier</u> :</p> <p>Communes Hauts-Plateaux (FEICOM) : 609.796 € Saint-Germain-au-Mont-D'or (MAEE) : 63.000 €</p>	<p><u>Conditions échappant au contrôle direct de la Commune de Baham (ou des 3 autres Communes des Hauts-Plateaux) et nécessaires pour la mise en œuvre des activités : mesures d'atténuation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Encadrement des coûts d'investissement, en particulier en ce qui concerne les lignes électriques et les postes de transformation. <u>Mesures d'atténuation</u> : (i) expérience récente de projets au Cameroun, (ii) modélisation du tracé des lignes électriques. Surévaluation des offres financières par les entreprises consultées. <u>Mesures d'atténuation</u> : plafonnement du montant des marchés. Non-conformité des fournitures, des travaux et des délais. <u>Mesures d'atténuation</u> : contrôle qualité. Non raccordement des ouvrages par AES-Sonel. <u>Mesures d'atténuation</u> : (i) AES-Sonel sera associé dès les phases d'études d'exécution. (ii) Avantages du transfert pour AES-Sonel (iii) contrôle et arbitrage de l'ARSEL. Caractère novateur des sujets liés à l'impact économique et social de
	<p><u>GROUPE D'ACTIVITES 3 : IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL</u></p> <p>3.1. Campagnes de branchements et de promotion des LBC 3.2. Valorisation de l'Electrification Rurale 3.3. Plan d'action pour l'amélioration de la mobilité rurale</p>	<p>9.1.1.1.1.1 ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE</p> <p>(Mairie de Saint-Germain-au-Mont-D'or)</p> <p><u>Personnel</u> : Au niveau de Saint-Germain-au-Mont-D'or, un élu (et un suppléant) seront désignés par délibération municipale pour faire partie de l'équipe projet, en plus du Maire.</p>		

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS VERIFIABLES	OBJECTIVEMENT	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<p>GROUPE D'ACTIVITES 4 : GOUVERNANCE LOCALE</p> <p>4.3. Cadrage institutionnel et lancement de l'organe intercommunal</p> <p>4.4. Formation des élus et techniciens communaux</p>	<p>9.1.1.1.1.2 MAITRE D'ŒUVRE (EED)</p> <p><u>Personnel</u> :</p> <p>Un Directeur (36 HM), un électricien senior (36 HM), un électricien junior (36 HM), un socio-économiste (36HM), un spécialiste des Systèmes d'Information Géographique/Cartographie (36 HM), 1 Coordonnateur local (36 HM), un Animateur/superviseur (36 HM), et 4 animateurs socioéconomiques locaux pendant (24 HM), un Comptable (36 HM), une Secrétaire (36 HM) et un Chauffeur (36 HM).</p> <p><u>Equipements</u> : 1 véhicule 4x4 et 1 véhicule de ville, 1 ordinateur fixe, 3 ordinateurs portables, 1 imprimante A0 et 1 imprimante A4, du matériel de bureau, du matériel topo et GPS, des logiciels SIG et bases de données</p> <p><u>Bureau et logistique</u> : 36 mois ;</p> <p><u>Sous-traitance</u> : expertise d'appui sur le volet PME (y compris l'édition de documents).</p> <p><u>Sous-traitance</u> : Expertise d'appui en électricité (calcul de réseaux, éclairage PV, contrôle qualité) et en topographie.</p>	<p>Usagers (ménages) : 167.820€ Usagers (AGR) : 30.488€ Facilité Energie : 2.475.475 € (74%)</p> <p><u>Ventilation des coûts</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ressources humaines : 482.860 € 2. Voyages : 42.000 € 3. Matériels, véhicules, fournitures: 131.300 € 4. Bureau local / coût de l'action : 88.200 € 5. Autres coûts, services : 289.500 € 8. Coûts administratifs : 67.092 € 9.1 Sous-traitance Travaux: 1.881.000 € 9.2 Sous-traitance Fournitures : 130.000 € 9.3 Sous-traitance Services : 70.000 € 11. Imprévus : 159.362 € 	<p><u>l'électricité. Mesures d'atténuation</u> : expériences de projets similaires, recrutement d'experts d'appoint, partenariat avec les structures de micro-finance, mobilisation des secteurs connexes concernés. Soutien en particulier du MINADER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration institutionnelle de la nouvelle structure intercommunale. <u>Mesures d'atténuation</u> : capitalisation de l'expérience française en la matière et la mobilisation d'un cabinet conseil pour les aspects juridiques, institutionnels et réglementaires. 	

FED/2011/265-078 - Initiative de promotion des investissements privés dans le sous-secteur de l'électrification rurale camerounais-Investelec

LOGIQUE D'INTERVENTION	9.1.1.1.2 INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES	
OBJECTIF GLOBAL	Promouvoir les investissements privés dans le secteur électrique camerounais			
OBJECTIFS SPECIFIQUES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités des PME, en vue d'Investissements dans les énergies renouvelables et l'électrification rurale 2. Promouvoir le Dialogue et le Partenariat Public-Privé 3. Inscrire la promotion des investissements privés dans la durée 	<ul style="list-style-type: none"> • au moins 100 PME camerounaises bénéficient de séminaires d'information et de formation sur les opportunités d'investissement dans l'électrification rurale et les énergies renouvelables ; • au moins 10 PME participent aux visites d'expériences (Study tour) ; • au moins 250 PME camerounaises participent au Salon International B2B Invest'Elec 2012 à Yaoundé ; • au moins 3 Organisations intermédiaires et 100 PME participent aux ateliers/débats sur les barrières à la participation des PME ; • Au total : 12 ateliers/conf./séminaires sont organisés • au moins 5000 exemplaires d'un Guide d'ISE sont diffusés par l'ARSEL et à travers au moins 3 Organisations intermédiaires ; • Une Cellule Invest'Elec est créée au sein de l'ARSEL et le Salon Invest'Elec est institutionnalisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport des ateliers régionaux • Rapport des ateliers de formation • Compte-rendu des study tour • Rapports des Ateliers/débats • Le Guide • Liste de distribution du Guide • Rapport du Salon international • Rapports d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe d'activités n°1 <ul style="list-style-type: none"> ○ 1.1. Le principal risque réside dans les délais nécessaires à la réalisation des travaux d'analyses cartographiques en prélude aux ateliers régionaux. Le partenariat établi avec EED, bureau d'études spécialisé qui dispose d'ores et déjà d'une base de données SIG sur le pays et dont le personnel a participé à des investigations similaires à l'échelle de la CEMAC, permettra d'atténuer ce risque. ○ 1.2. Le principal risque réside dans l'identification de profils d'experts pertinents pour l'animation de ces ateliers. L'ARSEL s'appuiera là encore sur l'expertise propre de EED (qui pourra s'adjoindre d'expertises spécialisées mobilisées à l'international) de même qu'il sera question dans ce contexte d'inviter des PME de contextes similaires ou proches en Afrique (Mali, Sénégal, Burkina Faso, Madagascar, etc.), mais aussi en Asie (Sri Lanka, Bangladesh, etc.). ○ 1.3. Membre du CLUB-ER, le club des agences et structures africaines d'électrification rurale (www.club-er.org), l'ARSEL s'appuiera notamment sur ce réseau pour identifier les projets les plus pertinents dans cette optique, limitant ainsi le principal risque de cette activité, à savoir l'identification d'un cadre d'accueil pertinent. ○ 1.4. Le principal risque de cet activité est liée à la complexité de l'organisation de tels événements internationaux. Le recrutement d'une entreprise spécialisée permettra d'atténuer ce risque.
9.1.1.1.2 RESULTATS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Information, sensibilisation et formation, B2B : au moins 100 PME camerounaises bénéficient de séminaires d'information et de formation sur les opportunités d'investissement dans l'électrification rurale et les énergies renouvelables ; au moins 10 PME participent aux visites d'expériences (Study tour) ; au moins 250 PME camerounaises participent au Salon International B2B Invest'Elec 2012 à Yaoundé ; 2. Dialogue Public-Privé : au moins 3 Organisations intermédiaires et 100 PME participent aux ateliers/débats sur les barrières à la participation des PME ; 3. Capitalisation : au moins 5000 exemplaires d'un Guide d'ISE sont diffusés par l'ARSEL et à travers au moins 3 Organisations intermédiaires ; mise en place d'une Cellule Invest'Elec au sein de l'ARSEL et institutionnalisation du Salon Invest'Elec 			

LOGIQUE D'INTERVENTION

9.1.1.1.1.2 *INDICATEURS
OBJECTIVEMENT
VERIFIABLES*

SOURCES DE VERIFICATION

HYPOTHESES

LOGIQUE D'INTERVENTION	9.1.1.1.1.2 <i>INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES</i>	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES	
<p>9.1.2 ACTIVITES</p>	<p><u>GROUPE D'ACTIVITES N°1 : INFORMATION, SENSIBILISATION, FORMATION ET B2B</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de séminaires régionaux d'information/sensibilisation sur les opportunités d'investissement dans l'électrification rurale et les énergies renouvelables, au profit d'au moins 100 PME ; • Organisation d'un cycle de formations sur les aspects techniques et les business model des projets de production et de distribution d'énergie électrique à l'aide de microcentrales hydroélectriques et de résidus agricoles, au profit d'au moins 100 PME • Visites d'expériences (Study tour, échanges Sud-Sud) au bénéfice d'au moins 10 PME ; • Organisation d'un Salon International Invest'Élec 2012 à Yaoundé, pour la promotion des ISE et le développement de joint-ventures avec des entreprises camerounaises <p><u>GROUPE D'ACTIVITES N°2 : ATELIERS/DEBATS SUR LES BARRIERES A LA PARTICIPATION DES PME</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation d'un cycle d'ateliers/débats • Organisation d'un cycle d'ateliers/débats : <ul style="list-style-type: none"> ○ Régulation du secteur électrique ○ Assistance technique aux futurs opérateurs ○ Assistance financière aux opérateurs ○ Aspects administratifs, fiscaux et douaniers des activités dans le secteur électrique <p><u>GROUPE D'ACTIVITES N°3 : CAPITALISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide de promotion des investissements dans les énergies renouvelables et le sous-secteur de l'électrification rurale au Cameroun • Création d'une Cellule Invest'Élec au sein de l'ARSEL et institutionnalisation du Salon International Invest'Élec 	<ul style="list-style-type: none"> • Du côté de l'ARSEL, l'équipe de projet est constituée de 8 cadres permanents : <ol style="list-style-type: none"> 1. Un Directeur de projet, Directeur Général Adjoint de l'ARSEL ; 2. Un Ingénieur Chef de projet ; 3. Quatre Ingénieurs d'appuis ; 4. Un Economiste ; 5. Un Juriste. Elle sera partagée en deux sous-équipes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Une équipe de coordination comprenant le Directeur de projet, l'Ingénieur Chef de Projet, l'Economiste et le Juriste ; 2. Une équipe opérationnelle constituée de l'Ingénieur Chef de projet et des 4 ingénieurs d'appuis. • Du côté de la FECAME, l'équipe de projet est constituée comme suit : <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Président ; 2. Le Secrétaire Général. • Du côté de EED, l'équipe de projet est constituée comme suit : <ol style="list-style-type: none"> 1. Un Directeur de projet ; 2. Un Ingénieur électricien ; 3. Un Expert hydroélectricien ; 4. Un Expert biomasse ; 5. Un Technicien GPS - AutoCad 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport des ateliers régionaux • Rapport des ateliers de formation • Compte-rendu des study tour • Rapports des Ateliers/débats • Le Guide • Liste de distribution du Guide • Rapport du Salon international • Rapports d'activités <p><u>Coûts</u></p> <p>Coût total : 1.220.683 €</p> <p>Facilité Energie : 913.783 € (75%)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Groupe d'activités n°2 <ul style="list-style-type: none"> ○ 2.1. Cette activité ne présente pas de risque particulier. ○ 2.2. Le travail d'analyse préalable des thématiques pertinentes de débat et la mobilisation de modérateurs spécialisés permettra la production de propositions constructives pour l'amélioration du Partenariat Public-Privé dans le sous-secteur de l'électrification rurale et particulièrement de la valorisation des énergies renouvelables. • Le Groupe d'activités n°3 <ul style="list-style-type: none"> ○ 3.1. Pas de risque particulier ○ 3.2 Le montage du Salon se fera dans une optique d'autofinancement des coûts d'organisation par les équipementiers, prestataires et autres entreprises notamment étrangères intéressées par le marché camerounais, permettant ainsi d'atténuer le risque financier de l'opération. Le recours systématique à une entreprise spécialisée dans l'événementiel permettra d'atténuer le risque de mauvaise logistique

CADRE LOGIQUE DU PROJET				
	Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général	<i>Quel sont les objectifs généraux d'ensemble auxquels l'action va contribuer?</i>	<i>Quels sont les indicateurs-clés liés à ces objectifs généraux?</i>	<i>Quelles sont les sources d'information pour ces indicateurs?</i>	

	<p><i>Améliorer le cadre de vie des populations en milieu rural en leur assurant l'accès à l'énergie électrique et les services qui y sont liés (Services modernes de l'électricité)</i></p>	<p><i>Indice de développement Humain</i></p> <p><i>1. <u>Accès aux moyens de vie</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> - revenus - logements - éducation - santé - mobilité (transport) - culture - information - démocratie <p><i>2. <u>Amélioration du cadre de vie</u></i></p> <ul style="list-style-type: none"> - ville/village à taille humaine - accessibilité facile - propreté/faible pollution - espaces de convivialité, cohésion sociale - espaces de rencontre - sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de suivi des indicateurs du DSCE - Rapports ECAM3 - Statistique régionales - Rapport d'achèvement du projet - Rapports d'évaluation du Projet 	<p><i>Situation sociopolitique reste stable</i></p>
--	--	---	---	---

<p>Objectifs Spécifiques</p>	<p>Quel objectif spécifique l'action doit-elle atteindre comme contribution aux objectifs globaux?</p> <p>1-construire les réseaux électriques dans les 16 villages notamment Mogodé, Gamboura, Mokong, Guidbal, Keftah, Doulek, Boundéri, Yaéré Ouro Malloum, Biriwo, Mazangai, Mangavé Wirdiwo, Balda, Kourdaya, Founanguédjé, Doubbel et Malam Pettel; 2-Viabiliser les réseaux électriques construits dans les 16 Villages en amenant les ménages, services Publics et privés à valoriser et à rendre durable le Système mis en place</p>	<p>Quels indicateurs montrent clairement que l'objectif de l'action est atteint?</p> <p>1- existence des réseaux (poteaux, fils électriques et accessoires) dans les 16 villages; 2- les bénéficiaires (ménages et services publics et privés) de chaque village connecté utilisent progressivement l'énergie électrique et payent régulièrement leurs factures</p>	<p>Quelles sources d'information existent et peuvent être rassemblées? Quelles sont les méthodes pour obtenir ces informations?</p> <p>Visite de terrain Rapports de la commission communale Rapport projet Rapport MIDIMA Rapport évaluation à mi-parcours projet Rapport comité de pilotage</p>	<p>Quels facteurs et conditions hors de la responsabilité du bénéficiaire sont nécessaires pour atteindre cet objectif? (Conditions externes) Quels sont les risques à prendre en considération?</p> <p>Les acteurs des services d'électrification sont pleinement engagés et jouent leur rôle</p>
<p>Résultats Attendus</p>	<p>Les résultats sont les réalisations qui vont permettre l'obtention de l'objectif spécifique Quels sont les résultats attendus?</p>	<p>Quels indicateurs permettent de vérifier et de mesurer que l'action atteint les résultats attendus?</p>	<p>Quelles sont les sources d'information liées à ces indicateurs?</p>	<p>Quelles conditions externes doivent être réalisées pour obtenir les résultats attendus dans le temps imparti?</p>

	<p><i>R1 – tous les 16 villages des Commune de Mokolo, de Mogodé de Bourha, de Koza, de Bogo, de Maroua 2, de Maroua 3, de Pété, de Méri et de Mora, non loin des réseaux en provenance de la centrale hydro-électrique de Lagdo sont raccordés et connectés</i></p>	<p><i>1.1. Les réseaux sont construits dans tous les villages et mis en service par l'AES-SONEL</i></p>	<p><i>Source 1 (Indicateur 1.1.) Visite te terrain Statistique régionales Rapport d'AES-SONEL Rapports des entreprises Rapports de la commission communale d'appui à la pérennisation rapports d'activités du projet et de la MIDIMA</i></p>	<p><i>la disponibilité de l'énergie soit suffisante au niveau de la centrale hydroélectrique de Lagdo Capacité de transport et de distribution sont suffisantes</i></p>
	<p><i>R2 – une proportion importante des ménages des services publics et privés des 16 villages utilise la source d'énergie électrique</i></p>	<p><i>2.1. les bénéficiaires (9 670 ménages, services publics et privés) sont effectivement branchés au réseau électrique national</i></p>	<p><i>source 2 (indicateur 2.1) Statistiques régionales Rapport d'AES-SONEL Rapport de la commission communale d'appui à la pérennisation Compte rendu des CGEV Rapports d'activités du projet Rapport suivi-évaluation MIDIMA Rapport du comité de pilotage Rapport évaluation à mi-parcours du projet</i></p>	<p><i>Incapacité des structures étatiques et du Projet de mettre en place des organisations viables et durables</i></p>

	<p>R3- les ménages utilisent la source d'énergie électrique pour améliorer leur cadre de vie (Revenus, logement, sécurité...)</p>	<p>3.1. au moins 50% des bénéficiaires ont participé aux séances de restitution des formations des CGEV, dont certains ont créé de nouvelles AGR</p> <p>3.2. Au moins 50% de CGEV (ou autres structures à mettre en place ou à activer) sont organisés autour des AGR et caisse Communautaire pour la pérennisation des acquis du projet</p> <p>3.3. 9 670 ménages et services sont branchés au réseau électrique, et utilisent l'énergie électrique pour l'éclairage, les soins de santé et pour réaliser leurs AGR</p> <p>3.4. les bénéficiaires ont développés des AGR utilisant l'énergie électrique dans chaque village à la clôture du projet ont démarré avec le projet et continuent après le projet</p> <p>3.5. d'ici la fin du projet le revenu des ménages réalisant les AGR a augmenté d'au moins 50% par rapport à la situation de référence</p>	<p>source 3 (indicateur 3.1..) Rapport de la commission communale d'appui à la pérennisation Compte rendu des CGEV Rapport interfaces Rapports d'activités du projet Rapport suivi-évaluation MIDIMA Rapport du comité de pilotage Rapport évaluation à mi-parcours du projet</p>	<p>Incapacité des structures étatiques et du Projet de mettre en place des organisations viables et durables</p>
--	---	---	---	--

Activités à développer	<p>Quelles sont les activités-clés à mettre en œuvre, et dans quel ordre, afin de reproduire les résultats attendus? Groupez les activités par résultats et numérotez-les comme suit:</p>	<p>Moyens :Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc.?</p>	<p>Quelles sont les sources d'information relatives au déroulement de l'action? CoûtsQuels sont les coûts de l'action? Leur nature? (Ventilation dans le budget de l'action)</p>	<p>Quelles pré-conditions sont requises avant que l'action commence? Quelles conditions hors du contrôle direct du bénéficiaire doivent être réunies pour la mise en œuvre des activités prévues?</p>
	A0 Activités préalables			
	A0.1.mise en place du comité de pilotage		Pour les détails du coût de l'action, voir l'annexe B	
	A0.2.recrutement du personnel et mise en place de l'Unité d'Exécution du Projet		Coût total éligible de l'action 7 087 413,46 €	
	A0.3.acquisition des équipements du projet			
	A0.4.élaboration du manuel de procédures			
	A1. Activités du résultat 1	Moyens A1		
	A1.1. « information, sensibilisation et mobilisation des acteurs locaux »	A1.1. ressources humaines		A1.1 dynamique des acteurs locaux
	A1.2 – «exécution des travaux de connexion des 16 villages cibles »	A1.2.1 matériels et équipements nécessaires A1.2.2 entreprises privées		A.1.2.1. disponibilité du matériel des Travaux sur les marchés locaux à tout moment A1.2.2.disponibilité de l'AES-SONEL pour la réception des différents corps d'état
	A1.3- « suivi, contrôle et évaluation des travaux de connexion »	A1.3.1 personnels techniques qualifiés A1.3.2. équipements adéquats	Contribution financière requise de la Commission de l'Union Européenne 5 244 685,96 €	A1.3. engagement et célérité dans l'action de l'AES-SONEL
	A2. Activités du résultat 2	Moyens A2		

A2.1 – « information et sensibilisation et formation des groupes cibles »	A2.1.ressources humaineset des bénéficiaires		A2.1. disponibilité de la bonne information au sein de la MIDIMA et des interfaces au cas échéant
A2.2 - « mise en place des opérations préalables au branchement »			A2.2.sensibilisation et formation régulières e des bénéficiaires
A2.3- branchement des ménages, services publics et privés au réseau électrique	A2.3.personnels AES-SONEL, personnel technique du projet		
A3. Activités du résultat 3	Moyens A3		
A3.1 « renforcement des capacités organisationnelles des groupes cibles »	A3.1.personnel technique de la MIDIMA et du projet, et expertise externes (éventuellement)	Contribution financière de l'Etat du Cameroun, Communes et Populations 1 842 727,50 €	A3.1.1.participation active des bénéficiaires A3.1.2.interfaces compétents et les moyens financiers adéquats A3.1.3.outils de formation adaptés au niveau des bénéficiaires qui sont à majorité analphabètes
A3.2 « renforcement des capacités techniquesdes groupes cibles sur le montage et gestion de microprojets, ainsi que la recherche de financement »	A3.2.personnels techniques des communes, compétences de la MIDIMA et du projet		A3.2.1. participation active des bénéficiaires A3.2.2.interfaces compétents et les moyens financiers adéquats A3.2.3.outils de formation adaptés au niveau des bénéficiaires qui sont à majorité analphabètes
A3.3- « suivi-évaluation de l'utilisation des formations reçues et des activités des CGEV et/ou CDV au cas échéant»	A3.3.moyens de l'interface, du projet et de la MIDIMA		A3.3mobilisation des ressources financières par les ménages et communes A.3.3.1 participant assidus A3.3.2.interfaces compétents et moyens financiers adéquats

FED/2014/342-830 - Production décentralisée d'électricité et Valorisation de l'Electrification Rurale pour l'Agriculture et le Développement Rural au Cameroun (Plan VER)

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
OBJECTIF GLOBAL	Amélioration de l'accès à l'électricité en zones rurales, renforcement des usages productifs de l'électricité et développement de la production décentralisée d'hydroélectricité par les collectivités locales au Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'avancement du projet • Document de Stratégie pour la Valorisation de l'Electrification Rurale (Plan VER) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la forte volonté du Gouvernement de développer l'agriculture de seconde génération et de poursuivre les grands projets de distribution électrique en zones rurales à travers le FER
OBJECTIFS SPECIFIQUES	<p>Améliorer l'accès à l'énergie en zones rurales, en quantité et en qualité ;</p> <p>Renforcer les synergies entre les stratégies d'électrification rurale et celles visant le développement de l'agriculture et du monde rural, pour un réel effet d'entraînement économique et social ;</p> <p>Renforcer l'implication des collectivités locales dans les projets visant la production décentralisée d'électricité, et valorisant les ressources renouvelables disponibles à l'échelle de leurs territoires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'évaluation des premiers impacts du Plan VER en zones rurales et en particulier dans les grands bassins de production • Rapports d'ateliers de vulgarisation, d'échanges et de formation • Rapport-Portefeuille de projets bancables de production décentralisée d'électricité associant les Communes • Rapports des Commissions d'évaluation des projets et d'attribution des cofinancements (FER et FEICOM) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la forte volonté des Autorités camerounaises de renforcer le processus de décentralisation actuellement en cours et donnant une place de plus en plus importante aux collectivités locales • Bouclage dans les délais requis du cofinancement public des investissements (FER, FEICOM, MINADER) • Capitalisation de la banque des données des sites identifiés dans le cadre du projet Invest'elec
RESULTATS	<p>1.1. Construction de deux Petites Centrales Hydroélectriques (PCH) dans le Mbam-et-Kim (0,494MW) et dans les Hauts-Plateaux (1,17MW), et construction des réseaux associés ;</p> <p>1.2. Définition des schémas d'exploitation, mise en service des deux systèmes décentralisés, et raccordement d'au moins 40.000 habitants ;</p> <p>1.3. Constitution d'un portefeuille d'au moins 10 projets de PCH bancables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 PCH décentralisées construites, à l'extérieur et à l'intérieur de la concession • Au moins 52 localités rurales électrifiées en aval des PCH • Taux de raccordement des ménages dans les 66 localités électrifiées : au moins 70% • Au moins 6.500 branchements supplémentaires réalisés pour au moins 40.000 habitants (14.700 habitants dans le Mbam-et-Kim et 25.300 dans les Hauts-Plateaux) • Au moins 10 études de faisabilité de projets de PCH • Au moins 10 projets bancables de PCH 	<p><u>Conditions externes pour atteindre les résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation constructive de l'ARSEL sur les aspects réglementaires et tarifaires : maîtrise des délais d'obtention de titres et d'encadrement des tarifs de rachat/vente d'énergie • Offres financières des entreprises conformes aux budgets programmés • Identification d'entreprises internationales/nationales pour les équipements électromécaniques des PCH • Collaboration positive et

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
<p>2.1. Conception et élaboration participative d'un Plan VER national dans le cadre de l'initiative Agricultural Investment and Market Development Support Project (AIMDSP) ;</p> <p>2.2. Déploiement du Plan VER dans les Départements du Mbam-et-Kim et des Hauts-Plateaux, dans les bassins agricoles retenus par l'AIMDSP et ceux concernés par les grands programmes d'électrification rurale structurants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Atelier de relance du GTMN • 1 Atelier de restitution de l'analyse-diagnostic de la chaîne de valeurs dans les principales filières agro-pastorales • 1 Atelier de restitution du recensement des programmes et projets actuellement en cours au MINADER, et de mise en place de synergies avec les programmes d'électrification rurale en cours • 1 Atelier de restitution de l'étude prospective des opportunités de renforcement des chaînons faibles et/ou manquants par l'électricité • 5 Ateliers de restitution/validation du Document de Stratégie pour la Valorisation de l'Electrification Rurale (DSVER) • Nombre de bassins versants bénéficiaires des produits et services du Plan VER à l'échelle nationale • Au moins 200 projets agro-pastoraux bénéficient du Plan VER • Taux de raccordement des écoles et centres de santé : 100% 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de diagnostic de la chaîne de valeurs dans les principales filières agro-pastorales • Rapport de recensement des programmes et projets actuellement en cours au MINADER, et de mise en place de synergies avec les programmes d'électrification rurale en cours • Rapport de l'étude prospective des opportunités de renforcement des chaînons faibles et/ou manquants par l'électricité et de définition des produits et services du Plan VER • Document de Stratégie pour la Valorisation de l'Electrification Rurale (Plan VER) 	<p>constructive du concessionnaire AES-Sonel dans les Hauts-Plateaux (réception des réseaux de distribution /raccordement de la centrale de Batié)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de l'Autorité concédante (Ministère de l'Energie et de l'Eau) dans le processus de transfert des réseaux dans la concession de AES-Sonel • Collaboration de différentes administrations et services connexes à travers le GTMN, pour le renforcement effectif de l'impact économique et social des projets : hydraulique rurale, santé, éducation, transport.
<p>3. Participation des collectivités locales au financement d'au moins 5 nouveaux projets de production décentralisée d'hydroélectricité, dans le cadre de Partenariats Public-Privé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Schémas d'exploitations impliquant les Communes • Cycle de 5 ateliers à destination de communes et syndicats intercommunaux • Au moins 10 projets bénéficient d'un montage PPP impliquant des collectivités locales • Au moins 5 projets cofinancés par le FER et/ou le FEICOM 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'ateliers de vulgarisation, d'échanges et de formation • Rapports des Commissions d'évaluation des projets et d'attribution des financements (FER et FEICOM) • Statut des sociétés d'exploitation des deux PCH réalisées 	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES
ACTIVITES	<p><u>GROUPE D'ACTIVITES 1.1 : CONSTRUCTION DES PCH ET RESEAU</u></p> <p>1.1.1. Etudes d'exécution des PCH et des Réseaux 1.1.2. Bouclage du montage financier des PCH 1.1.3. DAO, AO, Marchés de fournitures et travaux 1.1.4. Contrôle et réception des ouvrages</p> <p><u>GROUPE D'ACTIVITES 1.2 : SCHEMAS D'EXPLOITATION ET MISE EN SERVICE DES SYSTEMES DECENTRALISES</u></p> <p>1.2.1. Elaboration des schémas d'exploitation, obtention des autorisations et mise en service 1.2.2. Campagnes de branchements et de promotion des LBC</p> <p><u>GROUPE D'ACTIVITES 1.3 : CONSTITUTION D'UN PORTEFEUILLE DE PROJETS DE PCH BANCABLES</u></p> <p>1.3.1. Elaboration d'une grille multicritères de sélection de sites d'intérêts 1.3.2. Réalisation d'au moins 10 études de faisabilité de PCH (<5MW)</p>	<p><u>MOYENS</u></p> <p>AER - MAITRISE D'OUVRAGE "ELECTRIFICATION"</p> <p><u>Personnel</u> : Un Directeur de projet, 1 Chef de projet, 1 ingénieur de suivi volet "électrification", 1 Comptable, 1 secrétaire, 1 chauffeur <u>Equipements</u> : *véhicule 4x4, Poste fixe : Ordinateur, onduleur, Portable, Imprimante A4, Logiciels SIG, Compta, DAO, Matériel de bureau</p> <p>UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP) - MAITRISE D'OUVRAGE "VALORISATION"</p> <p><u>Personnel</u> : 1 Coordonnateur de projet - MINADER, 1 Ingénieur de suivi - MINADER, 1 chauffeur <u>Equipements</u> : véhicule 4x4, Portable Imprimante A4, Matériel de bureau ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports des études d'exécution des PCH et des réseaux de distribution • Compte-rendu des différents appels d'offres, marchés attribués • Rapports sur les schémas d'exploitation des deux systèmes mis en place • PV de réception des ouvrages • Autorisations d'exploitation • Rapports des études de faisabilité • Rapport-Portefeuilles de projets bancables • Rapports des Commissions d'évaluation des projets et d'attribution des cofinancements (FER et FEICOM) • Rapports des ateliers organisés dans le cadre du processus d'élaboration du Plan VER • Rapports d'ateliers de vulgarisation, d'échanges et de formation • Convention et Règlement intérieur du syndicat intercommunal du Mbam-et-Kim • Compte-rendu du Forum international sur les territoires positifs 	<p><u>Pré-conditions requises avant le démarrage de l'action</u> :</p> <p>Aucune.</p> <p>Le projet est porté par l'Agence d'Electrification Rurale (AER), ordonnateur national du Fonds d'Energie Rurale (FER).</p> <p>Il bénéficie d'une implication centrale du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rurale (MINADER) qui en assure la tutelle au sein du Gouvernement.</p> <p>Il est mis en œuvre en partenariat avec le Fonds spécial d'équipement et d'investissement intercommunal (FEICOM) qui trouve là une opportunité de promouvoir des produits financiers innovants pour les collectivités locales en vue d'investissements rentables.</p> <p><u>Conditions échappant au contrôle direct des codemandeurs et nécessaires pour la mise en œuvre des activités : mesures d'atténuation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encadrement des coûts d'investissement, en particulier des coûts de génie civil, d'électromécaniques et des lignes électriques. <u>Mesures d'atténuation</u> : capitalisation par l'AER, IED et EED, d'expériences récentes de projets similaires au Cameroun • Surévaluation des offres financières par les entreprises consultées. <u>Mesures d'atténuation</u> : mise en concurrence, plafonnement du montant des marchés, capitalisation par l'AER, IED et EED, d'expériences récentes de projets similaires au Cameroun. • Non-conformité des fournitures, des travaux et des délais. <u>Mesures d'atténuation</u> : contrôle qualité et suivi de proximité des chantiers. • Rachat d'énergie injecté sur le réseau, raccordement des ouvrages au réseau interconnecté. <u>Mesures d'atténuation</u> : (i) AES-Sonel sera associé dès les phases d'études d'exécution. (ii)
	<p><u>GROUPE D'ACTIVITES 2.1 : CONCEPTION DU PLAN VER NATIONAL</u></p> <p>2.4. Diagnostic des contraintes au développement de la valeur ajoutée locale et au raccordement à l'électricité des activités génératrices de revenus (AGR) et des services sociaux 2.5. Etude prospective des opportunités de renforcement des chaînons faibles et/ou manquants par l'électricité et définition des produits et services du Plan VER 2.6. Elaboration d'un Document de Stratégie pour la Valorisation de l'Electrification Rurale (Plan VER)</p> <p><u>GROUPE D'ACTIVITES 2.2 : DEPLOIEMENT NATIONAL DU PLAN VER</u></p> <p>2.2.1. Choix multicritères des bassins agricoles bénéficiaires 2.2.2. Déploiement des produits et services VER dans les zones retenues (y compris Mbam-et-Kim et Hauts-Plateaux)</p>	<p>FEICOM - MAITRISE D'OUVRAGE "FINANCEMENTS"</p> <p><u>Personnel</u> : 1 1 Directeur de projet, 1 Expert financier, 1 chauffeur <u>Equipements</u> : 1 véhicule 4x4, Portable, Imprimante A4, Matériel de bureau</p> <p>9.1.2.1.1.1 IED - MAITRISE D'OEUVRE INTERNATIONALE</p> <p><u>Personnel</u> : Directeur de projet, Chef de mission (résident), Superviseur de chantier hydro (1 pour les deux sites), Ingénieur électricien, Ingénieur électromécanicien, Ingénieur d'étude hydro, Expert hydrologue, Expert socio-économiste, Comptable, chauffeur</p> <p><u>Equipements</u> : Véhicules 4x4, Portable, Imprimante A4, Matériel mesures électriques + topo</p>	<p><u>Coûts</u></p> <p><u>Coût total :</u> 19 492 061 €</p> <p><u>Montage financier :</u></p> <p>Fonds d'Energie Rurale (FER) : 6M€ MINADER : 3,5 M€ FEICOM : 1,5 M€ IEDInvest : 0,5 M€ Facilité Energie (40,6%) : 7 992 061 €</p> <p><u>Ventilation des coûts :</u></p> <p>1. Ressources humaines : 2 780 200 € 2. Voyages : 125 000 € 3. Matériels, véhicules, fournitures: 342 500€ 4. Bureau local / coût de l'action : 375 600€ 5. Autres coûts, services : 220 000€</p>	

LOGIQUE D'INTERVENTION

**INDICATEURS OBJECTIVEMENT
VERIFIABLES**

SOURCES DE VERIFICATION

HYPOTHESES

**GROUPE D'ACTIVITES 3 : RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION
DES COMMUNES DANS LA PRODUCTION DECENTRALISEE D'ENERGIE,
DANS LE CADRE DE PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE**

- 3.4. Développement et vulgarisation de produits de financements publics innovants accessibles aux Communes pour des investissements dans les projets de PCH
- 3.5. Mobilisation des Communes pour le montage, le financement et le développement d'au moins 5 nouveaux projets de PCH avec l'appui du FER et du FEICOM

9.1.2.1.1.1.2 *EED - MAITRISE D'ŒUVRE
LOCALE*

Personnel :

Ingénieur électricien, Ingénieur étude distribution électrique, Ingénieur hydroélectricien, Ingénieur socio-économiste - Chef de projet, Expert SIG et Cartographie, Coordinateur Administratif et financier, Technicien GPS - AutoCad - Assistant Topo, Coordonnateur local (1/site), Contrôleur de chantier hydro (Génie civil) - (1/site), Contrôleur chantier réseaux (1/site), Expert économiste et financier, Assistant-comptable, chauffeur

Equipements : véhicules 4x4, Poste fixe : Ordinateur, onduleur, Portable, Imprimante A0, Imprimante A4, Logiciels SIG, Compta, DAO, Photocopieur, Matériel de bureau (Yaoundé+Batié+Ngoro), Matériel électrique+topo + GPS

9.1.2.1.1.1.3 *IEDInvest – SOCIETE DE PROJET*

Personnel :

Expert financier
Expert juridique et réglementaire

8. Coûts administratifs : 269 031€
9.1 Sous-traitance Travaux: 11 532 000€
9.2 Sous-traitance Fournitures : 3 000 000€
9.3 Sous-traitance Services : 280 000€
11. Imprévus : 567 730€

Dispositions de la nouvelles loi sur l'électricité.

- Elaboration d'une stratégie VER étant donné le caractère novateur de cette problématique au Cameroun. Mesures d'atténuation : implication centrale du MINADER, capitalisation de l'expérience en cours dans les Hauts-Plateaux, ainsi que de l'expérience marocaine de IED.
- Exploitation des systèmes décentralisés. Mesures d'atténuation : capitalisation de l'expérience de l'entreprise IEDInvest, qui sera chargée de l'exploitation des deux PCH.